



Action de bénévolat dans le cadre du suivi d'une savane soumise au feu sur le site des Pripris de Yiyi



Etat des lieux de l'engagement bénévole en faveur de la préservation de l'environnement guyanais

*L'importance de mobiliser la population locale dans la préservation de la
biodiversité de Guyane - Edition 2015*



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

TE ME UM
Terres et Mers UltraMarines

Sommaire

SOMMAIRE	0
PREFACE ET REMERCIEMENTS	1
INTRODUCTION	2
PARTIE I : ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA NATURE	3
A. LES DIFFERENTS TYPES D'ENGAGEMENTS	3
B. LE BENEVOLAT NATURE SELON LA PLATEFORME « J'AGIS POUR LA NATURE », FONDATION NICOLAS HULOT	4
PARTIE 2 : OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET DELIMITATION DU CADRE D'ETUDE	8
A. OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	8
B. OBJECTIFS OPERATIONNELS ET ELEMENTS DE METHODOLOGIE	8
C. DELIMITATION DU CADRE D'ETUDE	9
D. ADAPTER LE BENEVOLAT NATURE AU CONTEXTE GUYANAIS	11
PARTIE 3 : LE BENEVOLAT NATURE EN GUYANE, ETAT DES LIEUX	13
1. LES ACTIONS DE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT FAISANT APPEL A DES BENEVOLES : POINT DE VUE GLOBAL SUR LA GUYANE.....	13
2. LES STRUCTURES PROPOSANT DES ACTIONS.....	36
3. LE BENEVOLE EN GUYANE : PORTRAIT DE L'ENGAGE DANS LES ASSOCIATIONS DE PROTECTIONS DE LA NATURE	38
4. « CARTE D'IDENTITE » DU BENEVOLE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE	39
PARTIE 4 : LES FREINS RENCONTRES POUR DEPLOYER LE BENEVOLAT NATURE ET LEURS LEVIERS DU POINT DE VUE DES STRUCTURES	43
A. L'ENGAGEMENT DE LA POPULATION DANS LA VIE COLLECTIVE	43
B. L'IMAGE ET L'OFFRE DES STRUCTURES DE BENEVOLAT NATURE	44
C. L'HOMOGENEITE SOCIOCULTURELLE	46
D. LES FREINS DE L'ENGAGEMENT DES BENEVOLES.....	47
E. LE MANQUE DE MOYENS	48
F. MECONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE.....	50
G. L'INSECURITE DES SITES	50
CONCLUSION	51
PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTION PREVISIONNEL 2016 – BENEVOLAT NATURE	52
ANNEXE 1 : LISTE DES ACTIONS ENTRANT DANS LE CADRE DE L'ETUDE	1
ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU DE LA JEP DE CAYENNE	5
ANNEXE 3 : COMPTE-RENDU DE LA JEP DE SAINT-LAURENT DU MARONI	18
ANNEXE 4 : LISTE DES ACTEURS IDENTIFIES	29

Préface et remerciements

En 2015, le GRAINE Guyane et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ont souhaité réaliser une étude relative à l'engagement en faveur de la préservation de l'environnement en Guyane. Présenté sous la forme d'un état des lieux, ce rapport est une photographie précise mais non exhaustive des initiatives locales en faveur de la protection de la nature en Guyane.

Il présente le résultat des enquêtes sur le « bénévolat nature » réalisées auprès des structures (associations, collectivités et gestionnaires) et auprès des bénévoles.

L'objectif est de donner des éléments permettant aux citoyens, structures, élus de mieux comprendre ce qu'est le bénévolat nature - en insistant plus particulièrement sur le contexte local guyanais - et quelles sont les différentes actions auxquelles les bénévoles peuvent participer.

Le GRAINE Guyane et la Fondation Nicolas Hulot remercient toutes les personnes qui ont accepté de contribuer à ce travail.

Comité de rédacteurs : Morgane Hérault, Camille Guédon et Isabelle Valade (GRAINE Guyane) et Maxime André Shaughnessy (Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme).

Comité de relecture : Camille Guédon, Isabelle Valade et Maxime André Shaughnessy.

Avec la contribution des structures suivantes :

A Nou Mem Ke Nou Mem, ADNG, AKATI'J, ANCRAGE Guyane, Ao-Ao, APROSEP, Association Chemin Troubiran, Bio-savane, Blongios, CACL, Chèvrerie de Montsinéry, Chou-Aï, Cimade, Cime à gré, Colibris de Guyane, Conseil Général, CROA, DAAC, DSRU, Eclaireurs de France, GEPOG, GRANDDIR, Groupe ornithologique de nouvelle Zélande, Iñonoli, Jungle by night, Kourou vélo vert, Kwala Faya, Kwata, Les Frères de la Crik, Mama Bobi, Mairie de Matoury, Mayouri nature, Mo Péyi Prop, Nature Océan Indien, ONF, OSL, PAG, PNRG, Préfecture de Cayenne, Réserves naturelles de Guyane, SEPANGUY, SOS Faune Sauvage, Trek&Co, Trésor, WWF Pandamazonie.

Avec la contribution des bénévoles suivants :

Christèle Jacq, Marine Rux, Mathilde Savreux.

Introduction

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme anime depuis 2010 la plateforme « J'agis pour la nature » qui rassemble les offres de bénévolat nature de plus de 260 associations, collectivités et gestionnaires d'espaces naturels. Pour développer ce type d'actions, la Fondation Nicolas Hulot a initié en 2014 un dispositif d'appui financier : « les primes du bénévolat nature », dont un volet spécifique vient d'être lancé à La Réunion.

Le bénévolat nature vient compléter le panel d'outils d'éducation à l'environnement à disposition des associations. En Guyane, de nombreuses structures interviennent dans la gestion d'espaces naturels et cherchent à impliquer de plus en plus les habitants dans la protection de la nature. Les enjeux sont donc de faciliter la rencontre entre les citoyens et les professionnels de la nature, posant l'hypothèse que cela pourrait contribuer à déconstruire l'image de « mise sous cloche » des espaces protégés.

Ce rapport présente une photographie de l'état du développement du bénévolat nature en Guyane (chiffres clés des actions de protection de la nature proposées au public, nombre de structures et missions, typologie des différentes actions, carte d'identité d'un bénévole engagé, etc.).

Une seconde partie présente les freins et leviers rencontrés par les structures (associations, réserves et collectivités) pour l'organisation d'actions, la mobilisation et la fidélisation des bénévoles. Cette analyse s'est vue complétée par les deux « Journées d'Échanges de Pratiques » (JEP) réalisées à Cayenne et à Saint-Laurent-du-Maroni.

Grâce à cet état des lieux et suite à la consultation des acteurs locaux, une proposition de plan d'action 2016 a été suggérée au terme de cette première phase afin de déployer le bénévolat nature en Guyane.

Un second temps de concertation sera proposé pour valider ce plan d'action et stimuler l'implication des acteurs à sa mise en œuvre.

Partie I : Engagements en faveur de la protection de la nature

A. Les différents types d'engagements

Bénévolat, volontariat, éco-volontariat, tourisme volontaire, éco-tourisme, beaucoup de termes sont utilisés pour définir un engagement en faveur de la préservation de la nature. Dans ce rapport, nous utiliserons « bénévolat nature » pour définir les différents types d'actions bénévoles en faveur de la protection de la nature. Avant de définir plus précisément ce que nous entendons par bénévolat nature, nous souhaitons revenir succinctement sur certains de ces termes s'en approchant mais pouvant aussi s'en distinguer au regard de plusieurs critères (durée de participation, investissement financier, indemnité, objectif de la participation, etc.).

Revenons tout d'abord sur le bénévolat dans sa forme la plus large.

1. Le bénévolat en général

Il n'existe pas de définition en droit français du bénévolat. Le bénévole est celui qui n'a pas de statut officiel. La situation de bénévolat s'entend à contrario des critères définissant la relation salariale (absence de lien de subordination juridique, de rémunération et de réalisation d'une prestation de travail). Généralement le bénévole ne perçoit pas d'indemnité.

Cependant, il existe une définition communément admise, suggérée par avis du Conseil Économique et Social du 24/02/1993 : « **Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial** ».

Cette définition se rapproche en plusieurs points d'un autre engagement que beaucoup utilisent, parfois à mauvais escient, pour évoquer des actions bénévoles : le volontariat.

2. Le volontariat

Le volontariat est une forme de bénévolat encadré par la loi. Le statut de volontaire permet également de bénéficier d'une protection sociale et le volontaire perçoit une indemnité. Il se distingue également du salariat par son statut dérogatoire au code du travail.

Cf. : le service civique (SC), le service volontaire européen (SVE), le volontariat de solidarité internationale (VSI).

Ainsi volontariat et bénévolat sont deux engagements qui se distinguent principalement par le caractère formel du volontariat. On peut aussi noter que la durée des missions de volontariat peut être supérieure à celles des actions de bénévolat, à l'exception de certains engagements dans le bureau, le conseil d'administration, l'encadrement.

3. Le tourisme volontaire/humanitaire

Le tourisme est le fait de voyager dans un lieu autre que celui où l'on vit habituellement. Le tourisme englobe l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, bars, etc.).

Le tourisme volontaire/humanitaire : il s'agit en définitive de séjourner dans un pays tout en participant concrètement à un projet de développement local pouvant impliquer une aide humanitaire, un projet environnemental, etc.

Nb : le tourisme solidaire s'inscrit dans les principes du tourisme responsable et du tourisme équitable. Dans ce sens, l'activité touristique est respectueuse de l'environnement naturel et culturel, privilégie la rencontre et l'échange, participe de manière éthique au développement économique local mais ne constitue pas en soi un engagement dans un projet humanitaire, de développement local.

Dans ces activités touristiques, le participant se trouve assez clairement dans une situation de client profitant d'une prestation touristique certes qui peut être utile à la population locale et/ou à l'environnement.

Soyons vigilants à certaines confusions qui pourraient être faites entre les voyages touristiques présentés ci-dessus et les actions d'éco-volontariat.

4. L'éco-volontariat

La diversité des définitions « d'éco-volontariat » ne nous permet pas de trancher aussi simplement sur le type d'action et la participation de l'éco-volontaire. Nous nous contenterons donc de vous présenter quelques définitions.

Selon Wikipédia, l'éco-volontariat « allie le tourisme vert, qui permet de profiter des milieux naturels tout en les respectant, avec le soutien à des actions de recherche, de protection et de conservation directement sur le terrain. Il peut ainsi par exemple consister en une aide apportée à des employés d'un parc national ou à l'étude d'espèces protégées dans leur milieu naturel en compagnie de chercheurs ».

Selon l'association « Volontaires pour la nature, À pas de Loup », l'éco-volontariat désigne « toute action bénévole de terrain (dans la nature) dans un but de préservation de l'environnement, de la protection ou de la valorisation des espèces et des habitats naturels ».

« Volontaires pour la nature, À pas de Loup », précise que dans l'éco-volontariat bénévole, l'accueil du volontaire est gratuit. Une faible participation financière peut être demandée pour les frais de séjour (logement/nourriture). Cette participation ne doit en aucun cas financer la structure et le programme de conservation.

Selon le collectif francophone d'éco-volontariat, « L'éco-volontariat est une action solidaire et participative qui consiste à aider, durant son temps libre, un projet lié à la préservation et à la valorisation de la diversité animale, végétale, environnementale, et culturelle. L'éco-volontaire est un citoyen engagé et bénévole et ne peut, à ce titre, recevoir de contrepartie financière pour son action ».

Notons que ce type de séjour peut avoir :

- Un coût relativement élevé pour le participant, proche de celui d'un voyage naturaliste ;
- Un encadrement plus important, un participant en «volontariat éco-touristique» est rarement en position d'autonomie ;
- Une partie de la somme versée par le participant finance le fonctionnement des organismes locaux et les frais de gestion de la structure d'envoi ;
- Les associations proposant ce type de produits peuvent, pour certaines, faire bénéficier le participant d'une déduction fiscale.

B. Le Bénévolat Nature selon la plateforme « j'agis pour la nature », Fondation Nicolas Hulot

1. Historique de la plate-forme

De l'éco-volontariat au Bénévolat Nature

Après avoir soutenu à plusieurs reprises des initiatives de chantiers nature, de sciences participatives ainsi que de sensibilisation, la Fondation Nicolas Hulot s'est associée, en 2007, avec l'association « Volontaires pour la nature, À Pas de Loup » pour faire un état des lieux des actions bénévoles en faveur de la préservation de la nature en France. Cela a abouti, en mai 2010, à la création de la première plate-forme nationale de l'éco-volontariat « J'agis pour la Nature » (www.jagispourlanature.org) rebaptisée aujourd'hui « plate-forme du Bénévolat Nature ».

Elle est une vitrine gratuite de la diversité des actions que les bénévoles peuvent mener, en France métropolitaine et dans les DROM-COM, et leur en facilite l'accès : chantier nature, sciences participatives, surveillance des atteintes à la nature, centres de soins et programmes de conservation et de protection d'espèces animales ou végétales, ramassage de déchets, missions liées à l'agriculture et au pastoralisme, sensibilisation du public, etc.

Depuis la création de « J'agis pour la nature », le terme « éco-volontariat » était utilisé pour définir les actions bénévoles en faveur de la préservation de la nature.

Cependant, comme présenté dans le chapitre précédent, le terme « volontariat » revêt plusieurs sens. La diversité des définitions et le flou qui subsiste autour de ce terme sont à l'origine de notre décision du changement de nom de la plate-forme appelée aujourd'hui plate-forme du Bénévolat Nature. Ce changement de nom n'a pas bouleversé l'objet initial de l'outil et les actions proposées.

2. Evolution du bénévolat et de la plateforme

La FNH anime depuis 2010 la plateforme « J'agis pour la nature » qui rassemble les offres de Bénévolat Nature de plus de 260 associations, collectivités et gestionnaires d'espaces naturels.

Suite à la consultation des utilisateurs (bénévoles et structures) de la plate-forme et à l'étude régulière des statistiques, nous avons constaté quelques freins à l'engagement et noté une évolution des pratiques de bénévolat. Ces constats se sont vus confirmés par la publication du rapport sur l'engagement associatif de France Bénévolat publié en 2014.

Voici quelques constats d'évolution des pratiques de bénévolat en France :

Avant tout, il est important de préciser qu'il **n'y a pas de crise du bénévolat** ! Le constat est clair, l'augmentation du nombre de bénévoles est de + 15 % entre 2010 et 2013 avec près de 20 millions de bénévoles dont 12,7 millions de bénévoles associatifs (l'environnement représente 8 % de l'engagement bénévole).

Les pratiques de bénévolat tendent vers la parité. Initialement les bénévoles inscrits sur la plate-forme étaient majoritairement des femmes (64 %). Aujourd'hui la parité est respectée.

Les pratiques de bénévolat tendent vers un franc rajeunissement (- de 35 ans : + 32 % entre 2010 et 2013). Pour les actions de Bénévolat Nature, nous constatons que les moins de 35 ans sont passés de 48 % à 62 % entre 2012 et 2015.

Le bénévolat ponctuel progresse sensiblement. France Bénévolat constate une diminution du bénévolat régulier (implication long terme dans les conseils d'administration). Une majorité des actions de Bénévolat Nature proposées sur la plate-forme « J'agis pour la nature » sont des actions ponctuelles de quelques heures à une journée. Les actions de plusieurs jours à un mois restent minoritaires.

« **Le manque de temps** » et le « **manque d'opportunité** » sont les deux principales raisons évoquées pour ne pas avoir été bénévole.

*« Face à la détérioration du climat social et environnemental,
les citoyens se tournent vers le bénévolat pour agir concrètement près de chez eux. »*

Extrait de l'enquête réalisée en 2013 auprès des bénévoles inscrits sur la plate-forme « J'agis pour la nature » et du rapport sur l'engagement associatif de France Bénévolat publié en 2014

Pour répondre aux évolutions des pratiques de bénévolat et aux attentes des bénévoles, la Fondation Nicolas Hulot a modifié en profondeur sa plate-forme du Bénévolat Nature (ergonomie du site,

vocabulaire employé, fonctionnalités disponibles) et ajusté la communication en essayant de toucher ces nouveaux pratiquants et de recruter de nouveaux publics.

En parallèle, la Fondation Nicolas Hulot, en partenariat avec la Fondation de France et la Fondation Nature & Découvertes a initié en 2014 un dispositif d'appui financier : « les primes du Bénévolat Nature », afin d'inciter les associations à proposer des actions diversifiées en mesure de répondre à leurs attentes, aux attentes des bénévoles et d'inciter de nouvelles cibles, plus éloignées des préoccupations environnementales, à tenter l'expérience du Bénévolat Nature.

3. Définition du Bénévolat Nature

Selon la Fondation Nicolas Hulot qui a initié cette notion :

« Le bénévolat nature désigne toute action **bénévole de terrain** dans un but de **préservation de l'environnement** et de **sensibilisation** à la protection de la biodiversité. »

Le bénévole offre de son temps, de son savoir, de sa motivation et de son énergie. Le bénévolat nature est un formidable moyen d'apprentissage, de partages d'échanges, de formation et d'enrichissement personnel. C'est aussi un très bon outil d'éducation à l'environnement.

Le bénévolat nature concerne des actions de terrain, en contact avec le milieu naturel ou l'espèce animale et/ou végétale. Afin d'orienter les bénévoles dans les différentes actions auxquelles ils peuvent participer, 6 types d'actions ont été identifiées. [La charte du bénévolat nature](#) vient compléter cette définition pour apporter plus de détails au bénévole (type d'action, investissement, compétences, etc.).

4. Typologie des actions de bénévolat nature selon la plateforme « J'agis pour la nature »

Selon la plateforme « J'agis pour la nature », le classement des actions bénévoles s'articule en fonction du type d'action. La classification a été remodelée en mai 2015 pour répondre au besoin de simplification et de vulgarisation formulé par les bénévoles. Les actions sont dès lors classées par verbe d'action et regroupent les « types » d'actions :

- **Aménager** (« Chantier Nature », « Agriculture et élevage »)

Je participe à un chantier de préservation ou de gestion d'un espace naturel. Cette activité s'organise en groupe. Je participe aussi à des activités agricoles favorables à la biodiversité.

Exemples : restauration de berges, création de mares, pose de clôtures ou de passerelles, débroussaillage, collecte de graines, plantations, fauche, amélioration du paysage, restauration de châtaigneraies, etc.

- **Observer** (« Sciences participatives »)

Je participe à un programme de collecte d'informations sur la faune et la flore. Recueillies à large échelle, ces données nourrissent des études scientifiques.

Exemple : Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs (SPIPOLL).

- **Alerter** (« Alerte sur les dépôts sauvages »)

Je surveille les atteintes à la nature et j'alerte les structures référentes.

Exemple : programme Sentinelle de la FRAPNA.

- **Protéger** (« Conservation et protection »)

Je viens en soutien à un programme de conservation d'espèces animales ou végétales.

Exemple : centres de sauvegarde de la faune sauvage.

- **Ramasser** (« Intervention »)

Je participe à des opérations de ramassage des déchets.

Exemple : Mountain days.

- **Sensibiliser** (« Sensibilisation du public »)

Je suis en charge d'animer, de sensibiliser voire d'encadrer du public. Après avoir bénéficié d'une formation, j'agis individuellement ou en petit groupe, pour transmettre un message de protection de l'environnement.

Sont exclues des thématiques possibles :

- La réhabilitation d'espèces en captivité, sans réintroduction dans leur milieu ;
- L'aménagement/l'équipement des milieux naturels sans pédagogie ni souci environnemental ;
- Les actions au bénéfice de personnes physiques ou morales privées.

Partie 2 : Objectifs, méthodologie et délimitation du cadre d'étude

A. Objectifs de l'étude

L'étude sur l'état des lieux du bénévolat nature en Guyane s'inscrit dans la continuité de ce qui s'est initié à la Réunion. Dans le but de favoriser le bénévolat nature en outre-mer, la FNH co-construit avec son association partenaire le GRAINE Guyane, un programme dont l'objectif est d'amener une plus grande partie de la population guyanaise à prendre part, sur le terrain, à la protection de son patrimoine naturel.

Cette étude préalable permettra de mieux appréhender la situation existante sur le territoire (offre, besoins, difficultés, opportunités) et ainsi de connaître les freins et leviers pour la mise en œuvre concrète d'un programme d'actions en 2016. Ce programme d'actions, construit en concertation avec les acteurs locaux aura pour objectif d'apporter une dynamique «bénévolat nature» via la mise en place d'outils et/ou d'actions de sensibilisation autour de l'engagement citoyen. Elle contribuera ainsi à une démarche de sensibilisation et d'information spécifique en direction des personnes *a priori* éloignées des préoccupations environnementales, personnes à mobilité réduite, familles, etc.

L'étude s'inscrit donc dans une démarche de développement des sciences sociales et participatives, très importantes pour la gestion des espaces protégés et de la préservation des ressources naturelles en général.

Ainsi, **les objectifs** de l'étude peuvent être résumés comme suit :

- Promouvoir un nouvel outil d'éducation à l'environnement à travers le bénévolat nature ;
- Associer les habitants à une démarche citoyenne ;
- Associer les habitants des territoires des espaces naturels pour en faire les ambassadeurs des espaces gérés en direction d'autres publics ;
- Sensibiliser les gestionnaires d'espaces protégés à l'importance de l'éducation à l'environnement sur leurs territoires à travers le bénévolat nature ;
- Accroître le nombre de bénévoles actifs au sein des associations ;
- Amener les associations à offrir une plus grande diversité d'actions en mesure d'attirer des publics variés y compris les personnes éloignées des préoccupations environnementales ;
- Toucher un nouveau public, non préalablement initié à la protection de la nature et de l'environnement.

B. Objectifs opérationnels et éléments de méthodologie

Pour mener à bien cette étude, nous avons créé une méthodologie dont les grandes étapes sont présentées ici :

1. Définir l'état de l'art

- Bibliographie sur la notion de bénévolat nature selon la plateforme « J'agis pour la nature » ;
- Bibliographie sur le bénévolat nature en France et dans les DROM-COM ;
- Prise de contacts de structures « extérieures » référentes.

2. Réaliser l'état des lieux

- Définition du cadre de l'étude ;
- Identification et recensement des structures et des actions de bénévolat nature proposées sur le territoire répondant au cadre d'étude ;
- Analyse des spécificités locales liées au bénévolat nature ;
- Définition du profil des structures proposant du bénévolat nature ;
- Définition du profil des bénévoles agissant pour la nature en Guyane et leurs attentes ;

→ Recensement des freins et des leviers que rencontrent les structures pour développer le bénévolat nature en Guyane.

3. Analyser les informations récoltées lors des enquêtes

- Définition des enjeux et de la problématique liée à cette activité sur le territoire Guyanais ;
- Analyse des freins et leviers abordés lors des enquêtes ;
- Concertation auprès des contributeurs sur la première version de l'état des lieux lors de la présentation des JEP.

4. Elaborer le plan d'actions à mettre en place en faveur du bénévolat nature en Guyane

- Réflexion avec les contributeurs aux leviers existant face aux freins ;
- Identification des actions et des moyens à mettre en place pour déployer cette activité sur le territoire.

L'organisation de **journées d'échanges de pratiques (JEP)** permet d'avoir un retour sur l'état des lieux et de définir collectivement le plan d'actions à mettre en place pour déployer le bénévolat nature en Guyane.

C. Délimitation du cadre d'étude

Le premier objectif de cet état des lieux est de répertorier les différentes actions de bénévolat nature présentes à ce jour en Guyane. Pour se faire, il a été nécessaire de déterminer un cadre d'étude permettant de définir les critères auxquels l'action doit répondre pour être validée comme « action de bénévolat nature ».

La délimitation du cadre d'étude est basée sur les critères de la charte du bénévolat nature selon la plate-forme « J'agis pour la nature ». Elle est aussi inspirée de « l'état des lieux de l'éco-volontariat », réalisé par l'association À pas de Loup en 2007-2008.

Le cadre de cette étude s'articule autour de différents points : le lieu et la période dans lesquels s'inscrit l'action, la nature des actions, les coûts et les bénéfices pour les bénévoles en distinguant 3 types de critères : retenus, débattus et ceux non-retenus.

	Critères retenus dans le cadre de l'étude	Critères débattus (en amont de l'étude) et retenus	Critères non-retenus (par FNH)
Lieu et temps			
Zone	Guyane Française		
Période	En cours (ou passé récent)		<i>Futures</i>
Actions			
Thèmes	Actions de protection ou de valorisation des espèces et des habitats (préventive ou curative) : → Entretien des habitats ; → Suivi d'espèces ; → Soins faune sauvage ; → Aménagement et équipement des milieux naturels ; → Accueil/sensibilisation du public ; → WWOOF associatif ; → Ramassage de déchets ;	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de « Sorties natures » et sorties guidées ; - Restauration du patrimoine bâti et éco-construction ; - Aménagements (pris en compte si pédagogie et souci environnemental). 	<ul style="list-style-type: none"> → <i>Energie (pose de panneaux photovoltaïques) ;</i> → <i>Réhabilitation d'espèces en captivité, sans réintroduction dans leur milieu ;</i> → <i>Aménagement/équipement des milieux naturels sans pédagogie ni souci environnemental.</i>
Thèmes			

	→ Aménagement de jardins partagés.		
Types	<ul style="list-style-type: none"> → Missions ; → Chantiers ; → Sciences participatives ; → Ambassadeurs/relais d'information ; → Opérations/interventions. 		<ul style="list-style-type: none"> → <i>Participation volontaire à une enquête ou un concours ;</i> → <i>Activisme impliquant un danger pour le bénévole.</i>
Nature des actions	<ul style="list-style-type: none"> → Action qui respecte les consignes de sécurité et les lois en vigueur en France ; → Action de terrain en contact avec le milieu naturel ou l'espèce animale ; → Action en zone urbaine ou en milieu agricole ; → Sensibilisation du bénévole au respect de la nature par émotion et sensation induite par le contact direct. 	Embellissement de quartier (choix des espèces à planter, privilégier les espèces autochtones, intégration dans les trames vertes et bleues, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> → <i>Bénévolat interne et administratif ;</i> → <i>Sensibilisation en intérieur ou en stand (classe, écomusée, salon).</i>
Public visé	→ Tout public.	<ul style="list-style-type: none"> → Nécessité (ou non) d'une compétence naturaliste du bénévole ; → Conditions physiques particulières ; → Groupe social, ethnique (importance de la diversification, barrière de la langue) ; → Public cible : professionnel de la préservation de l'environnement, personnes en insertion, salariés d'une entreprise, usagers des territoires en action professionnelle (prestataires touristiques, chasseurs, pêcheurs), scolaires, etc. 	→ <i>Personne payant pour participer à une action environnementale ou à un voyage nature (éco-touristes, touristes scientifiques, touristes solidaires, etc.)</i>

Coûts et bénéfices pour le bénévole			
Coût	<ul style="list-style-type: none"> → Gratuité ou faible coût des projets : ≤ 20 euros/jour/personne pour l'adhésion, l'assurance, le repas et le logement → Le transport peut être à la charge du bénévole. 		<ul style="list-style-type: none"> → Paiement pour participer à une action environnementale, un voyage nature.
Bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> → Formation ; → Acquisition de compétences ; → Activité de découverte de la nature ; → Participation à une action collective ; → Contribuer à la préservation de l'environnement. 		
Bénéfices pour les structures			
Bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> → Donner plus de visibilité à ses actions ; → Mobiliser davantage de bénévoles. 		<ul style="list-style-type: none"> → Actions au bénéfice de personnes physiques ou morales privées

Les critères retenus dans le cadre de cette étude ont été discutés rapidement en amont avec FNH. Certains critères pourraient faire l'objet d'une concertation plus approfondie avec les acteurs locaux dans le cadre de l'adaptation pour la mise en place d'une plate-forme bénévolat nature Guyane.

D. Adapter le bénévolat nature au contexte Guyanais

Les actions retenues en tant que « bénévolat nature » répondent aux critères de la charte du bénévolat nature selon « J'agis pour la nature ». Cette classification par verbe d'action, permettant de faciliter la distinction des différentes actions pour le bénévole, n'est pas aisée à transposer en Guyane. En effet, les caractéristiques socioculturelles, structurelles (exemple : accessibilité aux sites) et naturelles, ainsi que les problématiques liées à la protection de l'environnement particulières en Guyane influent sur le type d'actions de bénévolat nature proposées et leurs objectifs.

Un classement secondaire plus détaillé a permis de faciliter la démarche de catégorisation des actions existantes sur le territoire.

Selon « J'agis pour la nature »	Classement adapté à la Guyane
Observer (« Sciences participatives »)	Sciences participatives
Protéger (« Conservation et protection »)	Missions de suivis scientifiques
	Soutien en centre de soin faune sauvage
Aménager (« Chantier Nature », « Agriculture et élevage »)	Chantiers nature
	Missions liées à l'agriculture, au jardin et à l'élevage
	Construction en milieu forestier
Sensibiliser (« Sensibilisation du public »)	Relais d'information
	Animation nature

Ramasser (« Intervention »)	« Mayouri ⁴ » ramassage de déchets
Alerter (« Alerte »)	Aucune action recensée

Par exemple « Construction en milieu forestier » est un type d'action non caractérisé dans le cadre de la plateforme « J'agis pour la nature ». Néanmoins, ce type d'action (mise en place de structures légères type carbet ou plate-forme d'observation) pourrait être une caractéristique locale intéressante en terme de bénévolat en lien avec la préservation de l'environnement et il est justifié de l'évoquer dans ce rapport.

De la même manière, des actions d'alerte existent en Guyane mais sur des sujets différents que celle des dépôts sauvages. Afin de respecter le cadre de la typologie FNH, elles n'ont pas été prises en compte dans cette étude.

Cependant, ces deux exemples confirment la nécessité d'adapter la typologie FNH au territoire guyanais. Une première proposition de classement, adapté aux caractéristiques guyanaises, sera présentée dans cet état des lieux pour définir les différentes actions de bénévolat nature rencontrées en Guyane.

⁴ Mayouri cf. page 33

PARTIE 3 : Le bénévolat nature en Guyane, état des lieux

1. Les actions de préservation de l'environnement faisant appel à des bénévoles : point de vue global sur la Guyane

1. Enquête : Les actions de bénévolat nature

Enquête N°1 : Les actions de préservation de l'environnement faisant appel à des bénévoles en Guyane.

Support technique : enquête dirigée vers les organismes liés à la protection de l'environnement et à l'éducation à l'environnement et au développement durable en Guyane.

Méthodologie :

- Appel à contribution des organismes œuvrant dans la préservation de l'environnement en Guyane ;
- Réalisation d'entretiens semi-directifs avec les structures proposant du bénévolat nature ;
- Rencontre de structures mettant en réseau des structures/personnes œuvrant dans le champ de la préservation de l'environnement.

Actions recensées	Actions retenues	Actions à venir	Actions non retenues
61	41	7	13

Sur 61 actions recensées lors de l'enquête, 41 ont été retenues d'après le cadre d'étude et analysées. 7 de ces actions sont à l'étape de projet et ne sont donc pas encore mises en place ; elles ne seront prises en compte que dans la partie « analyse par les contributeurs ».

Enfin, 13 actions n'ont pas été retenues car certains critères de sélection n'étaient pas remplis.

Annexe 1 : liste des actions retenues pour l'étude

Annexe 4 : liste des acteurs identifiés dans le cadre de l'étude

Nb : certains projets de préservation de l'environnement sont essentiellement mis en œuvre autour du bénévolat. D'autres, ne font appel à des bénévoles que pour une partie de leur réalisation.

2. Répartition par type des actions de bénévolat nature en Guyane

Répartition des types d'actions selon la plateforme « J'agis pour la nature » – Comparaison avec la France métropolitaine

Les deux graphiques ci-dessous présentent la répartition respective des différents types d'actions de Bénévolat Nature (BN) proposés selon la classification de la plateforme « J'agis pour la nature ». Il s'agit d'une comparaison entre les actions de France métropolitaine recensées sur la plateforme « J'agis pour la nature » et les actions répertoriées durant l'état des lieux du bénévolat nature en Guyane en 2015. Aucune action n'étant recensée pour la Guyane sur la plateforme « J'agis pour la nature ».

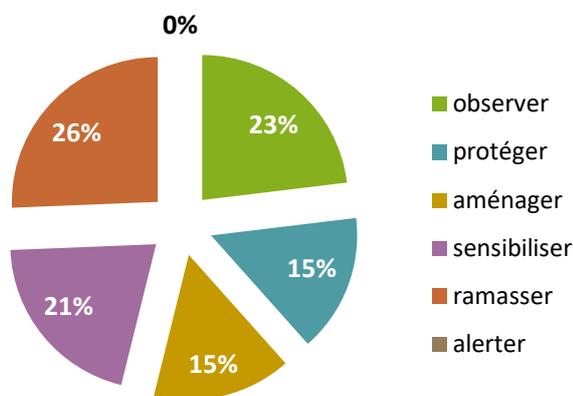


Fig. 1 : Répartition des actions de BN – d'après l'état des lieux en Guyane

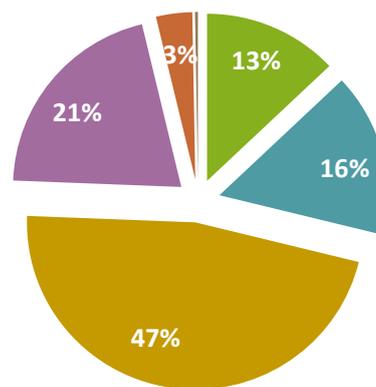


Fig. 2 : Répartition des actions de BN – statistiques métropole « J'agis pour la nature »

Le territoire guyanais est recouvert à 96 % d'une forêt tropicale humide, particulièrement riche et diversifiée mais encore méconnue scientifiquement. Malgré le travail de nombreux acteurs - dont les gestionnaires d'espaces naturels protégés - l'état des connaissances naturalistes et écologiques restent encore à améliorer sur ce territoire peu anthropisé et peu dégradé.

Ainsi, la majorité des activités des gestionnaires et des structures de protection de la nature tourne autour de l'acquisition de connaissances, en s'appuyant sur des protocoles scientifiques, des inventaires naturalistes *via* entre autres les sciences participatives, dans l'objectif à terme de définir des modes de gestion adaptés aux milieux protégés. En Guyane, nous avons encore besoin d'inventorier la faune et la flore présente, de comprendre comment les écosystèmes tropicaux fonctionnent, d'étudier les dynamiques de population, etc.

Cette analyse permet d'expliquer la forte proportion d'actions de type « Observer » (23 % en Guyane contre 13 % en France hexagonale), actions qui viennent étoffer et aider les structures dans leur travail d'acquisition de données scientifiques.

Différentes raisons peuvent l'expliquer :

- c'est une réponse efficace aux objectifs d'amélioration des connaissances (réseau d'observateurs, étendu sur le territoire et dans le temps) ;
- ces missions sont peu contraignantes en terme d'encadrement (le bénévole agit de façon autonome) ;
- ouvertes à tous, partout et tout le temps, elles possèdent une forte valeur éducative.

A contrario, sur le territoire hexagonal, l'état des connaissances écologiques des milieux est beaucoup plus avancé. De plus, les gestionnaires travaillent davantage sur des milieux et habitats dégradés et impactés. Ainsi, ils concentrent leurs activités sur des actions de restauration, de réhabilitation et de création d'habitats (qui entrent dans la catégorie « Aménager » de la plateforme « J'agis pour la nature »). De ce fait, près de la moitié des actions (47 %) présentées sur cette plateforme concernent les actions d'aménagement, contre 15 % seulement en Guyane.

Il est à noter que ces 15 % sont le plus souvent réalisés sur les espaces naturels protégés, qui sont les premiers territoires concernés par ce type d'actions. Or, les gestionnaires proposent peu de bénévolat nature pour différentes raisons qui seront explicitées dans la partie 3 de ce rapport.

Les actions de type « Ramasser » sont très largement supérieures en Guyane en comparaison avec la métropole (26 % contre 3 % respectivement). Cela concerne les « Mayouris-déchets », très nombreux sur le territoire et pourtant cette enquête n'en révèle qu'une infime partie : 10 mayouris déchets ont été recensés, soit 26 % des actions recensées. Ils sont bien soutenus par les pouvoirs publics, en tout cas, sur le territoire de la CACL (Communauté d'Agglomération du Centre Littoral) et répondent à

plusieurs problématiques sociales et environnementales autant en zone urbaine (quartiers), qu'en zone rurales (villages et « campous »).

Enfin, les actions d'alerte peu nombreuses sur la plateforme, ne sont pas représentées en Guyane d'après les résultats que nous avons pu obtenir. Sur la plateforme « J'agis pour la nature », la définition de ce type d'actions concerne uniquement les alertes liées aux dépôts sauvages de déchets, ce qui restreint beaucoup le champ. En Guyane, il n'existe pas de structuration autour de ces actions, ce qui ne veut pas dire qu'individuellement les citoyens guyanais n'alertent pas les autorités compétentes sur ces problématiques. En revanche, des actions d'alerte sur d'autres thématiques sont existantes : l'utilisation de certains produits chimiques comme le malathion, les actions contre l'orpaillage illégal avec les Hurlleurs de Guyane, les alertes d'atteintes à la biodiversité avec Maïouri Nature. Mais, les actions de ce type ne sont pas encore caractérisées selon « J'agis pour la nature » car elles n'existent pas en métropole. Les actions d'alerte en Guyane concernent surtout des problématiques d'atteinte à la biodiversité, une adaptation pourrait être envisagée dans la typologie de « J'agis pour la nature » (qui pourrait également envisager d'élargir le champ des alertes considérées pour la métropole et les autres DROM-COM).

Un classement adapté aux caractéristiques guyanaises

Le classement par type d'action (et non pas par verbe d'action) paraît plus adapté à la Guyane. En effet, cela permet d'avoir une vision plus fine et approfondie des actions menées et de leurs caractéristiques.

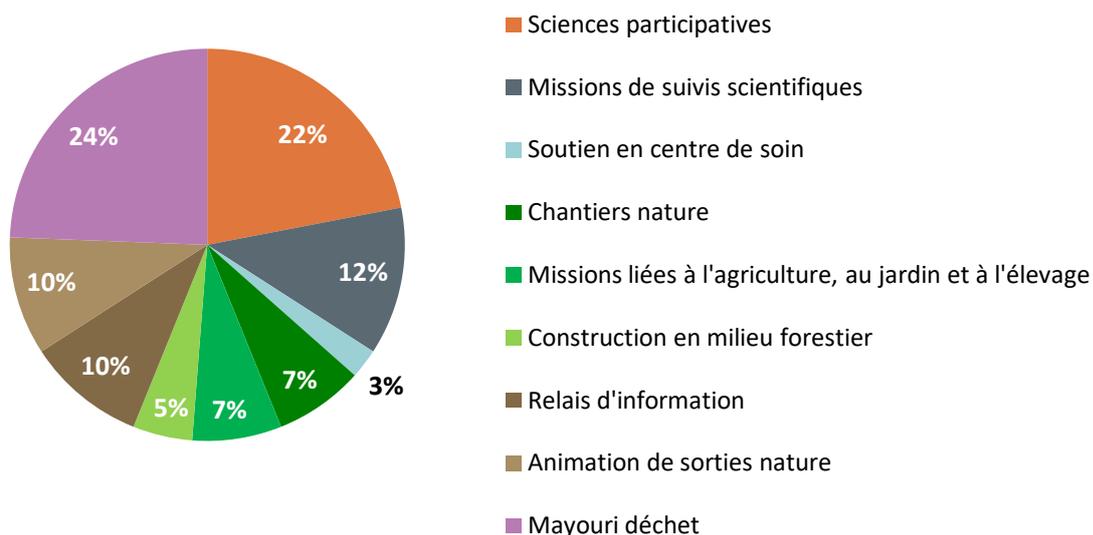
Ainsi, la typologie adaptée pourrait être :

- « Observer » = sciences participatives ;
- « Protéger » = missions de suivi scientifique et soutien en centre de soins à la faune sauvage ;
- « Aménager » = chantier nature, élevage/agriculture/jardin et construction en milieu forestier ;
- « Sensibiliser » = relais d'information et animation de sorties nature, 2 types d'actions de sensibilisation bien distincts ;
- « Ramasser » = « Mayouris-déchets » ;
- « Alerter » = alerte d'atteinte à la biodiversité, aux habitats naturels et aux paysages.

Il est à noter que cette proposition serait à affiner et à réfléchir collectivement lors d'un groupe de travail dédié.

Le graphique ci-dessous présente la diversité des actions en Guyane et leur répartition suivant la nouvelle typologie proposée.

Typologie des actions de bénévolat nature proposées en Guyane



Suggestions sur la typologie « J'agis pour la nature » lors des Journées d'Echanges de Pratiques :

- La typologie par verbe d'action ne semble pas convenir à certaines structures ;
- Un travail d'adaptation de cette typologie est à animer lors d'un groupe de travail ;
- Les actions « Alerter » doivent prendre en compte d'autres actions que celles des dépôts sauvages de déchets ;
- Les actions « Aménager » sont différentes en Guyane car il y a peu de gestion d'espaces au vu du manque de connaissance scientifique. Il s'agit ici plutôt de construction d'éco-lieux pour pallier le manque d'endroits de rassemblements et de rencontres ;
- Attention à ne pas s'enfermer dans des « boîtes » avec les verbes d'actions. Il pourrait être envisagé de classer dans plusieurs catégories à la fois une même action. À la place de l'utilisation de verbes d'action, une idée serait d'avoir plutôt une recherche par mots-clés qui permette d'inscrire une même action dans deux « boîtes » (boîte = verbe d'action de la typologie).
- Avoir un moteur de recherche qui permette d'autres types de recherches que par catégorie (cause défendue, etc.).
- Permettre à un particulier de poster sa proposition d'action de BN (avec les réserves émises pour des questions d'assurance/de responsabilité).
- Intégrer des actions collectives d'éco-construction dans la typologie du Bénévolat Nature. La Guyane, contrairement à la France hexagonale, est en construction et donc a besoin d'aménager son territoire. L'objectif est de permettre ce développement en limitant au maximum les impacts environnementaux. Ainsi, des actions de bénévolat, telles que des chantiers participatifs pour de l'éco-construction pourraient avoir toute leur place dans la typologie adaptée à la Guyane.

3. Analyse des différentes actions retenues dans le cadre d'étude

OBSERVER : Les sciences participatives

« Les sciences participatives [ou observations citoyennes] sont des programmes de collecte d'informations impliquant une participation du public dans le cadre d'une démarche scientifique ». Il s'agit de rejoindre un réseau d'observateurs (d'un phénomène, d'une espèce animale ou végétale), de relever régulièrement des indices précis [sélectionnés par l'organisateur] et d'envoyer les résultats par Internet à une structure partenaire du programme. Celle-ci les traitera pour faire avancer les connaissances sur la biodiversité.

En Guyane, 7 programmes de sciences participatives sont soutenus par 5 structures :

Faune Guyane	GEPOG
<u>Description</u> : les bénévoles inscrits sur le site saisissent les données (espèce, lieu, date, etc.) sur les espèces (divers taxons) qu'ils ont aperçu de façon opportuniste. Ces données seront validées par un comité de validation et alimenteront la base de données du site internet collaboratif.	
<u>Territoire</u> : les contributeurs agissent sur l'ensemble du territoire.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis janvier 2012.	

STOC EPS	GEPOG
<u>Description</u> : « Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple » Les bénévoles réalisent un protocole de dénombrement de l'avifaune. Ils alimentent une base de données qui permettra d'évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs.	
<u>Territoire</u> : les bénévoles se voient attribuer un parcours sur lequel ils réaliseront le protocole 2 fois par an.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2012.	

Observatoire de la mortalité routière	Kwata
<u>Description</u> : De façon opportuniste, les bénévoles remplissent une fiche de relevé qui permettra une analyse précise de la mortalité routière de la faune sauvage. Action entrant dans le programme de suivi de la mortalité de la faune sauvage en Guyane (via Faune Guyane).	
<u>Territoire</u> : les contributeurs agissent sur les routes de Guyane.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2014.	

Suivi des échouages de Guyane	OSL et le Réseau Echouage
<u>Description</u> : les bénévoles alertent une structure du réseau lorsqu'ils sont témoins d'un échouage de tortue marine ou de mammifère marin. Le réseau échouage est constitué de structures réparties sur le littoral et formées à intervenir en cas d'échouage (secours, collecte de données et échantillonnage biologique).	
<u>Territoire</u> : observateurs sur l'ensemble de la façade maritime.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2014.	

Programme Sotalie - Volet observation opportuniste	WWF
<u>Description</u> : les bénévoles remplissent une fiche d'observation « simplifiée » lorsqu'ils aperçoivent une espèce pélagique (en particulier le Dauphin de Guyane <i>Sotalia guyanensis</i>) pour alimenter une base de données du programme de suivi du Dauphin de Guyane.	
<u>Territoire</u> : observateurs sur l'ensemble de la façade maritime.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2013.	

Programme Sotalie - Volet point fixe d'observation	WWF
<u>Description</u> : les bénévoles remplissent une fiche « complexe » d'observation du Dauphin de Guyane (<i>Sotalia guyanensis</i>) sur un point fixe pendant 30 minutes pour alimenter une base de données du programme de suivi de l'espèce.	
<u>Territoire</u> : action sur 7 lieux prédéfinis sur la façade maritime (Montabo, Vieux Port, etc.).	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2013.	

Programme Sotalie - Volet observation par les prestataires touristiques	WWF
<u>Description</u> : les prestataires touristiques, qui réalisent des trajets réguliers en mer, font remonter leurs observations concernant la faune pélagique et alimentent la base de données.	
<u>Territoire</u> : action réalisée sur le parcours des prestataires, en mer.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2013.	

Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo - Volet collecte de données photographiques	Iñonoli
<u>Description</u> : les bénévoles participant aux activités de l'association relèvent des données par photographie de façon opportuniste. Ils alimentent la base de données naturaliste de l'association.	
<u>Territoire</u> : observations autour du fleuve Iracoubo (cours d'eau, zone forestière et savanes).	
<u>Date de mise en place</u> : depuis décembre 2014.	

▪ Diversité des thèmes des programmes :

→ **Développement de connaissances sur les espèces sauvages**

Le programme peut concerner diverses espèces. C'est le cas pour *Faune Guyane*, *Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo*.

Il peut aussi concerner un taxon, un groupe ou une espèce précise comme dans le cas du *Programme Sotalie* (mammifères marins et particulièrement le Dauphin de Guyane), du *Suivi des échouages* (faune pélagique), et du *STOC EPS* (oiseaux communs nicheurs).

→ **Etude de l'impact anthropique sur la faune**

Réseau suivi des échouages de Guyane (cause de mortalité faune pélagique), *Observatoire de la mortalité routière* (cause mortalité routière sur la faune).

▪ Diversité des objectifs des programmes :

→ **Des chercheurs qui sollicitent les citoyens** pour démultiplier leurs forces d'observation.

Programme Sotalie, *Faune Guyane*, *Observatoire de la mortalité routière*, *STOC EPS*, *Suivi des échouages*.

→ **Des programmes de sensibilisation** qui cherchent à impliquer les participants dans la production de leurs propres connaissances.

STOC EPS.

→ **Des naturalistes amateurs** (faisant une place aux novices) qui s'auto-organisent pour structurer leurs connaissances.

Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo - Volet collecte de données photographiques.

Autres objectifs possibles selon l'Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement (IFREE)

- Des programmes de conservation souhaitant impliquer les citoyens dans la connaissance et la conservation ;
- Des gestionnaires d'espaces qui veulent se doter d'outils de suivi participatif de leurs espaces ;
- Des programmes de diffusion de la culture scientifique qui proposent aux participants de "jouer à la science" et de fait, de produire des données.

▪ Des territoires d'actions en fonction du thème du programme :

Les sciences participatives, en faisant appel à un réseau étendu d'observateurs, permettent de recouvrir un vaste territoire. C'est le cas de Faune Guyane. Cependant, différentes actions ont un champ d'observation relativement limité. Le territoire dépend de différents critères :

→ **L'aire de répartition des espèces et la problématique de l'étude**

Les actions *Programme Sotalie* et *Suivi des échouages* concernent les espèces pélagiques, les observations s'étendent à toute la côte littorale. *L'Observatoire de la mortalité routière*, concentre les observations sur les routes.

→ **Le territoire d'action de la structure**

Les observations pour réaliser les *Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo* sont concentrées sur le territoire d'action de l'association, qui est très localisée (échelle d'un village).

→ **Le protocole d'observation**

Dans le cas du *STOC EPS*, le bénévole possède un circuit sur lequel il réalisera ses observations. Pour le *Programme Sotalie - Volet point fixe d'observation*, 8 lieux sont prédéfinis.

▪ Diversité des protocoles ou des modalités de recueil de données

Les différents programmes peuvent appartenir à plusieurs catégories :

→ **Simple signalement** (donnée non protocolaire)

Suivi des échouages, Faune Guyane, Inventaires Faune/Flore autour de l'Iracoubo – volet collecte de données photographique.

→ **Donnée opportuniste, aucun engagement dans la durée**

Programme Sotalie – Volet observation opportuniste/Volet observation des prestataires touristiques, Observatoire mortalité routière.

→ **Protocole d'observation précis mais sans engagement de fréquence d'observation**

Programme Sotalie – Volet point fixe d'observation.

→ **Protocole d'observation précis incluant une obligation de fréquence d'observation** (et une détermination préalable de la zone à observer)

STOC EPS.

Les protocoles sont définis soit par le type d'observations, soit au travers de la saisie de données. Le type de protocole et sa difficulté déterminent le niveau de compétence du bénévole.

→ **Des actions sans protocole**

Pour *Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo - Volet collecte de données photographiques et Suivi des échouages*, les interventions se réalisent soit par la prise de photographies soit par l'alerte (téléphonique). Il n'y a donc pas de niveau de compétence particulier attendu.

→ **Des actions où le protocole est issu de la saisie de données**

Pour *Faune Guyane* et *Observatoire de la mortalité routière*, les données sont saisies *via* le site internet correspondant. Dans le cas du *Programme Sotalie* la saisie se fait *via* des fiches d'observation spécifiques.

La saisie pour *Faune Guyane* reste relativement libre (seule photo, détermination de l'espèce, lieu), pour *Observatoire de la mortalité routière*, il y a d'autres facteurs à prendre en compte (climat, etc.). Pour le *Programme Sotalie - Volet observation opportuniste*, le bénévole doit remplir une fiche simplifiée. Le niveau de compétence demandé n'est pas élevé.

→ **Des actions avec un protocole technique**

Le programme *STOC EPS* suit un protocole assez complexe, mais c'est surtout dans la détermination des espèces que réside la difficulté. Celui-ci ne fait pas appel à des bénévoles particulièrement qualifiés, mais un encadrement et une formation conséquente préalable sont mis en place (valeur éducative).

Autres types d'actions possibles :

- Engagement sur un temps particulier où les participants sont accompagnés ;
- Nécessité d'un préalable à l'observation avec un moment de remise du matériel et des explications.

▪ Diversité des participants

Même si le dénominateur commun de ces programmes est une ouverture au grand public, cela se décline différemment en fonction de ce sur quoi on sollicite les bénévoles.

→ **Grand public où les novices sont mêlés à des spécialistes**

Dans le cas de *Faune Guyane*, *Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo*, et *STOC EPS*, le public est sollicité pour son intérêt, voire son expertise, acquise ou en cours d'acquisition sur le sujet naturaliste ou écologique traité et son envie de développer cette connaissance

→ **Grand public « captif »**

Dans le cas du *Programme Sotalie – Volet observation par les prestataires touristiques*, le public est sollicité sur son expertise d'usage de l'espace concerné et/ou sa compétence technique à fréquenter cet espace (souvent appartenance à un groupe déjà constitué pour un intérêt commun qui n'est pas en lien direct avec les sciences naturalistes ou écologiques) : tout le monde ne peut pas participer.

→ **Grand public très large**

Pour *Suivi des échouages*, *Observatoire de la mortalité routière*, *Programme Sotalie – volet observations opportunistes*, la volonté est de toucher le plus grand nombre ou de permettre à n'importe qui de participer. On sollicite les participants en tant que citoyens.

→ **Des publics professionnels et usagers des territoires**

Les prestataires touristiques ainsi que les professionnels et usagers du territoire sont sollicités à travers leurs activités quotidiennes car ils permettront de relever des données régulières et sur un territoire précis.

C'est le cas du *Programme Sotalie - Volet observation par les prestataires touristiques*.

A noter, la Réserve de Kaw-Roura tend à mettre en place ce type d'action avec les prestataires touristiques.

▪ Des actions inscrites dans le temps

Les actions sont inscrites dans une durée relativement large. Le facteur temporel est cependant déterminé par différents critères :

→ Les observations opportunistes

Différentes actions se déroulent à l'année. Elles font partie d'un programme à long terme et permettent par exemple d'obtenir des informations sur l'évolution des milieux, le comportement d'espèces, les pressions anthropiques, etc. Les bénévoles participent de façon indépendante et il n'y a aucune contrainte de temps ni de fréquence.

C'est le cas pour *Faune Guyane*, *Programme Sotalie - Volet observation opportuniste*, *Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo - Volet collecte de données photographiques*, *Observatoire de la mortalité routière* et *Suivi des échouages*.

→ Les observations protocolaires

Dans le cas du *STOC EPS*, le protocole est réalisé 2 matinées par an (prédéfinies). Pour le *Programme Sotalie - Volet point fixe d'observation*, le protocole d'observation est de 30 minutes, mais sans contraintes de fréquences.

Sciences participatives - l'intégration de la population locale dans la préservation de l'environnement

« Nous mettons en place le Suivi Temporel des Oiseaux Terrestres en Nouvelle-Calédonie depuis 2010. La communication autour de ce projet se fait essentiellement de bouches à oreilles.

Nous n'avons aucune difficulté pour trouver des bénévoles assez motivés pour se former à la reconnaissance des oiseaux.

Nous avons réalisé plusieurs formations destinées aux Kanaks dans les tribus, afin de multiplier les observations et les encourager à prendre en charge eux-mêmes la préservation de leur environnement. Des formations ont lieu chaque année aussi bien en Province Nord qu'en Province Sud.

Ce projet a permis de former et de motiver des centaines de personnes depuis 6 ans qui ont eu beaucoup de plaisir à apprendre et à identifier les oiseaux et ensuite à assurer le suivi temporel des oiseaux chacun dans « son carré ».

Voilà une présentation en bref de ce très beau projet qui a permis de recruter des dizaines et des dizaines d'adhérents ».

M. Aubert, Président de la société calédonienne d'ornithologie

PROTEGER

1. Les missions entrant dans un programme de suivi scientifique

Les actions de suivi scientifique viennent généralement en assistance à un programme de conservation existant. Ces actions (observation, comptage, mise en place d'outils de protection des espèces menacées, etc.) sont généralement sous forme de missions de quelques jours, sur des lieux précis choisis par la structure dans le cadre de programmes. Les volontaires complètent les équipes de personnels permanents dans leur travail de tous les jours. Les missions se déroulent dans la durée et sont reproduites de façon régulière pour connaître l'évolution du sujet en fonction du facteur temps. Les bénévoles partent aux dates où ils le désirent, selon les possibilités de la structure d'accueil.

6 missions soutenues par deux structures font appel à des bénévoles en Guyane.

Inventaire faune pélagique	GEPOG/RNN Grand Connétable
Description : les bénévoles participent au suivi de la faune marine (oiseaux et mammifères). Le repérage non-protocolaire est réalisé par écoute acoustique et par photographie.	
Territoire : missions au large des eaux de Guyane.	

Date de mise en place : en 2011 et en 2012.

Présence de faune pélagique - Etat initial avant les travaux de déroctage

GEPOG

Description : les bénévoles réalisent un protocole de détection de la faune marine (écoute acoustique et observation). Cette action s'inscrit dans un programme d'alerte durant les travaux de tirs dans des zones rocheuses.

Territoire : route des plages (Lodge Balourou, vue sur l'entrée de l'estuaire / Dégrad des Cannes).

Date de mise en place : du 15 au 20 juillet 2015 (15 jours avant la date officielle de début des travaux).

Programme de suivi du Coq de Roche

GEPOG

Description : les bénévoles appliquent le protocole de recherche des nids et des grottes, le protocole de suivi des oiseaux équipés de balises et le protocole de suivi de reproduction. Ils participent au programme de suivi de l'espèce qui a pour objectif d'améliorer l'état de connaissance de la biologie et de l'écologie de l'espèce. De plus, ils peuvent participer à l'étude de fréquentation des sites (enquête/questionnaire grand public).

Territoire : Montagne de Kaw, Montagne des Gouffres, Montagne Petite Tortues, Monts Atachi-Bakka, Nouragues.

Date de mise en place : depuis 2010.

Programme de suivi du Hoazin Huppé

GEPOG

Description : les bénévoles appliquent le protocole de recherche de nids, de recherche d'adultes et de description des habitats. Ces actions entrent dans le cadre du programme de suivi de l'espèce (amélioration des connaissances sur la biologie et écologie et monitoring à moyen terme).

Territoire : Approuague, Rivière de Kaw, Kourouaï.

Date de mise en place : depuis 2009.

Programme de suivi des espèces limicoles

GEPOG

Description : Les bénévoles appliquent le protocole de marquage, le protocole de suivi et le protocole de comptage. Ces actions sont inscrites dans le programme de suivi du groupe faunistique (amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces).

Territoire : Rizière de Mana, Pointe-Isère, Awala-Yalimapo.

Date de mise en place : depuis 1993.

Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo - Volet inventaires scientifiques

Iñonoli

Description : les bénévoles qualifiés mettent en place des inventaires d'un taxon précis, et encadrent des bénévoles non-qualifiés. Ils alimentent la base de données de l'association.

Territoire : action réalisée autour du fleuve Iracoubo (cours d'eau, zone forestière et savanes).

Date de mise en place : depuis décembre 2014.

NB : d'autres programmes rentrant dans le champ des suivis scientifiques sont probablement mis en place en Guyane mais les responsables n'ont pas été rencontrés : suivis des caïmans par la Maison de la Nature des Pripri de Yiyi (SEPANGUY), suivi Amazonas (GEPOG).

▪ Diversité des objectifs

→ **Améliorer l'état de connaissance des espèces** ou des groupes faunistiques

Sont concernés : *Programme de suivi du Coq de Roche, Programme de suivi du Hoazin Huppé, Inventaire faune pélagique.*

Le suivi Coq de Roche a la particularité, en plus de faire participer les bénévoles au protocole de suivi, de les impliquer dans l'étude de fréquentation des sites.

→ **Améliorer l'état de connaissance d'un territoire**

Les *Inventaires faune-flore autour de l'Iracoubo – Volet inventaires scientifiques* sont de la propre initiative des bénévoles. Ceux-ci sont cependant qualifiés, utilisent des protocoles d'inventaires précis et le réalisent de façon autonome (mise à disposition de qualifications).

→ **Étape préliminaire avant programme d'alerte**

Présence de faune pélagique - Etat initial avant les travaux de déroctage.

▪ Des actions sous forme de missions

Les bénévoles participent à des missions qui durent entre 1 et 10 jours. Ces missions sont réalisées de façon régulière suivant la biologie de l'espèce et le protocole à mettre en place.

▪ Des territoires liés au sujet étudié

Suivant l'écologie de l'espèce/du groupe, souvent en zone naturelle où les espèces communautaires sont présentes.

→ **Territoires disparates**

En zones forestières pour le *Programme de suivi du Coq de Roche*, en zones alluviales pour le *Programme de suivi du Hoazin Huppé*.

→ **Territoires étendus**

Sur le littoral (banc de vase) pour le *Programme de suivi des espèces limicoles* et au large des côtes pour l'*Inventaire faune pélagique*.

→ **Territoire précis**

Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo, Présence de faune pélagique - Etat initial avant les travaux de déroctage.

▪ Divers participants

Les bénévoles suivent un protocole de suivi précis, mais sont encadrés par le porteur de projet, et peuvent bénéficier d'une formation. Ces missions ne demandent pas de compétences particulières mais sont souvent physiques. En effet, il est en général demandé au bénévole d'avoir la « capacité d'évoluer en terrain difficile », de savoir nager et d'être capable de dormir en forêt.

A noter que les *Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo* font appel à des bénévoles spécialistes d'un ou plusieurs taxons et reconnus dans leur domaine, qui encadrent des bénévoles novices.

2. Centres de soins animaliers (faune sauvage)

Agir bénévolement dans un centre de soin, c'est soutenir l'équipe de soigneurs animaliers dans leurs activités. Les bénévoles ne sont pas forcément qualifiés pour effectuer des soins mais peuvent remplir différentes tâches (nourrissage, entretien, amélioration et agrandissement des infrastructures du centre, aide au rapatriement des animaux vers le centre de soins).

Soutien au fonctionnement du centre de soin des oiseaux sauvages	CROA
Description : les bénévoles viennent en soutien à l'équipe du centre de soin. Ils aident lors des "gros soins" (contention des animaux), participent à l'entretien du centre (maintenance des perchoirs, des cages et débroussaillage de l'extérieur), ils participent au fonctionnement général de l'association et peuvent participer au transfert des animaux réquisitionnés vers le centre.	

Territoire : Saint-Laurent-du-Maroni.

Date de mise en place : NC.

▪ L'unique centre de soin faisant appel à des bénévoles en Guyane

Seul 1 centre de soin de la faune sauvage sur les 4 présents en Guyane propose du bénévolat. Les 3 autres ne font pas appel à des bénévoles pour différentes raisons :

- SOS Faune Sauvage : le centre de soin localisé dans le parc zoologique de Guyane n'est pas habilité pour encadrer des bénévoles.
- Ao-Ao : centre de soin des Xénarthres (tatous, fourmiliers) est en phase de création et désirera sûrement développer l'activité bénévole.
- Chou-Aï : centre de soin du paresseux, ouvre ses portes au public. Des bénévoles sont engagés mais ils remplissent des tâches d'accueil du public et de sensibilisation (il sera donc traité dans la partie « bénévole relais d'information »).

▪ Les difficultés pour faire appel à des bénévoles

Les difficultés pour déployer le bénévolat dans les centres de soin selon CROA sont :

- Le besoin de personnes bien formées pour soutenir les soigneurs ;
- Pas d'ouverture au public pour la protection des oiseaux réquisitionnés ;
- Pas de besoin continu (seulement deux à 3 fois par an, sauf transfert des oiseaux).

AMENAGER

1. Chantiers nature

Les chantiers nature consistent en la réalisation de travaux de manière collective, permettant de restaurer et/ou améliorer les habitats d'un site naturel, ou de le valoriser par des aménagements. Ils regroupent généralement de 5 à 20 personnes, à une date et un lieu donnés, pour une mission précise. La structure locale, porteuse d'un programme de conservation, définit les objectifs du chantier et décide des actions à entreprendre. Le programme prévoit des journées de travail et également des moments de loisirs. Les objectifs sont naturalistes mais aussi éducatifs (vie collective et découverte du milieu et des habitats).

Les chantiers nature représentent 8 % des actions de bénévolat nature en Guyane. 3 actions sont portées par 2 structures.

Action Savane – Etude de l'influence du passage du feu sur la flore des savanes	GEPOG et SEPANGUY
<u>Description</u> : les bénévoles apportent une aide technique aux techniciens chargés du protocole expérimental sur différentes placettes. Ils sont notamment chargés de surveiller la progression du feu.	
<u>Territoire</u> : savanes de l'Ouest guyanais.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2011.	

Action Savane – Chantier lutte contre l'<i>Acacia mangium</i>	GEPOG
<u>Description</u> : les bénévoles réalisent l'ensemble du protocole de gestion de l'espèce invasive (ouverture de layons, détermination de l'espèce, mesure, géolocalisation, arrachage).	
<u>Territoire</u> : Saint-Laurent-du-Maroni, Montsinéry-Tonnégrande.	
<u>Date de mise en place</u> : 2014 et 2015.	

Description : les bénévoles participent aux actions de gestion des plantes envahissantes dans le cadre du plan de gestion de la Réserve Naturelle avec l'encadrement des gardes techniciens.

Territoire : Réserve Naturelle Nationale de l'Île du Grand Connétable.

Date de mise en place : suivant les missions organisées par la Réserve, depuis 2008.

▪ Un objectif commun : lutter contre les plantes envahissantes

Les 3 missions ont le même thème : entretien d'habitats prioritaires menacés par des espèces envahissantes.

L'action savane concerne la conservation des savanes sèches. La richesse des savanes sèches est menacée par la colonisation de *l'Acacia mangium*, espèce invasive.

L'île du Grand Connétable est un site d'importance internationale pour les oiseaux. Classée en Réserve Naturelle, la biodiversité de cette île est menacée par la colonisation des zones de reproduction/de nidage des oiseaux marins par des plantes envahissantes.

A noter, l'action savane s'articule en deux phases : amélioration des connaissances (test de l'effet du passage du feu sur la flore des savanes) et gestion de la plante invasive (arrachage des *Acacia Mangium*).

▪ Des territoires d'action liés à l'habitat à protéger

Ces actions concernent la protection d'habitats naturels rares en Guyane ou de sites remarquables, et ces chantiers sont relativement localisés.

▪ Une durée courte

Les chantiers sont relativement courts, leur durée étant au maximum d'une à deux journées. Ils sont réalisés de façon ponctuelle suivant les objectifs des programmes de conservation.

▪ Un besoin en main d'œuvre important

Les bénévoles apportent une aide technique et sont donc encadrés par les équipes permanentes en charge des missions. Les actions sur les savanes font appel à de nombreux bénévoles qui apportent une main d'œuvre considérable. Par contre, les travaux de gestion de plantes envahissantes sur la Réserve Naturelle de l'île du Grand Connétable ne fait appel qu'à un ou deux bénévoles. De plus, le trajet en bateau et le logement sont coûteux. Pas de formation nécessaire mais les travaux sont physiques (soleil, isolement).

2. Agriculture, jardin et élevage

Cette catégorie rassemble toute mission bénévole en lien avec la culture et l'élevage, en tant qu'activité de préservation de la biodiversité. Bénévolat dans une ferme en agriculture biologique, soutien à l'élevage et/ou au pastoralisme en milieu rural, création et aménagement de jardins, jardins partagés sont des actions qui entrent dans ce cadre.

Deux types d'actions sont bien définis :

- **Jardin partagé** : jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village qui répond à leurs attentes et leurs besoins. C'est un lieu ouvert sur le quartier, où chacun peut pousser la grille et contribuer à y produire ensemble légumes, fleurs, fruits, aromates, plantes médicinales, etc. Le bénévole qui participe à cette action se verra confier des missions d'accueil et d'encadrement des bénéficiaires, de coordination des travaux de mise en place et de préparation du terrain.

- **Wwoofing** (ou Woofing) World Wide Oportunities on Organic Farm - Travailleur volontaire dans une ferme biologique : des hôtes (agriculteurs) se proposent d'accueillir des bénévoles (wwoofers) pour partager leurs connaissances, leur savoir-faire, leur quotidien et leurs activités, avec la possibilité pour ces derniers de se voir offrir le gîte et le couvert. Il s'agit aussi de nouer des relations particulières aussi bien avec des professionnels du monde agricole Bio que des particuliers tout aussi qualifiés.

L'enquête n'a pas recensé d'action liée à l'élevage.

8 % des actions de bénévolat nature recensés dans l'étude sont en lien avec l'agriculture.

Bénévolat en ferme biologique	Exploitation Wayabo
<u>Description</u> : les bénévoles accompagnent l'exploitant dans les différentes tâches agricoles. Suivant leurs compétences et de leur propre initiative ils peuvent mettre en place des projets.	
<u>Territoire</u> : Matiti.	
<u>Date de mise en place</u> : l'agricultrice accueille des Wwoofers depuis 2010.	

Aménagement d'un jardin partagé à Roura	Colibris
<u>Description</u> : les bénévoles participants à l'aménagement des jardins partagés peuvent avoir différentes tâches : préparer le terrain (Mayouri démantèlement du hangar, déblayage), construire l'ombrière et le local à outil, et mettre en place l'arrosage automatique, accueillir et encadrer les bénéficiaires.	
<u>Territoire</u> : Roura.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis septembre 2015.	

Eco-site - production de plantes aromatiques en vue de transformation	Mama Bobi
<u>Description</u> : les bénévoles, pour la plupart des jeunes en souffrance psychologique à la recherche d'une activité, participent à la production et à l'entretien du jardin. Avec un salarié, ils forment des « paires » (groupe d'entraide mutuelle).	
<u>Territoire</u> : Société forestière à proximité d'Apatou.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2000.	

- Des objectifs communs

Ces 3 actions tournent autour des objectifs suivants :

- **Produire**

Les 3 actions concernent l'agriculture et celle-ci est forcément dans un objectif de production. Les récoltes du jardin de Roura, sont destinées aux habitants qui auront participé.

- **Transmettre et sensibiliser**

Dans le cas de *Bénévolat en ferme biologique*, les agriculteurs « hôtes » ont notamment un rôle d'apprentissage sur les techniques agricoles envers les woofers. Les bénévoles intervenants pour *l'Éco-site - production de plantes aromatiques en vue de transformation*, sont en général des personnes en détresse. Ce lieu a pour vocation de leur offrir refuge et de leur permettre de « renouer le lien avec la terre, la compréhension du vivant », « de pérenniser les liens intergénérationnels de façon traditionnelle et culturelle Bushinengé ». Le projet *d'Aménagement d'un jardin partagé à Roura* est dédié aux habitants de la commune et permet de placer la culture dans leur quotidien. En effet, les bénéficiaires consommeront leur propre production.

- **Lieu refuge**

Les bénévoles apportent leur aide aux salariés, s'il y en a, travaillant sur le site. Cependant, leur motivation première est souvent de trouver le calme, sortir de leur quotidien et de renouer le lien avec la terre.

→ **Main d'œuvre et transmission**

Dans le cas de l'action *Bénévolat en ferme biologique*, les woofers soutiennent l'agriculteur dans ses activités quotidiennes et constituent ainsi une main d'œuvre. L'*Aménagement d'un jardin partagé à Roura* lui, fait appel à des bénévoles, capables de soutenir le projet plus ou moins de façon autonome.

■ Des tâches différentes pour les bénévoles

→ **Apport de main d'œuvre agricole**

L'*Éco-site - production de plantes aromatiques en vue de transformation* et le *Bénévolat en ferme biologique* font appel à des bénévoles pour soutenir les agriculteurs dans leurs activités.

→ **Encadrer les bénéficiaires**

L'*Aménagement d'un jardin partagé à Roura* fait appel à des bénévoles, qui auront des compétences particulières pour accueillir les bénéficiaires, les former aux techniques de maraîchage.

■ Des structures porteuses différentes

→ 2 associations et 1 agriculteur/exploitant agricole

■ Des interventions de longue durée

→ 1 à 4 mois pour le *Bénévolat en ferme biologique* ;

→ Sur long terme pour L'*Éco-site - production de plantes aromatiques en vue de transformation* et L'*Aménagement d'un jardin partagé à Roura*.

■ Des moyens de recrutement différents

→ Réseau personnel et bouche à oreille dans le cas de l'*Éco-site - production de plantes aromatiques en vue de transformation* et *Bénévolat en ferme biologique* ;

→ Réseau identifié « Colibris » dans le cas de l'*Aménagement d'un jardin partagé à Roura*.

■ Des compétences différentes

→ Pas de compétences spécifiques demandées (valeur éducative) pour agir dans l'*Éco-site - production de plantes aromatiques en vue de transformation* ;

→ Dans le cas du *Bénévolat en ferme biologique* : sélection suivant les compétences, ce que le bénévole pourra apporter au projet, ses motivations et son profil, et formation par la pratique in situ et les discussions ;

→ Pour l'*Aménagement d'un jardin partagé à Roura* : compétence en agriculture bio, encadrement, etc.

Le Wwoofing

L'enquête menée vers les agriculteurs et la coopérative Bio Savane montre que la pratique du « wwoofing » est encore très peu répandue en Guyane. Seulement quelques producteurs ont déjà accueillis des bénévoles de manière officieuse et occasionnelle. Ceci pour diverses raisons :

- Nécessité de loger et nourrir le bénévole ;
- Faire appel à des bénévoles non formés demande beaucoup d'encadrement ;
- Partager le quotidien avec les bénévoles peut être contraignant ;
- Le travail agricole peut être difficile (travail sous serres, etc.).

Cependant, d'après Bio Savane, 2 à 3 agriculteurs souhaiteraient le développer dans leur exploitation. Ils sont freinés par le manque de connaissance du cadre juridique et par manque de temps (encadrement et formation).

Pistes à explorer : Agro transformateurs de l'Ouest et Produits naturels de l'Est.

3. Construction traditionnelle en milieu forestier

Ce type d'action n'entre pas dans la typologie actuelle de « J'agis pour la nature ».

Le carbet est la construction traditionnelle la plus adaptée à la pleine forêt. La construction et l'entretien font appel à des savoirs et savoir-faire en lien avec la nature (détermination d'essences, tressage, etc.). Ces actions liées au bâti en milieu forestier ont souvent pour objectif la réappropriation de lieux pour les habitants du territoire, de renouer des liens avec la nature, transmettre et valoriser le patrimoine culturel et naturel. Lorsqu'il est construit de façon traditionnelle, les matériaux utilisés sont essentiellement issus de la nature. Les bénévoles ont des tâches techniques assimilables au chantier nature.

En plus de la construction en milieu forestier, ce type de bénévolat pourrait s'ouvrir à l'éco-construction en général et à l'embellissement urbain.

La construction traditionnelle en milieu forestier correspond à 5 % des actions retenues pour l'étude.

Rénovation du camp Arataï	GEPOG
<u>Description</u> : des chantiers bénévoles, sous forme de Mayouri, sont réalisés pour rénover le carbet à Arataï (débroussaillage, ponçage du bois, traitement anti-termites, évacuation du vieux bois). Sont impliqués les habitants de Régina, soutenus par les bénévoles du Festinouragues, et la Maison Familiale Rurale du Littoral Ouest.	
<u>Territoire</u> : Réserve Naturelle des Nouragues.	
<u>Date de mise en place</u> : fin 2015.	

Construction d'un carbet d'accueil à Roche Florian	Iñonoli
<u>Description</u> : les bénévoles réalisent toutes les étapes pour construire le carbet, c'est-à-dire la conception des plans, la destruction de l'ancien carbet, l'acheminement des matériaux, la recherche des bois d'œuvre ainsi que la construction d'un nouveau camp qui sera un lieu communautaire. L'action contribue à la réappropriation des lieux par les habitants de Bellevue et au partage de compétences entre bénévoles.	
<u>Territoire</u> : Lieu-dit Roche Florian sur l'Iracoubo.	
<u>Date de mise en place</u> : novembre 2015.	

▪ Un objectif commun de réappropriation territoriale des habitants

Ces projets participent à la réappropriation des habitants d'un territoire à des lieux anciennement utilisés.

Dans le cas de la *Rénovation du camp Arataï*, il s'agit d'un lieu anciennement interdit d'accès pour des raisons de sécurité et dans le cas de la *Construction d'un carbet d'accueil à Roche Florian*, il s'agit d'un lieu qui n'est plus utilisé par les habitants.

▪ Des objectifs différents

La *Rénovation du camp Arataï* concerne comme l'indique le nom de l'action, sa rénovation. De même pour l'action *Construction d'un carbet d'accueil à Roche Florian*, comme son nom l'indique, il s'agit de construire un nouveau camp (destruction de l'ancien carbet, construction de 3 nouveaux carbets).

▪ Des actions dirigées vers divers participants

- Les habitants de la région ;
- Des bénévoles non formés (grand public) ;
- Des bénévoles compétents : charpentier, connaissance des essences, encadrement.

▪ Des lieux éloignés

Ces deux actions se déroulent en zone forestière le long de fleuves en zones enclavées.

Les deux carbets ont été réalisés sur des périodes différentes dans le temps.

- Sur 1 mois en continu pour la *Construction d'un carbet d'accueil à Roche Florian* ;

→ A l'occasion de 3 mayouris pour la *Rénovation du camp Arataï*.

SENSIBILISER

1. Relais d'information

Les bénévoles relais d'information (ou « ambassadeurs ») représentent la structure et portent un message lié à la préservation de l'environnement. Ils sont chargés d'une mission de sensibilisation du grand public sur une problématique donnée. Ils permettent de faire un lien entre la structure, ses projets et la population. Les bénévoles sont formés puis agissent en autonomie. Ils vont aller régulièrement sur le terrain. L'objectif est de favoriser les changements de comportements à une large échelle.

5 actions de relais d'informations sont portées par 5 structures.

Programme Tortues Marines – Patrouilles de sensibilisation	Kwata
<u>Description</u> : les bénévoles sont présents sur les sites de ponte de tortues marines et ont pour objectif de limiter l'impact anthropique, les comportements inappropriés. Ils sensibilisent le grand public à la sauvegarde des espèces.	
<u>Territoire</u> : sites de ponte des tortues, soient les plages de l'Est guyanais et plages d'Awala-Yalimapo.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2000.	

Programme gestion coutumière de la faune sauvage	Mama Bobi
<u>Description</u> : les bénévoles (chasseurs sensibilisés issus du territoire) portent un message sur les comportements à adopter pour la pratique d'une chasse durable et raisonnable en direction des chasseurs. Ils transmettent aussi leurs observations sur le gibier cuisiné dans les restaurants. Ce programme est inscrit dans la gestion coutumière de la faune sauvage, les bénévoles sont considérés comme relais des autorités coutumières.	
<u>Territoire</u> : maillage de villages sur les deux rives du Maroni.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2008/2009.	

Programme santé-environnement	DAAC
<u>Description</u> : les bénévoles (issus du territoire) sont médiateurs de prévention de maladies vectorielles (décharges sauvages = niches à larves de moustiques), et médiateurs en lien avec l'accès à l'eau. Ils interviennent en porte à porte, dans les établissements scolaires, lors d'événements, et se font interprètes des habitants.	
<u>Territoire</u> : Est guyanais (Saint-Georges-de-l'Oyapock, Village Filogène, etc.).	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2008/2009.	

Programme santé-environnement	Mama Bobi
<u>Description</u> : les bénévoles (souvent issus de filières professionnelles dans le domaine de la santé) sont médiateurs de prévention de maladies vectorielles et de gestion de l'eau. Accompagnés par un salarié, ils sont en contact direct avec les habitants à travers du porte à porte (méthode du type « témoins de Jehova »). Ils ont aussi la mission de repérer des thématiques sur lesquelles pourraient agir l'association.	
<u>Territoire</u> : Ouest guyanais (quartiers et campous à Saint-Laurent-du-Maroni, Apatou, Mana), mobilité suivant les quartiers d'habitats spontanés.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2008.	

- Des objectifs de sensibilisation différents
 - **Diminuer la pression anthropique sur la biodiversité**
Le *Programme gestion coutumière de la faune sauvage* (limitation de la pression de chasse), le *Programme Tortues Marines – Patrouilles de sensibilisation* (protection des espèces de tortues) ont pour objectif commun de sensibiliser la population à des pratiques respectueuses de l'environnement.
 - **Améliorer le cadre de vie**
Les deux *Programmes santé/environnement* de DAAC et Mama Bobi visent à sensibiliser la population sur la gestion de l'eau et des déchets afin de réduire les risques sanitaires (maladies vectorielles, etc.) et à protéger l'environnement par une relation de cause à effet.

- Des zones d'action différentes
 - Dans le *Programme Tortues Marines – Patrouilles de sensibilisation*, c'est la zone d'interface espèce/homme qui est concernée : la plage, sites de ponte de tortues marines ;
 - Dans le cas du *Programme santé/environnement* de DAAC et du *Programme gestion coutumière de la faune sauvage*, l'origine des bénévoles définit la zone d'action. Les bénévoles relais ont un statut de médiateurs locaux, ils agissent dans leur village ou leur quartier (provenance culturelle) : les villages de l'Est guyanais pour DAAC, les villages des deux rives (maillage) pour Mama Bobi ;
 - Pour le *Programme santé/environnement* de Mama Bobi, les bénévoles agissent dans les : villages, quartiers, campous, et sont mobiles en fonction des habitats spontanés, plutôt en zone urbaine.

- Divers participants
 - **Connaissance culturelle et linguistique du public visé**
Les bénévoles qui interviennent ici savent parler la langue maternelle du public visé.
 - **Pas de nécessité de compétences techniques**
Les bénévoles ne sont pas obligés d'avoir les compétences en début de projet. Ils sont formés à la thématique si besoin.

- Des durées variables
 - Dans le cas du *Programme Tortues Marines – Patrouilles de sensibilisation*, c'est l'écologie de l'espèce qui détermine la durée de mise en place du programme : durant la période de ponte et d'éclosion des tortues (interventions condensées dans le temps) ;
 - Dans leurs *Programmes santé/environnement*, Mama Bobi et DAAC sollicitent leurs bénévoles au cours de l'année, tout en tenant compte de leur disponibilité temporelle.

- Formation ou qualifications
Les différentes missions sont encadrées par des référents de la structure. Ils ont notamment pour objectifs d'assurer un discours cohérent dans l'équipe de bénévoles, et utilisent différents outils de formation :
 - **Livret du bénévole et réunion mensuelle**
Un livret est remis aux bénévoles dans le cadre du *Programme Tortues Marines – Patrouilles de sensibilisation* (écologie des espèces et pratique de sensibilisation), accompagné par une réunion mensuelle réunissant les bénévoles durant toute la durée du programme (saison des pontes).
 - **Formation et encadrement**
Les bénévoles intervenant dans le *Programme Santé/Environnement* de DAAC bénéficient d'une formation sur le thème alternant théorie et mise en situation et 5 animateurs encadrent les bénévoles durant l'action. Dans le cas du *Programme Santé/Environnement* de Mama Bobi, les bénévoles sont encadrés par des salariés.

→ **Qualification**

Les *Programmes santé/environnement* de Mama Bobi et DAAC et le *Programme gestion coutumière de la faune sauvage* sollicitent des bénévoles qualifiés (chasseurs et personnes issues de filière professionnelles). Le réseau de bénévoles est restreint à Saint-Laurent-du-Maroni et les bénévoles sont donc connus par l'association. Ceci leur permet de connaître l'éthique des intervenants notamment des chasseurs.

■ Les techniques de sensibilisation :

- Discussions/échanges ;
- Observations ;
- Porte à porte ;
- Interprètes.

■ Accompagnement

- Les bénévoles agissent en groupe pour le *Programme Tortues Marines – Patrouilles de sensibilisation* ;
- Les bénévoles agissent accompagnés de salariés dans le cadre du *Programme santé/environnement* de Mama Bobi ;
- Les bénévoles agissent seuls dans les *Programme santé/environnement* de DAAC et *Santé environnement* (DAAC) et *Programme gestion coutumière de la faune sauvage*.

2. Animation de sorties nature

Les bénévoles interviennent dans des actions d'interprétation de la nature pour le grand public. Le rôle de l'animateur est de transmettre des connaissances par différentes approches et de susciter l'émotion du public dans un objectif de le sensibiliser à la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel. Dans ce type d'action, le bénévole, suivant ses compétences, peut animer toute la sortie ou appuyer les animateurs. Il participe aussi souvent à la logistique et à l'organisation des sorties.

Ce type d'action n'est pas évoqué dans la Charte du Bénévolat Nature mais rentre dans les actions de sensibilisation du public.

Organisation et animation de sorties naturalistes	GEPOG
<u>Description</u> : les bénévoles (adhérents) qualifiés dans un domaine organisent et animent des sorties naturalistes grand public. Les thèmes et les lieux varient en fonction de la spécialité du bénévole	
<u>Territoire</u> : Crique Fouillée, Estuaire de Sinnamary, Golf de Kourou, etc.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 1993.	
Programme Sotalie - soutien aux animations faune pélagique	WWF
<u>Description</u> : les bénévoles appuient l'équipe d'animateurs dans des sorties organisée pour le grand public sur des points fixes d'observation. Il apporte un appui à l'observation et à l'animation.	
<u>Territoire</u> : route de Montabo, Cayenne.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 2013.	
Soutien aux animations - point fixe d'observation au Vieux Port	GEPOG
<u>Description</u> : les bénévoles appuient l'animateur dans l'accueil du grand public. Ils aident à l'observation et à l'animation, à l'organisation et à la logistique.	
<u>Territoire</u> : Vieux Port de Cayenne.	
<u>Date de mise en place</u> : depuis 1999.	
Accueil du public et animation des visites dans le refuge des paresseux	Chou-Aï
<u>Description</u> : les bénévoles accueillent le public et animent les visites du refuge des paresseux. Ils participent aussi à l'entretien du parc.	
<u>Territoire</u> : Macouria.	
<u>Date de mise en place</u> : 2001 à 2012.	

- Des objectifs communs
 - Valoriser le patrimoine naturel ;
 - Vulgariser la connaissance scientifique.

- Thèmes et lieux différents
 - **Point fixe** (un milieu naturel/un paysage) dans le cas du *Programme Sotalie - soutien aux animations faune pélagique* et du *Soutien aux animations - point fixe d'observation au Vieux Port* ;
 - **Circuit** dans le cas de *l'Organisation et animation de sorties naturalistes* ;
 - **Une espèce** : présentation du paresseux dans le cas de *l'Accueil du public et animation des visites dans le refuge des paresseux*.

- Des tâches et compétences différentes

- **Animer des sorties** ou des visites

- Organisation et animation de sorties naturalistes, l'Accueil du public et animation des visites dans le refuge des paresseux.*

- **Soutenir l'animateur**

- Soutien aux animations - point fixe d'observation au Vieux Port et Programme Sotalie - soutien aux animations faune pélagique.*

- Des actions courtes

- En moyenne 1h à 2h.

Pistes à explorer : actions des Eclaireurs de Guyane

RAMASSER : « Mayouris » ramassage de déchets

Le « Mayouri » est un mot créole qui définit un travail réalisé collectivement. C'est un terme qui traduit la valeur du travail en commun et de l'entraide. Historiquement tournés vers les travaux agricoles (abattis), et faisant suite à l'abolition de l'esclavage, car la majorité de la population guyanaise vivait de la terre. « *Il s'agit là, clairement, d'un schéma d'autosubsistance où, bien sûr, se retrouve l'entraide: c'est le mayouri qui peut réunir jusqu'à quarante personnes pour défricher en une journée un grand abattis. En fin de saison sèche, quand tous se pressent de préparer leurs abattis avant les pluies, le mayouri, fondé sur la réciprocité des services rendus, provoque une série de manifestations collectives qui sont aussi l'occasion de faire la fête : on chante en travaillant, on partage des repas au cours desquels on échange des « blagues » et, si l'on a fini assez tôt, on danse ensuite au son des tambours* » selon l'étude menée par Marie José Jolivet. Celui qui est à l'origine du mayouri fait donc appel à la communauté pour l'aider, et en contrepartie donnera du temps à chaque participant.

Dans le contexte contemporain, le mayouri a pris des formes différentes. Le « mayouri déchet » est un terme utilisé pour parler des ramassages de déchets en groupe dans des lieux publics, urbains ou ruraux. Cependant ceux-ci sont le plus souvent organisés par des structures et pour le « bien collectif ». Contrairement au mayouri traditionnel, il n'y a pas dans ce cas de contrepartie envers les participants. Le terme mayouri pourrait donc être utilisé pour représenter le seul travail collectif.

Tout le monde connaît ici le mayouri, très fort symboliquement et culturellement. En Guyane, ils sont très nombreux et cette enquête n'en révèle qu'une infime partie : 10 structures réalisant des mayouris déchets régulièrement ont été recensés. Ceux-ci représentent 31 % des actions recensées. Ils sont d'ailleurs bien soutenus par les pouvoirs publics, en tout cas, sur le territoire de la CACL.

Mayouri ramassage de déchet sur le sentier des Salines	Kwata
Mayouri ramassage de déchet au Village Chinois	Les Frères de la Crik
Mayouri ramassage de déchet autour de Kourou	AKATI'J
Mayouri ramassage de déchet dans les quartiers de l'île de Cayenne	ANCORAGE
Mayouri ramassage de déchet au Quartier Troubiran	Chemin Troubiran
Opération Guyane Propre	Conseil Général
Mayouri ramassage de déchet et embellissement de quartiers dans l'île de Cayenne	DAAC
Mayouri ramassages de déchets autour de Kourou	Mo Péyi Prop'
Opération Villages Propres	PAG
Mayouri Crique Patate propre	Veronica Fleuranville

▪ Des objectifs différents

Un mayouri déchet peut être organisé pour diverses raisons. L'analyse des entretiens réalisés nous permet de dégager un certain nombre d'objectifs (un mayouri comprend généralement divers objectifs) :

- Salubrité ;
- Préservation des espaces naturels ;
- Santé publique ;
- Contact social ;
- Contact avec les institutions.

▪ Des lieux d'action variés

Les mayouris sont assez bien répartis sur l'ensemble du territoire et même dans des zones enclavées (Antecume Pata), attestant de son caractère fédérateur à l'ensemble de la région. La majorité est néanmoins mise en place sur l'île de Cayenne.

On remarque aussi différents lieux :

- Zones naturelles (plage, crique patate, lac) ;
- Zone urbaine (voie publique de Kourou et quartiers) ;
- Zone rurale (village et campous sur les rives du fleuve).

▪ Durée de l'action

Les mayouris durent entre 1h et 6h, souvent dans la matinée.

Leur durée dépend de :

- La motivation des participants ;
- Le volume de déchets récoltés ;
- Les tâches : ramassage des encombrants, des petits déchets. Certains complètent les actions avec du fauchage, des chantiers de valorisation des déchets (CG), des chantiers d'embellissement de quartier (DAAC) ;
- Moment festif, la collation clôturant la fin d'un mayouri est essentielle. Tous les mayouris recensés respectent cette démarche qui permet de remercier les participants et de renforcer le lien social, et qui peut être objet de motivation à participer. Les Frères de la Crik réalisent, de plus, une distribution de tee-shirts. ANCRAGE implique les habitants des quartiers dès le travail préparatoire.

▪ Différents types de structures

- Associations de quartier ;
- Associations de préservation de l'environnement ;
- Associations de proximité : différents thèmes ;
- Particulier.

▪ Les participants visés

- Habitants de quartier/villages ;
- Jeunes (AKATI'J) ;
- Familial/indéfini (Kwata, Crique Patate).

Les mayouris mobilisent généralement entre 10 et 70 personnes.

4. Les actions à venir et pistes

▪ Les actions en projet

Suivi faune RNN Kaw-Roura	PNRG
Actions de gestion - Suivi faune régulier	PNRG
Suivi faune marine	OSL
Sensibilisation	OSL
Observatoire de la Pêche	GEPOG
Observation des prestataires touristiques de la réserve de Kaw	PNRG
Sensibilisation tortues marines	Mairie de Kourou et Mo Péyi Prop'

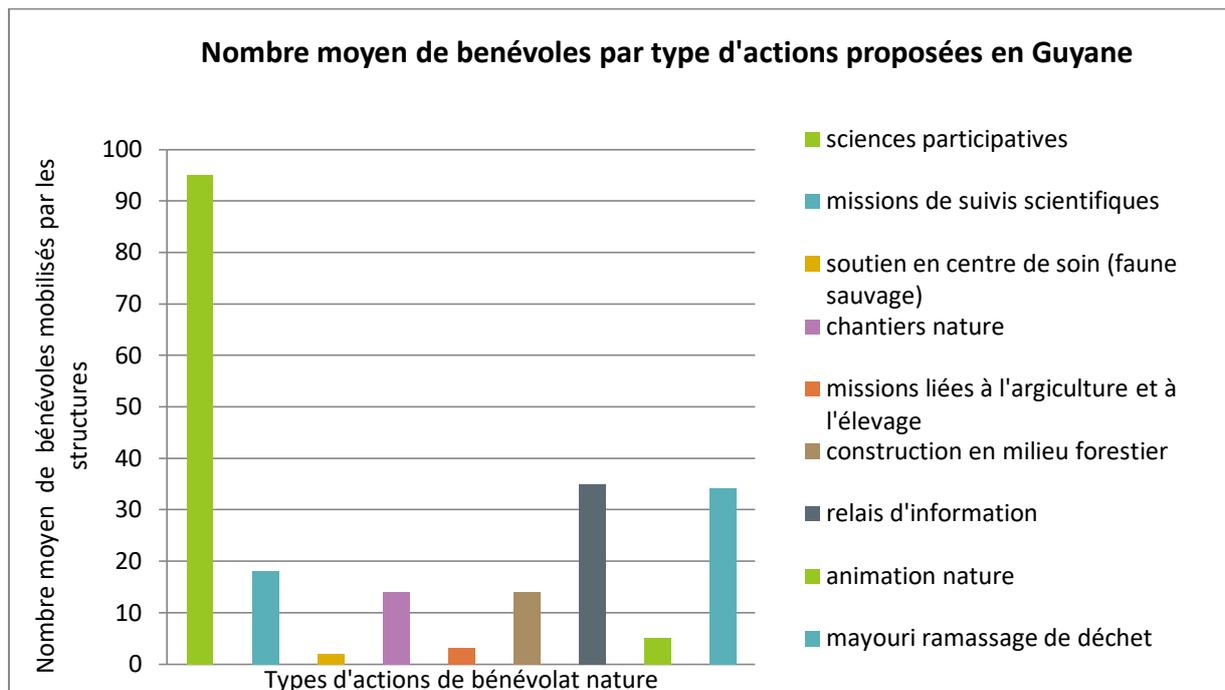
- Les pistes à explorer

Certaines actions devraient voir le jour prochainement ou les porteurs n'ont pas pu être rencontrés :

- Les suivis caïmans sur les Pripris de Yiyi par la SEPANGUY ;
- Les actions d'alertes par Maïouri Nature et les Hurlleurs de Guyane ;
- Les jardins en ville par Aethiopia 973 ;
- Les plantations d'arbres à Awala-Yalimapo ;
- L'embellissement de quartiers (plantes endémiques).

5. La mobilisation bénévole par type d'action

Le graphique ci dessous donne une indication quantitative du nombre moyen de bénévoles par type d'action. Ces chiffres sont issus des enquêtes effectuées auprès des structures proposant actuellement du bénévolat nature en Guyane.



Les actions de sciences participatives mobilisent en moyenne 95 bénévoles. Ces actions sont inscrites sur la durée au contraire d'autres actions qui mobilisent des bénévoles ponctuellement.

Les bénévoles sont appelés "contributeurs" et leur implication n'est pas quantifiée (différents types d'implication, entre l'alerte d'une structure par téléphone et la réalisation de protocoles plusieurs fois par an).

Les missions de suivis scientifiques mobilisent des bénévoles ponctuellement pour une mission, en moyenne 18 bénévoles actifs sur toute la durée du programme.

Chantiers nature et mayouris déchets sont aussi des actions ponctuelles qui mobilisent en moyenne 12 et 32 bénévoles respectivement.

2. Les structures proposant des actions

1. Structures rencontrées

Au cours de l'enquête, une soixantaine de structures ont été contactées. Les 47 actions de bénévolat nature retenues pour cette étude sont mises en place par les 20 structures suivantes :

GEPOG	CROA	AKATI'J	Conseil Général
Kwata	DAAC	Les Frères de la Crik	Parc Amazonien de Guyane
SEPANGUY	ANCRAGE	Quartier Troubiran	Veronica Fleuranville
WWF	Mo Péyi Prop'	Iñonoli	Chou-Aï
OSL	Mama Bobi	Colibris	Exploitation Wayabo

Ces dernières peuvent être classées en 5 types de structures :

- 15 associations loi 1901 dont :
 - 11 œuvrant dans le champ de la protection/préservation/éducation à l'environnement (GEPOG, Kwata, SEPANGUY, OSL, CROA, Mo Péyi Prop', Iñonoli, Colibris, Chou-Aï, DAAC, Mama Bobi) ;
 - 3 travaillant dans le domaine de la médiation et/ou du socioéducatif (AKATI'J, Les Frères de la Crik, Quartier Troubiran) ;
 - 1 spécialisée dans l'insertion (ANCRAGE).
- 1 fondation (WWF) ;
- 1 établissement public (Parc Amazonien de Guyane) ;
- 1 collectivité territoriale (CG Guyane) ;
- 1 exploitation agricole (exploitation Wayabo) ;
- 1 particulier (Veronica Fleuranville).

La majorité des porteurs de bénévolat se trouvent être des associations. Rien d'étonnant dans ce constat pour deux raisons :

- le système associatif est structurellement basé sur un fonctionnement avec des bénévoles. En effet, une association est gérée par un conseil d'administration basé sur le bénévolat. Ainsi, le secteur associatif a la culture du bénévolat ;
- En outre, le processus d'adhésion facilite les démarches administratives et d'assurance (voir partie D « Fonctionnement du bénévolat en Guyane »).

Aussi, on peut remarquer que les structures associatives qui proposent du bénévolat nature en Guyane n'œuvrent pas forcément dans le champ de la préservation de la biodiversité. On notera notamment la présence de structures de proximité (maisons de quartier, etc.) et de structures œuvrant dans le domaine social et culturel. Cependant, 55 % des actions proposées sont portées par des structures œuvrant dans le champ de l'éducation à l'environnement. A titre d'exemple, le GEPOG porte à lui seul 13 actions de bénévolat nature soit 28 % des actions proposées.

Les collectivités territoriales, les syndicats mixtes et établissements publics, et les entreprises agricoles sont aussi potentiellement des structures proposant des actions de bénévolat nature. Un particulier peut également mettre en place des actions de bénévolat nature (Véronica Fleuranville, Crique Patate).

Enfin, au cours de la phase d'enquête, nous avons pu rencontrer d'autres types de structures qui « fédèrent/mettent en réseau » des organismes impliqués dans la préservation de l'environnement :

- Bio savane : coopérative agricole ;
- Réserves Naturelles de France en Guyane.

Ces dernières ont pu nous donner un point de vue plus global sur les problématiques que rencontrent les agriculteurs bio et les réserves naturelles. Celles-ci seront abordées dans la troisième partie du rapport.

2. Pourquoi proposer des actions de bénévolat nature ?

Le bénévolat nature est un outil qui peut être mis en place par les structures pour différentes raisons :

- Bénéficiaire de main d'œuvre ;
- Réaliser une gestion douce des milieux naturels par le biais de chantiers nature ;
- Sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité et à l'écocitoyenneté (sensations et émotions induites par le contact direct avec le milieu et au travers de la pratique), sensibiliser le bénévole au travers de la réalisation d'actions sur le terrain ;
- Rapprocher le citoyen du monde naturaliste, déconstruire l'image de mise sous cloche des espaces protégés ;

- Renforcer le lien social (expérience de groupe, mélanges sociaux) et le lien avec les institutions ;
- Recruter de nouveaux bénévoles, communication sur les structures.

3. Le bénévole en Guyane : portrait de l'engagé dans les associations de protections de la nature

1. Enquête : les bénévoles agissant pour la préservation de l'environnement en Guyane

Enquête 2 : enquête dirigée vers les bénévoles actifs ou désirant s'engager dans des actions de bénévolat nature en Guyane

Methodologie :

- Questionnaire en ligne sur la page Facebook du GRAINE ;
- Relais Fondation Nicolas Hulot auprès des 9 bénévoles Guyanais et des 560 membres de la communauté de la Fondation en Guyane ;
- Appel à contribution aux bénévoles de Guyane ;
- Questionnaire détaillé via les structures ;
- Entretiens approfondis avec certains bénévoles.

43 personnes ont répondu à l'enquête et se répartissent comme indiqué dans le tableau.

Personnes ayant répondu à l'enquête	Bénévoles actifs en Guyane	Désirant s'engager
43	23	19

Limites de l'étude

Cette étude préalable a été réalisée dans une période courte (Juin-Septembre 2015), avec des moyens limités (transport en particulier).

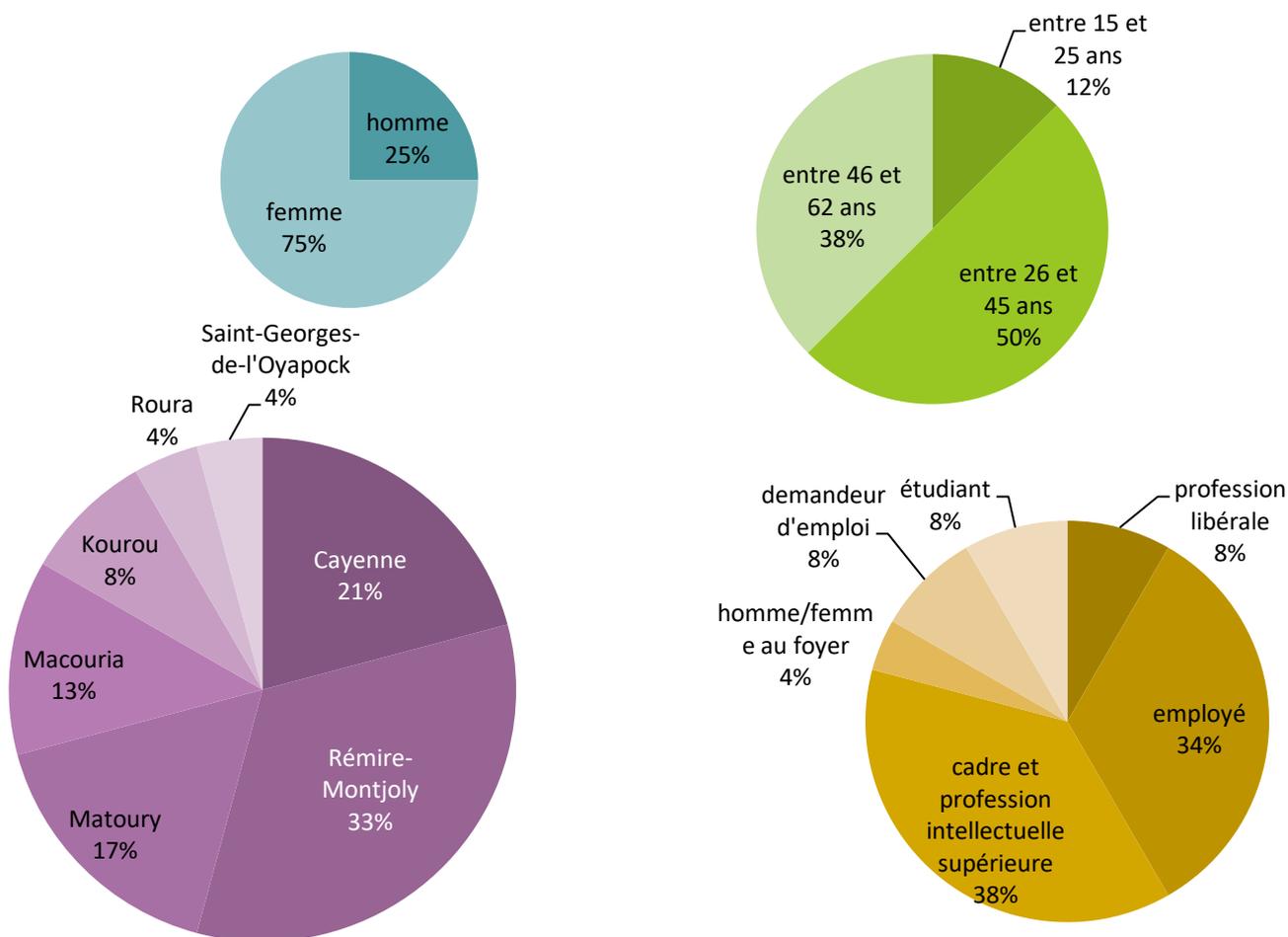
Environ 250 000 personnes vivent en Guyane et notre analyse se base sur 43 personnes. Il est ainsi important de préciser ici que l'échantillon est peu représentatif de l'ensemble de la population guyanaise.

En effet, l'enquête a été réalisée *via* un questionnaire *via* Facebook, le réseau de bénévole FNH Guyane et le réseau d'adhérents GEPOG, KWATA, WWF. Ces résultats ne donnent donc qu'une photographie partielle des bénévoles de Guyane. Il serait plus juste de dire qu'il s'agit de la carte d'identité de bénévoles surtout métropolitains, déjà sensibilisés, insérés dans le réseau des associations de préservation de l'environnement, et utilisant des modes de communication proches de ces structures.

Il est donc compliqué de généraliser les résultats obtenus et il serait nécessaire de réaliser une étude plus poussée, basée sur différents critères, notamment :

- Les bassins de vie. Il semblerait que les bénévoles aient des spécificités en fonction de leur lieu d'habitation, lié souvent à une culture particulière (Bushinengé, amérindiens, etc.) ;
- Les structures porteuses d'action de bénévolat nature. En effet, les bénévoles qui s'investissent auprès des structures de proximité ou des structures socioculturelles, à travers notamment les mayouris, ont peut être des particularités qui ne sont pas pris en compte dans le chapitre qui va suivre ;
- Les publics variés et non touchés par cette étude comme les salariés d'entreprises, les étudiants et les scolaires, les publics en insertion, les publics des structures médico-sociales, etc.

4. « Carte d'identité » du bénévole des associations de protection de la nature



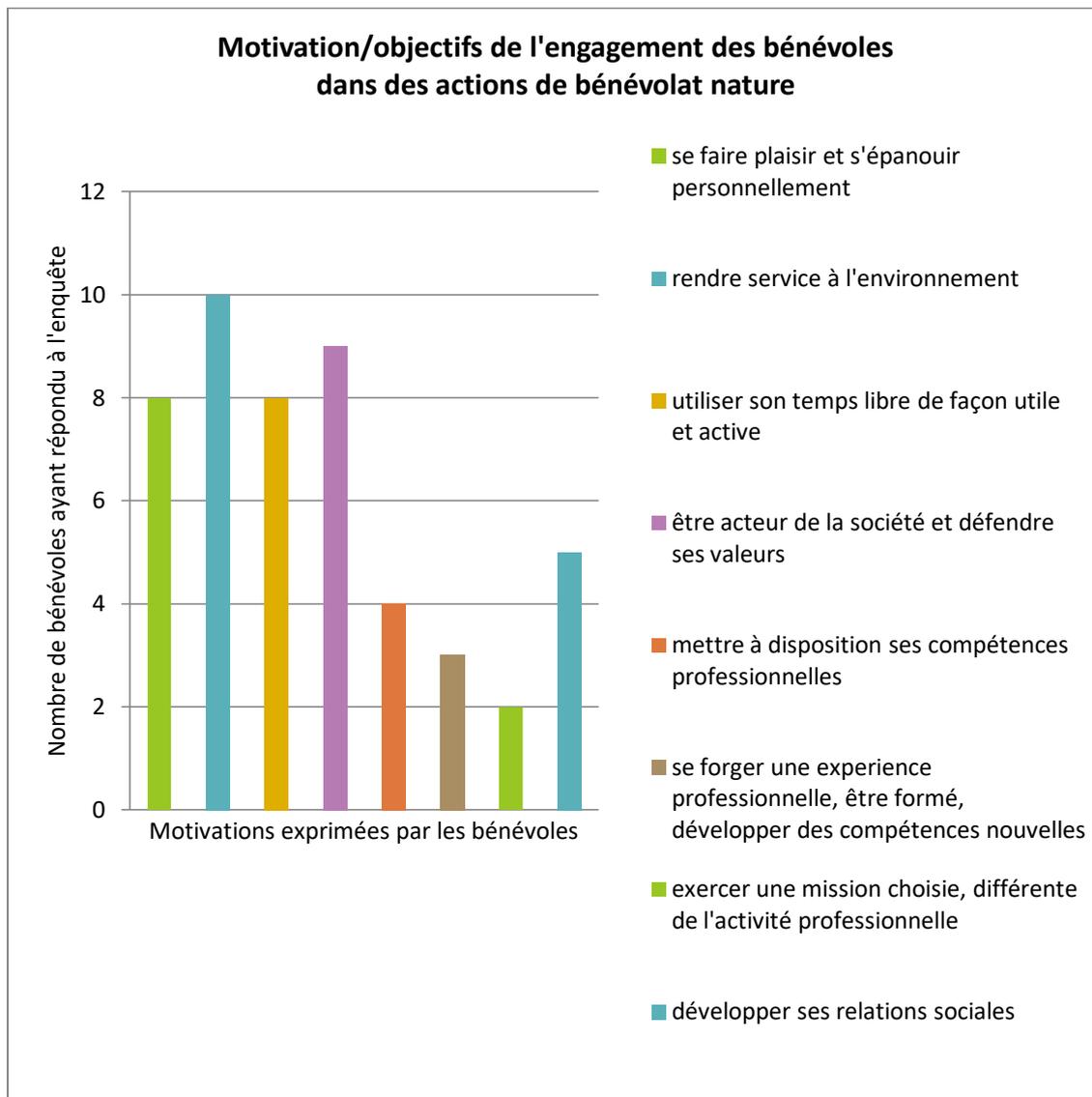
Le profil type du bénévole agissant pour la protection de l'environnement, et tel qu'identifié dans le cadre de cette étude préalable, en Guyane serait :

Une femme entre 26 et 45, cadre supérieur ou de profession intellectuelle, habitant à Rémire-Montjoly.

On peut aussi remarquer que les personnes qui ont répondu à l'enquête couvrent une partie du territoire plus large que celle de l'Île de Cayenne. En revanche, aucune réponse n'a été reçue de bénévoles situés dans l'Ouest guyanais.

Qu'est-ce qui motive le bénévole agissant dans les actions de préservation de la nature ?

Le graphique ci-dessous présente les motivations qui amènent les bénévoles à s'engager dans des actions de bénévolat nature en Guyane (résultat de l'enquête directe auprès des bénévoles).

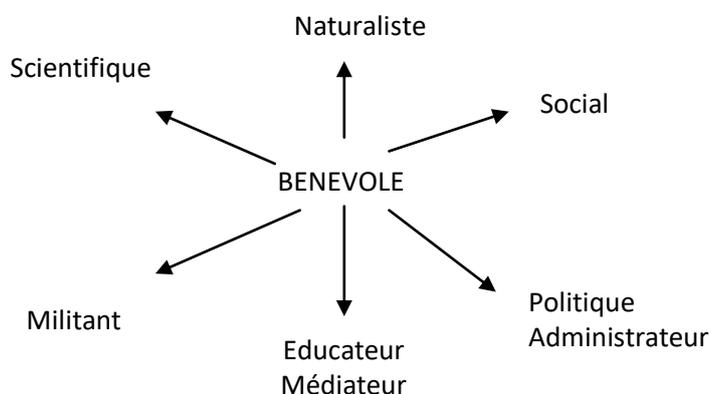


L'étude montre que le bénévole agit surtout par conviction. En effet, sa première motivation est le service rendu à l'environnement. Ce sont donc des bénévoles déjà sensibilisés à la cause environnementale qui s'investissent.

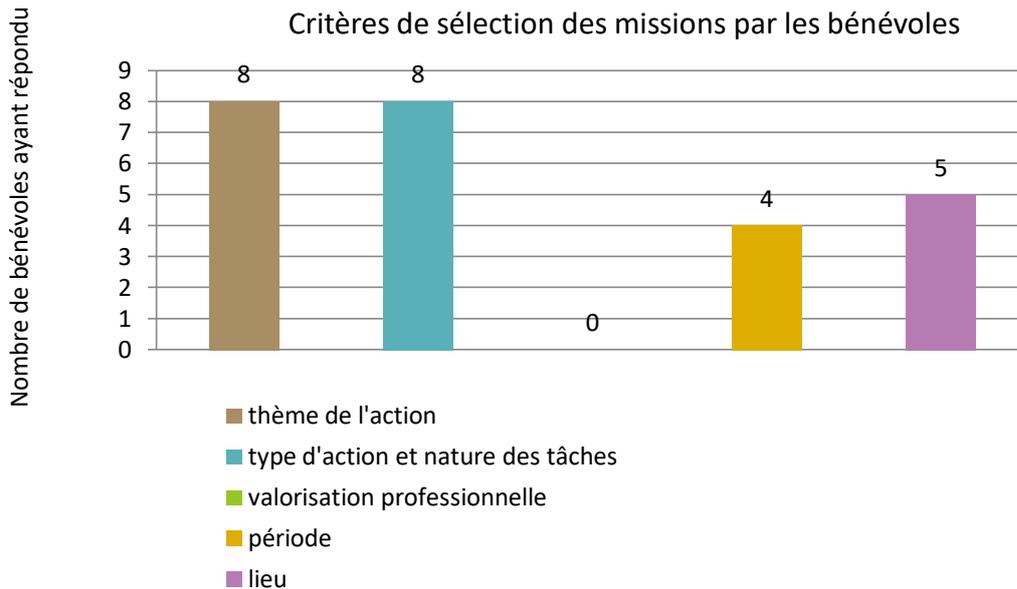
En outre, son action s'inscrit dans une démarche citoyenne, où il agit pour défendre ses idées de façon active lui permettant de développer un sentiment d'utilité et de contribution.

Enfin, il ne faut pas oublier que c'est aussi une démarche de loisir. Le bénévole s'engage mais parce qu'il y trouve satisfaction. Dans cette démarche libre et volontaire, la personne qui souhaite s'engager dans une action de bénévolat nature sélectionnera sa mission suivant différents critères.

Ce graphique, ainsi que les échanges qui ont eu lieu lors des JEP, permettent de conclure sur le fait qu'il existe une grande diversité de bénévoles et que l'on peut être plusieurs bénévoles à la fois.



2. Quels critères de sélection des missions ?



Le bénévole qui désire s'investir dans des missions de préservation de l'environnement choisira sa mission selon différents critères.

Les 2 critères principaux qui ressortent de l'enquête sont :

- **Le thème de l'action** : l'espèce, le milieu à protéger, la problématique ou les objectifs du programme dans laquelle s'insère l'action ;
- **Le type d'action** : c'est la nature des tâches qu'il aura à effectuer, la forme que l'action aura concrètement (chantier nature, relais d'information, science participative, etc.).

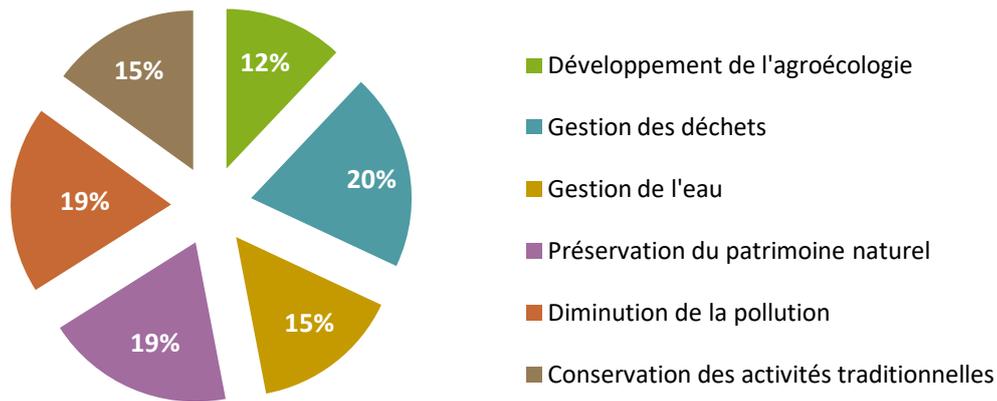
Le lieu de l'action, et la période dans laquelle s'inscrit l'action, seront deux éléments qui dirigeront aussi son choix, mais restent secondaires. Cependant, cette conclusion est à relativiser. En effet, les personnes ayant répondu à l'enquête habitent à 88 % dans la grande couronne de l'île de Cayenne c'est-à-dire très proche du siège des associations.

Quant au critère de valorisation professionnelle (3ème colonne), il ne semble pas être pris en compte dans le choix de l'action. Cela semble indiquer que ce volet du bénévolat nature est méconnu, reflet du manque de valorisation du bénévolat en tant qu'acquisition de compétences auprès de la population. Cela pourrait aussi s'expliquer par le fait que la thématique « nature » est encore considérée comme un domaine d'expert.

Cependant il est à signaler que de nombreux professionnels de l'environnement exerçant aujourd'hui en Guyane (salariés d'associations, de services de l'Etat ou de la Collectivité) sont passés par la case « bénévolat ». Ainsi l'appartenance au réseau des associations naturalistes en Guyane constitue souvent de fait un tremplin professionnel.

Thèmes de prédilection

Thèmes des actions préférés par les bénévoles



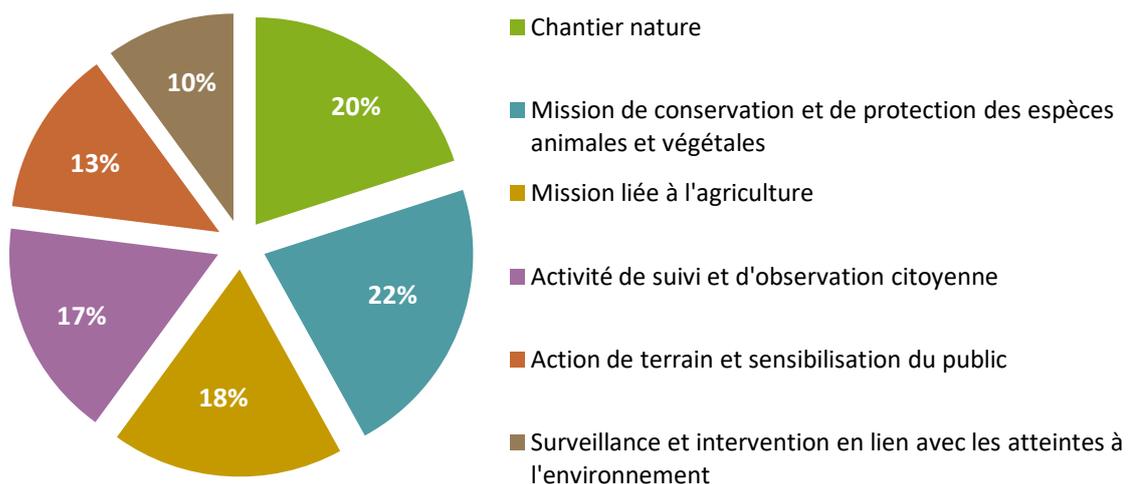
D'après l'étude, le thème des actions est le premier critère de sélection des missions.

6 thèmes sont ressortis de l'enquête de façon équilibrée. Ils correspondent à différents aspects de la préservation de l'environnement. Encore une fois, cette enquête n'a touché qu'un public bénévole agissant dans des actions de préservation de la nature.

La santé, le cadre de vie et autres thèmes qui semblent intéresser la population guyanaise ne sont pas ressortis, ce qui témoigne de la représentation très partielle des résultats.

Types d'actions

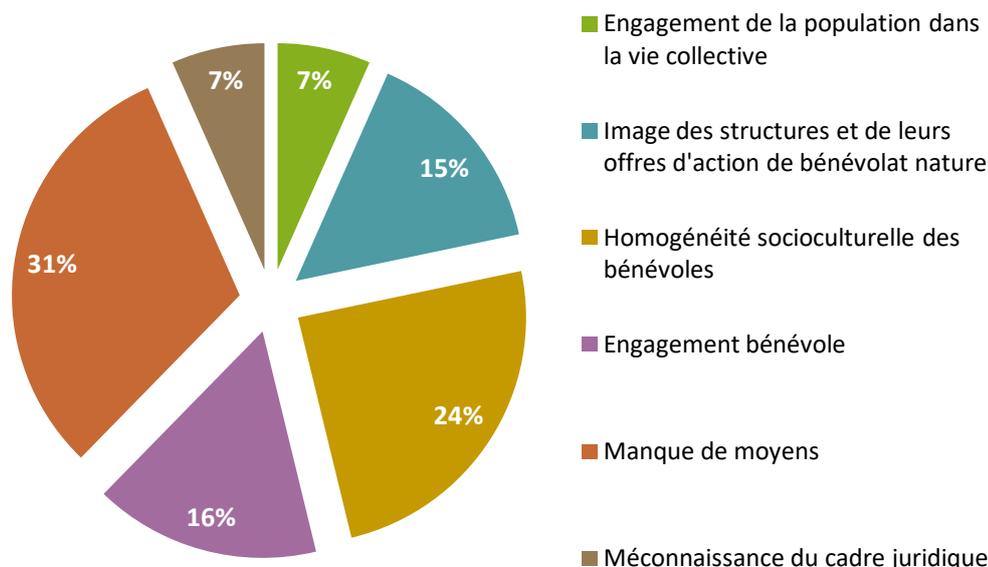
Types d'actions préférés par bénévoles



Les chantiers nature et les missions de conservation et de protection des espèces animales sont deux types de missions qui attirent les bénévoles. Ce sont des actions qui présentent un aspect scientifique et qui sont bien encadrées. Les sciences participatives, plutôt ouvertes et peu contraignantes sont, avec les missions en lien avec l'agriculture, en deuxième position.

PARTIE 4 : Les freins rencontrés pour déployer le Bénévolat Nature et leurs leviers du point de vue des structures

Freins évoqués par les structures



Le manque de moyens financiers, techniques et humains est le frein le plus récurrent limitant le déploiement des actions de bénévolat nature en Guyane (33 structures le font remonter).

Ensuite, c'est l'homogénéité socioculturelle dans le vivier bénévole en Guyane qui est évoqué. En effet, la communauté métropolitaine apparaît plus active dans les actions de préservation de la nature. Le besoin d'intégrer la population locale guyanaise dans la gestion et la préservation de l'environnement est un enjeu fondamental sur le territoire et a été évoqué par 26 structures.

En outre, le besoin d'impliquer des bénévoles à plus long terme, sur l'ensemble de la durée des projets, est un sujet transversal qui touche un grand nombre d'associations.

A. L'engagement de la population dans la vie collective

Etre bénévole, c'est s'engager gratuitement pour la communauté.

Cependant, l'implication dans la vie associative est en mutation. On observe qu'il n'y a pas de crise du bénévolat mais que l'engagement des bénévoles tend vers une diminution du bénévolat régulier⁵.

« Le bénévolat subit une forte baisse ses dernières années en Guyane. Ceci serait expliqué par la conjoncture sociétale : le chômage ambiant, la demande de rémunération et la multi-activité des guyanais. » d'après Marie Mouniq, responsable du service d'appui à la vie associative de l'APROSEP. De plus, l'activité bénévole serait peu reconnue par les institutions, en lien avec une méconnaissance de ce que cela recouvre. Le bénévolat en général manque de visibilité et n'est pas ou peu mis en valeur auprès de la population guyanaise.

Les leviers

→ Impliquer la population dans la vie citoyenne

En Guyane, il existe la notion du « faire ensemble » : le mayouri. Il permet de lier les personnes autour du souvenir de l'action réalisée collectivement. C'est aussi l'occasion de créer une cohésion, une unité et restaurer une dynamique de vie citoyenne.

⁵ Extrait du rapport sur l'engagement associatif de France Bénévolat publié en 2014

De plus, la prise de conscience du « chacun fait sa part », couplée à la mise en place de projets participatifs environnementaux, permettraient une première approche de la participation bénévole envers les publics éloignés des préoccupations environnementales.

En effet, en s'appuyant directement sur les besoins des personnes en termes de cadre de vie, d'embellissement de leur quartier, de connaissance de la nature en ville, de lien social, le bénévolat nature pourrait trouver d'autres types de personnes à impliquer.

Ces projets nécessitent un appui fort « à l'intérieur » des différentes communautés via des médiateurs par exemple. Ainsi, ce sont de nouveaux partenariats qu'il s'agit ici d'inventer afin de sensibiliser, impliquer davantage les populations dans ce type de projet.

→ Valoriser l'engagement bénévole

Il faudrait également valoriser l'activité bénévole, auprès des institutions (Mission locale, Pôle Emploi, etc.), mais aussi et surtout auprès des citoyens guyanais, en identifiant des lieux stratégiques pour communiquer auprès de tous (marchés, bars, lieux de vie associative et culturelle, etc.) tout en utilisant les médias locaux. L'objectif ici serait de valoriser les bénéfices pour le bénévole en mettant en avant que :

- le bénévolat est une alternative (temporaire ou périodique) à l'activité économique. C'est un moyen d'acquérir des compétences et de se former. Il peut permettre de compléter une formation et n'est pas en opposition avec la recherche d'emploi. Il permet d'élargir son réseau personnel et professionnel ;

- le bénévolat est aussi un loisir. Il permet de sortir de l'ordinaire, de se changer les idées, de découvrir de nouveaux projets, de découvrir la nature en sécurité, de créer du lien social, de se faire plaisir en faisant ensemble, etc.

Lors des JEP, il a été évoqué l'idée d'organiser la Journée du Bénévolat Nature, qui permettrait à la fois de mettre à l'honneur les bénévoles et de sensibiliser, d'informer sur ce qui existe sur le territoire. Cette journée pourrait être organisée en lien avec les acteurs associatifs culturels et sportifs afin d'échanger sur les politiques de recrutement et de pérennisation des bénévoles chacun dans son secteur, ainsi que d'élargir le public amené à participer. Ont également été évoqué le Passeport bénévole et la rédaction collective d'un support de promotion.

B. L'image et l'offre des structures de bénévolat nature

▪ Une image controversée des associations de protection de la nature

Les associations et structures œuvrant dans le champ de la préservation de l'environnement ne véhiculeraient pas une image positive auprès de la population guyanaise, pour plusieurs raisons consignées ici :

- Appartenant à un monde éloigné des préoccupations directes de la population, certaines associations rencontrées attestent d'un manque de (re)connaissance de celle-ci. Ces associations sont connues pour leurs expertises naturalistes et cela peut créer un clivage entre associations et populations, qui pensent ne pas être à sa place ou pas assez « expert » pour participer ;

- La mise en réserve (espaces protégés) et les réglementations liées à la protection de la biodiversité peuvent être perçues comme contraignantes par la population et induit une perte de confiance, voire un sentiment de méfiance, envers le monde naturaliste. La protection de la biodiversité, la nature, le Développement Durable, la notion de bénévolat, sont des concepts relativement nouveaux sur le territoire guyanais. En effet, nous vivons sur un territoire encore peu peuplé et impacté. Les préoccupations des habitants se tournent plutôt vers les besoins de rattrapage structurel (construction de logements, développement d'infrastructures sanitaires de gestion de l'eau et des déchets par exemple), considérés comme prioritaires. Les impacts, indirects ou à plus long terme, de la dégradation environnementale et de la perte de biodiversité, sont encore méconnus par une grande partie de la population.

Ainsi, il est important de travailler à l'appropriation des enjeux environnementaux par la population, de les adapter à la culture locale et de faire du lien avec les savoirs traditionnels.

- **Des actions peu attrayantes**

Parfois les actions nécessitant des bénévoles sont peu attrayantes, ce qui induit des difficultés à mobiliser : les missions sur le terrain en Guyane peuvent être éloignées, longues et/ou physiques. En effet, la chaleur, les moustiques, la nuit, l'isolement des sites, sont des conditions relativement rudes qui rendent les actions plus contraignantes et ne séduisent pas beaucoup de participants.

- **Des actions qui demandent des compétences**

Certaines actions demandent des compétences professionnelles spécifiques. C'est le cas par exemple des actions s'inscrivant dans les programmes de conservation au niveau des aires protégées et celles en lien avec l'agriculture. Une sélection préalable des bénévoles est souvent mise en place.

D'autres actions font appel à des bénévoles qui connaissent bien le territoire. Avoir des bénévoles guyanais, c'est avoir une source de connaissance pour un site donné (son histoire, sa population, des connaissances sur les usages, les espèces et les milieux).

Fort de ce constat, 2 stratégies sont développées par les structures :

1. S'appuyer sur des bénévoles compétents (compétence scientifiques et/ou du territoire). Dans ce cas, les temps d'encadrements et de formation sont très réduits. La stratégie déployée ici est de permettre aux programmes d'avancer plus vite en réduisant les contraintes de moyens humains. L'objectif principal poursuivi est la cause environnementale. Cependant, ce type de bénévole est plus difficile à trouver et nécessite une bonne connaissance du vivier de bénévoles compétents par les structures. De plus, ce type d'actions n'implique pas les populations locales en général.

2. S'appuyer sur des bénévoles "non naturalistes". Ici, logiquement, les temps d'encadrement et de formation sont plus conséquents et font même partie des objectifs du programme. En effet, la valeur éducative est un objectif en soi dans ce type de stratégie. Cependant, cette stratégie doit être bien réfléchi dès le départ car elle demande un investissement humain de plus longue durée pour la structure, qui peut être peu rentable (implication à trop court terme des bénévoles) ou inexistante (formation soigneur animalier). Ce type de stratégie présente l'avantage de pouvoir impliquer plus facilement la population locale.

- **Des moyens de communication peu adaptés aux populations locales**

La communication est un facteur important dans le recrutement des bénévoles. Le sexe, l'âge, la culture et le territoire sont des facteurs qui influenceront les moyens de communication de prédilection d'un individu. Les entretiens témoignent d'une mauvaise gestion de la communication, d'un manque de communication sur les offres émanant des structures associatives, ou d'une communication souvent peu adaptée au grand public.

L'outil internet, les listes de diffusion au réseau adhérent, n'atteignent souvent qu'une partie du vivier potentiel de bénévoles et touchent essentiellement les bénévoles déjà impliqués et sensibilisés, connaissant les associations.

Outre les outils de communication utilisés, il s'agit également pour les structures de travailler à l'adaptation du vocabulaire employé quand ils souhaitent toucher un public non initié : pas de termes trop techniques qui font peur.

Les leviers

→ Un vocabulaire plus simple et adapté

Un travail sur l'adaptation et la simplification du vocabulaire utilisé pour présenter les actions de bénévolat nature est à réfléchir, en fonction du public visé. Certains documents pourraient même

être traduits pour une meilleure appropriation de tous. Cela permettrait de (re)tisser du lien entre les structures de protection de la nature et la population en expliquant que tout le monde est concerné et peut agir à son niveau.

→ Identifier et diversifier les moyens de mobilisation

Les marchés, les bars, les espaces de rencontre sportives ou culturelles sont autant de lieux à recenser pour permettre une communication plus adaptée aux populations visées. Ce type de communication de proximité doit être couplé avec des actions de communication plus classique tel que les média locaux (radio, internet et télé).

→ Varier les actions de bénévolat nature

Au vu de « l'évolution » de l'engagement bénévole, et d'après les entretiens réalisés, les actions attirant les bénévoles concerneraient :

- Une espèce emblématique, un milieu attractif ;
- La santé (de cause à effet, la santé touche individuellement) ;
- Le patrimoine naturel et culturel (espèce endémique, site touristique, bâti) ;
- Le lieu de vie (embellissement de quartier, réappropriation de lieux, ancrage territorial) ;
- Le quotidien (la chasse, l'eau, les déchets).

Il s'agit ici pour les structures de proposer un réel programme de bénévolat nature, composés de différents types d'actions. Les différents critères à varier sont :

- le thème ;
- le temps, la durée de l'action (de 1h à plusieurs jours), mais aussi la période (le soir, le week-end) ;
- la pénibilité ;
- le lieu ;
- les objectifs (ou portes d'entrée) ;
- les compétences ou non ;
- les langues (certaines sorties pourraient être proposées en créole par exemple).

L'organisation logistique autour des actions proposées semble être un frein également pour certains bénévoles. Il est donc important pour les structures de penser à alléger ces contraintes :

- prévoir des occupations pour les enfants des bénévoles, pour des publics familiaux ;
- organiser ou faciliter (covoiturage) le transport des participants.

C. L'homogénéité socioculturelle

Le manque de diversité dans le vivier bénévole est un frein quasi omniprésent évoqué par la majorité des structures. Ce constat s'explique de différentes manières.

• Chaque individu perçoit l'environnement de manière différente

La population locale ne « comprendrait pas l'utilité » de certaines missions mises en place. Ce constat suggère que les structures ne donneraient pas assez de sens aux actions proposées. De plus, certaines parties de la population ne s'investiraient pas dans les actions (par exemple certains mayouris déchet mobilisent principalement les enfants).

Les centres d'intérêt (et la notion de préservation de l'environnement) d'un individu peuvent être influencés par ses besoins, sa culture et son éducation, son lieu de vie, son âge et son sexe entre autres. La population guyanaise est très diversifiée et il est donc difficile d'impliquer toute la société civile dans toutes les actions de bénévolat nature.

Les leviers

→ Donner du sens aux actions de bénévolat nature

La mise en valeur des différents objectifs ou portes d'entrées de l'action - qui touchent individuellement ou collectivement - pourrait être un levier pour impliquer la population dans la vie

citoyenne, voire éco-citoyenne. Ceci induit, pour les structures, un travail en amont dans leur manière de présenter l'objet de leur action, et surtout les différents objectifs poursuivis. A titre d'exemple, une action de préservation d'une espèce emblématique de Guyane peut être "affichée" comme une action de conservation mais aussi de valorisation du patrimoine guyanais ou d'éco-tourisme autour d'une espèce.

→ Développer des partenariats avec le monde associatif hors du monde de l'environnement.

Plusieurs structures ont évoqué le besoin de travailler avec d'autres structures associatives : régies de quartier, sociales, médico-sociales, etc. afin de toucher un plus large public et d'améliorer l'ancrage sur le territoire pour pérenniser leurs actions. En effet, ces structures de proximité sont souvent très bien implantées dans les territoires et travaillent avec des médiateurs locaux.

Ces médiateurs, souvent issus des communautés et possédant les codes sociaux et le langage adapté, pourraient être sensibilisés, voire formés aux sujets naturalistes et deviendraient alors des personnes ressources "relais locaux" d'informations et de mobilisation.

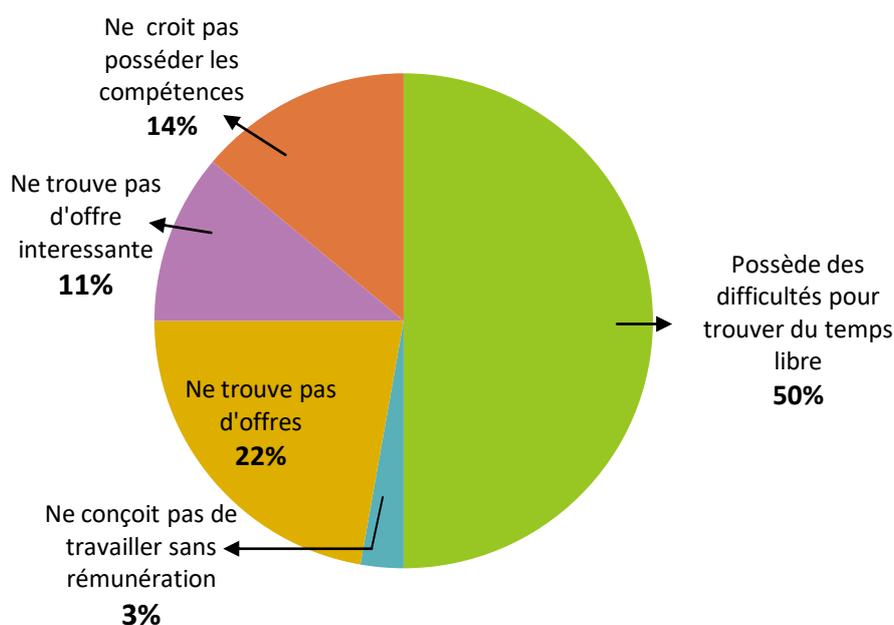
D. Les freins de l'engagement des bénévoles

La mobilisation pérenne des bénévoles est le second frein abordé par les structures consultées. En effet, pour des programmes planifiés sur plusieurs mois, il est nécessaire d'avoir une présence des bénévoles sur l'ensemble du projet.

D'après les structures, plusieurs raisons expliquent cet engagement à courte durée :

- le «turn-over», spécifique au territoire guyanais (les personnes formées s'en vont) ;
- l'approche « consommateur » de nombreux bénévoles (qui viennent par curiosité, profitent de l'apprentissage, testent une courte période, puis passent à autre chose) ;
- le temps : l'indisponibilité des bénévoles (50 %). Plusieurs personnes interrogées ont évoqué que la population guyanaise se mobilise surtout pendant les périodes de vacances scolaires (juillet/aout).

Le schéma ci-dessous présente les freins évoqués **par les bénévoles enquêtés**.



Les 3 premiers freins sont liés au temps disponible pour l'implication, frein également identifié par les structures, puis la difficulté à trouver des offres de bénévolat et enfin l'idée *a priori* qu'ils ne possèdent pas les compétences requises.

Les leviers

→ Adapter la plateforme « J'agis pour la nature »

Il s'agit de pallier à la difficulté que rencontrent les bénévoles potentiels pour trouver les offres de bénévolat nature adaptés à leur motivation et leur temps disponible.

Or il existe un outil, déjà fonctionnel, en métropole et à La Réunion qui permet de faire le lien entre l'offre et la demande : la plateforme "J'agis pour la nature".

Il s'agit donc ici d'en faire la promotion auprès des structures et de la population afin d'optimiser cette mise en lien, de centraliser l'offre et la demande et de formaliser une base de données de bénévoles intéressés. Lors des JEP, la plate-forme a été présentée par Maxime André Shaughnessy de la FNH aux structures et bénévoles participants aux ateliers.

Suite à cette présentation il a été décidé collectivement de constituer un groupe de travail motivé pour se pencher en 2016 sur les adaptations à apporter à cette plate-forme afin que cet outil soit bien en cohérence avec le territoire guyanais et puisse être porté et animé par une structure locale.

L'adaptation et l'adoption de cet outil par les acteurs Guyanais présente le double intérêt de disposer d'un outil déjà rodé et d'être immédiatement relié/relayé au niveau métropolitain et autres DROM-COM.

De plus à l'instar de ce qui avait été développé récemment à la Réunion, la FNH mettrait à disposition un fond de 10 000 euros spécifique Guyane (au travers d'appels à projets trimestriels) pour soutenir les missions de bénévolat nature des structures s'engageant sur la plate-forme du réseau « J'agis pour la nature ».

→ Construire un « noyau moteur »

Pour remédier au manque de mobilisation continue des bénévoles, il serait important de maintenir une dynamique dans les programmes et les actions.

Pour cela, plusieurs solutions :

- Avoir un « noyau solide » de bénévoles intéressés et volontaires, les former et les impliquer progressivement dans l'organisation et la définition des actions ;
- Intégrer davantage de bénévoles locaux permettrait de remédier au turn-over métropolitain.

Il s'avère aussi que les personnes qui possèdent des compétences seraient plus investies (Wwoofing, Mama Bobi) car elles mettent en application des connaissances déjà acquises et ne se posent pas la question de leur légitimité.

→ Valoriser les résultats et avoir une réelle politique de célébration de l'engagement bénévole, de convivialité

Enfin dans la perspective de mieux fidéliser les bénévoles, il est important de les remercier pour leur engagement dans les actions, en mettant en perspective ce à quoi ils ont participé : valoriser les résultats obtenus, organisation de soirées conviviales de retour sur le projet, etc.

Ces temps forts, tout comme les actions de bénévolat en tant que tel, se doivent d'être conviviaux afin de répondre aussi à l'attente de rencontres et de création de lien social des bénévoles.

Entretien avec La Cimade - la crise des bénévoles

La Cimade est une association qui travaille avec les demandeurs d'asile.

Formés, les bénévoles participent à l'accompagnement social et juridique des bénéficiaires. L'entretien révèle le même frein lié à l'engagement des bénévoles à long terme. En effet, les bénévoles ne peuvent donner assez de temps et l'association a dû supprimer certaines activités. La notion de « bénévole consommateur » est aussi présente : ces derniers viennent bénéficier des formations mais ne sont pas disponibles pendant les activités.

■ Moyens financiers et matériels

Les actions bénévoles ne sont pas forcément bon marché (logistique/main d'œuvre).

Les structures ont évoquées le frein matériel et financier pour organiser ce type d'actions (matériel de chantiers, équipements pour les protocoles d'observation, déplacement, logement, nourriture des

bénévoles, formations). A titre d'exemple, les missions en mer sont particulièrement coûteuses (affrètement du bateau) et nécessitent une contribution de la part des bénévoles qui dépassent les seuils normaux. Dans les zones reculées, il s'agit d'une logistique compliquée (transport, logement, matériel, communication). Or il a été évoqué que les missions gratuites ou les remboursements de frais sont un atout pour mobiliser des bénévoles.

- **Moyens humains**

Structurer le bénévolat, accueillir de nouveaux bénévoles, organiser leur mobilisation, les encadrer, demandent du temps de la part des salariés de la structure. Pour beaucoup, elles n'ont pas de poste consacré à cette mission et peu de disponibilité de leurs salariés ou de leurs administrateurs.

Les leviers

→ Développer le partenariat institutionnel

Les structures institutionnelles, subventionnant les associations de protection de la nature, méconnaissent les besoins matériels, techniques et financiers dont auraient besoin les structures pour proposer de réels programmes de bénévolat nature. Il s'agit ici de faire du lobbying auprès des institutionnels pour que des enveloppes financières et/ou techniques soit dédiées à ce type d'actions.

→ Consacrer un poste pour encadrer le bénévolat

Peu de structures associatives ont aujourd'hui les moyens de créer des postes "vie associative et bénévolat nature". Pourtant, sans permanent dédié à cette mission, il est difficile de mettre en œuvre les leviers évoqués dans les pages précédentes.

→ Proposer un projet de mobilisation de bénévolat au réseau « J'agis pour la nature »

Tenant compte des propositions de la FNH, des possibilités de soutien financier existent pour permettre aux structures adhérentes à la plate-forme de proposer des missions de bénévoles, offres qui bénéficieront d'un large relais au travers du réseau.

F. Méconnaissance du cadre juridique, administratif et technique

Le cadre du bénévolat est assez flou et beaucoup de structures se résignent à ne pas proposer des actions bénévoles par peur d'avoir des retombées en termes de responsabilité. C'est pourquoi, le bénévolat est principalement présent dans le domaine de l'associatif, couvert par l'assurance pour ses adhérents.

Les autres structures sont réticentes à proposer des actions de bénévolat ne sachant pas comment faire en terme administratif. Elles préfèrent alors faire appel à des structures pour passer des conventions (maisons familiales rurales, centre pénitencier) ou au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) *via* des échanges conventionnés de personnels entre les réserves.

Les leviers

→ Capitaliser les retours d'expériences en la matière

De nombreux acteurs sur le territoire mettent en œuvre des actions de bénévolat nature, chacun utilisant des stratégies en terme de couverture de leurs bénévoles. Un travail de capitalisation de ces retours d'expérience serait à mener pour harmoniser et simplifier les démarches administratives.

→ Réaliser des tutoriels

Il s'agit de prendre attache avec un réseau de compétences (assureur, avocat, etc.) sur les modalités administratives, d'extension d'assurances et de responsabilités, afin de rédiger plusieurs tutoriels à destination des porteurs d'action de bénévolat nature. Ces tutoriels pourraient être téléchargeables sur Internet pour faciliter l'accès de tous à ces informations.

Ces documents restent à élaborer et à adapter à la Guyane sur la base d'outils déjà existants : *par exemple le Guide du bénévolat 2015 (DJEVA- Ministère de la ville de la Jeunesse et des Sport), le Petit guide juridique du bénévole (France Bénévolat).*

→ Mettre à disposition et mutualiser des outils adaptés

Suite au JEP Bénévolat Nature, il apparait le besoin d'un document d'appui adapté aux spécificités de la Guyane facilitant les démarches administratives et juridiques des structures qui veulent mobiliser des bénévoles individuels. Ce document pourrait prendre la forme d'une « check-list », résumé des éléments indispensables à prendre en compte et des démarches obligatoires à effectuer.

G. L'insécurité des sites

Dans des circonstances diverses des bénévoles de plusieurs structures se sont fait agressés lors de leur action de bénévolat. Ces agressions ont eu lieu sur des endroits différents, à des heures différentes.

Un travail de fond doit être mené avec les autorités compétentes pour remédier à ce problème grandissant.

Conclusion

Cet état des lieux du bénévolat nature en Guyane a été proposé dans le cadre d'un service-civique effectué au sein du GRAINE Guyane (Morgane Héraut) avec l'appui de la Fondation Nicolas Hulot pour l'Homme et l'Environnement. Ce travail réalisé en concertation avec plusieurs acteurs locaux concernés par le bénévolat nature, réalisé avec des moyens limités et sur une période courte, ne prétend pas être exhaustif. Il permet cependant d'avoir une meilleure connaissance du développement de ce type de bénévolat nature en Guyane et une photographie actualisée des actions bénévoles orientées vers la préservation des richesses de l'environnement naturel guyanais.

Nous espérons que cet état des lieux contribuera à susciter des vocations de nouveaux bénévoles et à développer le « faire ensemble ».

Ce point d'étape marque le début d'un travail de fond que nous souhaitons mener collectivement en Guyane pour mieux mobiliser les différentes populations locales vers un engagement citoyen dans des actions de bénévolat nature.

Les Journées d'Echanges et de Pratiques dédiées⁶ ont permis une réflexion collective sur la définition/redéfinition des termes couvrant le champ de l'engagement bénévole en général (et du bénévolat nature en particulier) et ont permis d'analyser et de débattre des freins et des leviers pour le déploiement du bénévolat nature sur le territoire guyanais.

Ce travail bénévole, participatif et ludique, a permis de poser les premières pierres d'un **plan d'actions Bénévolat Nature**, à porter collectivement à partir de 2016.

L'ébauche de plan d'actions prévisionnel est présentée ci-après.

La prochaine étape est la poursuite de la réflexion/concertation collective avec les acteurs motivés afin de valider le plan d'actions et de le porter collectivement : partage/mutualisation des outils-leviers, et partage/répartition de l'engagement dans les actions retenues comme prioritaires.

⁶ JEP Bénévolat Nature organisées en décembre 2015 par GRAINE Guyane à Cayenne et St Laurent du Maroni, cf. compte-rendu, annexes 3 et 4

Proposition d'un plan d'action prévisionnel 2016 – Bénévolat Nature

Ce plan d'actions a été rédigé suite aux JEP du mois de décembre 2015. Un temps de présentation et d'échange a ensuite eu lieu avec les acteurs en septembre 2016 afin de le valider collectivement et d'engager des actions concrètes dès la fin 2016.

1. DEVELOPPER ET PERENNISER LE BÉNÉVOLAT NATURE EN GUYANE

a. Structuration du réseau "bénévolat nature" :

1. Accompagner des porteurs de projet pour permettre une proximité de l'action et un meilleur maillage du territoire
Mise en relation et soutien à la fois des structures porteuses et des bénévoles potentiels, animation du réseau, mobilisation des chargés de vie associative au sein des structures
2. Identifier et recenser les différents lieux d'accueil sur le territoire pour favoriser les échanges entre bénévoles et les réalisations collectives (*carbets collectifs, structures relais*)
3. Identifier les structures potentielles pour développer de nouveaux partenariats (*exemples : régies de quartier, structures sociales et/ou médico-sociales, clubs sport-nature, etc.*)
4. Identifier et recenser les lieux de relais d'information pour optimiser la communication et renforcer la mobilisation (*lieux « stratégiques : marchés, bars, associations sportives, évènements conviviaux, et personnes-ressources « ambassadeurs »*)

b) Mutualisation des outils, des ressources, des expériences :

1. Organiser une Journée régionale du Bénévolat Nature réunissant l'ensemble des structures proposant du bénévolat nature
2. Développer et mutualiser un outil de mise en lien offre et demande
(via par exemple l'adaptation à la Guyane de la plateforme FNH « J'agis pour la nature »)
3. Mutualiser et capitaliser les retours d'expériences en termes de bénévolat (*bilan annuel des structures, succès, échecs, besoins à mutualiser lors de la journée régionale par exemple*)
4. Réaliser et mutualiser des tutoriels (*responsabilité, dommage aux bénévoles et/ou à autrui, couverture sur l'organisation des actions, utilisation en toute sécurité d'équipements spécialisés lors des chantiers, etc.*)
5. Adapter le vocabulaire employé pour l'ensemble des outils développés (*se mettre au niveau du public, des bénévoles potentiels, traduire les documents en langues locales*)

2. FORMER LES ACTEURS

1. Mettre en place des temps d'informations, d'échanges, de co-formation entre les structures associatives naturalistes d'une part et les médiateurs/relais locaux (*au sein des structures y compris les structures associatives hors du monde naturaliste*) d'autre part.
2. Former les bénévoles (*ateliers dédiés, valorisation des outils pédagogiques et centres de ressources existants, traduction des outils en langues locales, mutualisation des formations*)
3. Former les acteurs associatifs à l'implication de leurs membres et usagers dans les actions de bénévolat nature (*optimiser l'accueil des nouveaux bénévoles, la communication et la concertation, la reconnaissance et la mise en valeur des actions*)

3. CONTRIBUER A LA CONNAISSANCE ET LA RECONNAISSANCE DU BENEVOLAT NATURE

1. Diffuser et faire reconnaître le « Passeport Bénévole » aux niveaux associatifs et institutionnels en Guyane, permettant aux bénévoles de valoriser les acquis du bénévolat, (en particulier les jeunes et les demandeurs d'emploi)
NB. L'association France-Bénévolat a créé un outil concret (passeport et fiches missions bénévoles) qui est mis à la disposition des bénévoles et des structures : voir le site internet www.passeport-benevole.org. Pour avoir une valeur juridique le passeport doit être signé par 2 membres du bureau. Il constitue un signe de reconnaissance pour le bénévole qui perçoit mieux son utilité, se sent davantage intégré dans le groupe et peut valoriser individuellement ce que sa mission de bénévolat lui a apporté (enrichissement de CV, pièce justificative pour dossier de VAE). Le passeport permet à la structure associative de « préserver la ressource irremplaçable que sont ses bénévoles » (en amont: mieux les accueillir, mieux organiser leurs missions et en aval : garder trace écrite de ses bénévoles, les fidéliser, etc.)

Le Passeport Bénévole (France Bénévolat) : un outil pour les structures associatives

« En adoptant le Passeport Bénévole dès l'intégration des nouveaux bénévoles, le responsable associatif est amené à réfléchir en amont à l'organisation des missions: aux résultats attendus par rapport à l'action de l'association, aux compétences nécessaires à la réalisation des missions, aux motivations des bénévoles, etc. Vous pouvez aussi le proposer au cas par cas. En effet certains profils de bénévoles sont plus intéressés que d'autres par cet outil:

- Les jeunes :

un jeune qui n'a pas ou peu travaillé trouvera dans son expérience bénévole un premier lieu de participation à un projet collectif. Qu'une structure (votre association) reconnaisse son apport individuel et sa place dans un collectif est une force pour cet adulte en devenir, ce futur actif et ce citoyen de demain.

- Les demandeurs d'emploi :

être à la recherche d'un emploi est une situation qui peut fragiliser l'estime de soi. Un bénévole en recherche d'emploi aura plus facilement besoin de recevoir de la reconnaissance. N'hésitez pas à valoriser avec le Passeport Bénévole les compétences sollicitées lors de son bénévolat. En effet, entretenir des compétences professionnelles ou en acquérir de nouvelles est un atout pour une recherche d'emploi »

2. Avoir une action de promotion à travers des supports écrits de valorisation du Bénévolat Nature à destination des jeunes guyanais, supports qui pourront être déclinés le cas échéant en plusieurs langues locales.

3. Avoir une action de lobbying à travers des supports écrits de valorisation du Bénévolat Nature à destination des acteurs locaux (*institutions, mission locale, etc.*) pour faire reconnaître le bénévolat nature (*prise en compte dans les dossiers de financements, reconnaissance des compétences mobilisées par le bénévole, etc.*)

Annexe 1 : liste des actions entrant dans le cadre de l'étude

Nom de l'action	Structure	Classification "j'agis"	Classification type	objectif du programme
Faune Guyane	GEPOG	observer	sciences participatives	améliorer l'état de connaissance des espèces
Observatoire de la mortalité routière	Kwata	observer	sciences participatives	améliorer l'état de connaissance des espèces
STOC EPS	GEPOG	observer	sciences participatives	améliorer l'état de connaissance des espèces
Programme Sotalie - Volet point fixe d'observation	WWF	observer	sciences participatives	améliorer l'état de connaissance des espèces
Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo - Volet inventaires scientifiques	Iñonoli	protéger	sciences participatives	améliorer l'état de connaissance des espèces
Programme Sotalie - Volet observation opportuniste	WWF	observer	sciences participatives	améliorer l'état de connaissance des espèces
Inventaire faune/flore Iracoubo - Volet collecte de données photographiques	Iñonoli	observer	sciences participatives	améliorer l'état de connaissance des espèces
Suivi des échouages de Guyane	OSL et le Réseau Échouage	observer	sciences participatives	améliorer l'état de connaissance des espèces / secourir la faune en détresse
Programme Sotalie - Volet observation des prestataires touristiques	WWF	observer	sciences participatives	améliorer l'état de connaissance des espèces
Programme de suivi du Hoazin Huppé	GEPOG	protéger	suivis scientifiques	améliorer l'état de connaissance des espèces / protéger les habitats et les espèces

Nom de l'action	Structure	Classification "j'agis"	Classification type	objectif du programme
Programme de suivi du Coq de Roche	GEPOG	protéger	suivis scientifiques	améliorer l'état de connaissance des espèces/protéger habitats et les espèces
Programme de suivi des espèces limicoles	GEPOG	protéger	suivis scientifiques	améliorer l'état de connaissance des espèces / protéger les habitats et les espèces
Inventaire faune pélagique	GEPOG	protéger	suivis scientifiques	améliorer l'état de connaissance des espèces
Présence faune pélagique - État initial avant travaux de déroctage	GEPOG	protéger	suivis scientifiques	secourir la faune en détresse
Soutien au fonctionnement du centre de soin des oiseaux sauvages	CROA	protéger	centre de soin	secourir la faune en détresse
Action savane - Lutte contre l' <i>Acacia mangium</i>	GEPOG	aménager	chantier nature	protéger les habitats et les espèces
Action savane - Etude de l'influence du passage du feu sur la flore des savanes	GEPOG/SEPANGUY	aménager	chantier nature	protéger les habitats et les espèces
Gestion des plantes envahissantes sur l'Île du Grand Connétable	GEPOG	aménager	chantier nature	protéger les habitats et les espèces
Bénévolat en ferme biologique	Exploitation Wayabo	aménager	agriculture, jardin et élevage	diminuer la pression anthropique sur la biodiversité
Aménagement d'un jardin partagé à Roura	Colibris	aménager	agriculture, jardin et élevage	améliorer le cadre de vie

Nom de l'action	Structure	Classification "j'agis"	Classification type	objectif du programme
Eco-site - production de plantes aromatiques en vue de transformation	Mama Bobi	aménager	agriculture, jardin et élevage	valoriser le patrimoine naturel et culturel
Rénovation du camp Arataï	GEPOG	aménager	construction en milieu forestier	valoriser le patrimoine naturel et culturel
Construction d'un carbet d'accueil à Roche Florian	Iñonoli	aménager	construction en milieu forestier	valoriser le patrimoine naturel et culturel
Programme Tortues Marines - Patrouilles de sensibilisation	Kwata	sensibiliser	relais d'information	protéger les habitats et les espèces
Programme santé-environnement - Relais d'information risques sanitaires	DAAC	sensibiliser	relais d'information	améliorer le cadre de vie
Programme santé-environnement - Relais information risques sanitaires	Mama Bobi	sensibiliser	relais d'information	améliorer le cadre de vie
Programme gestion coutumière de la faune sauvage - Bénévoles relais pratique de chasse raisonnée	Mama Bobi	sensibiliser	relais d'information	diminuer la pression anthropique sur la biodiversité
Organisation et animation de sorties naturalistes	GEPOG	sensibiliser	animation nature	valoriser le patrimoine naturel et culturel
Accueil du public et animation des visites au centre de présentation des moutons-paresseux	Chou-Aï	sensibiliser	animation nature	valoriser le patrimoine naturel et culturel
Programme Sotalie - soutien aux animations - point fixe pour le grand public	WWF	sensibiliser	animation nature	valoriser le patrimoine naturel et culturel

Nom de l'action	Structure	Classification "j'agis"	Classification type	objectif du programme
Soutien aux animations - point fixe d'observation au Vieux Port	GEPOG	sensibiliser	animation nature	valoriser le patrimoine naturel et culturel
Mayouri ramassage de déchet sur le sentier des Salines	Kwata	ramasser	opération de ramassage de déchet	protéger les habitats et les espèces
Mayouri ramassage de déchet au Village Chinois	Les Frères de la Crik	ramasser	opération de ramassage de déchet	améliorer le cadre de vie
Mayouri ramassage de déchet autour de Kourou	AKATI'J	ramasser	opération de ramassage de déchet	améliorer le cadre de vie
Mayouri ramassage de déchet dans les quartiers de l'île de Cayenne	ANCORAGE Guyane	ramasser	opération de ramassage de déchet	améliorer le cadre de vie
Mayouri ramassage de déchet au Quartier Troubiran	Chemin Troubiran	ramasser	opération de ramassage de déchet	améliorer le cadre de vie
Opération Guyane Propre	Conseil Général	ramasser	opération de ramassage de déchet	améliorer le cadre de vie
Mayouri ramassage de déchet et embellissement de quartiers dans l'île de Cayenne	DAAC	ramasser	opération de ramassage de déchet	améliorer le cadre de vie
Mayouri ramassages de déchets autour de Kourou	Mo Péyi Prop'	ramasser	opération de ramassage de déchet	protéger les habitats et les espèces/améliorer le cadre de vie
Opération Villages Propres	Parc amazonien de Guyane	ramasser	opération de ramassage de déchet	améliorer le cadre de vie
Mayouri Crique Patate propre	Véronica Fleuranville	ramasser	opération de ramassage de déchet	améliorer le cadre de vie

Journée d'échange de pratiques "Bénévolat Nature" : 15 décembre 2015

Ordre du jour de la journée :

- 1/ Présentation du bénévolat nature
- 2/ Présentation de l'étude « **Etat des lieux des actions de protection de la nature impliquant des bénévoles en Guyane** »
- 3/ Temps de réflexion collective sur le **déploiement** du bénévolat nature en Guyane.

Sommaire

1. PRESENTATION DE LA JOURNEE	5
A. CONTEXTE.....	5
B. LE PROGRAMME.....	6
2. PRESENTATION DES PARTICIPANTS	6
3. LA RONDE DES ATTENTES	7
4. GROUPE D'INTERVIEWS MUTUELLES	7
5. PRESENTATION DES DIFFERENTES FORMES D'ENGAGEMENTS ET DEFINITION DU BENEVOLAT NATURE SELON LA FONDATION NICOLAS HULOT (FNH)	9
a. <i>Le bénévolat en général</i>	10
b. <i>Le volontariat</i>	10
c. <i>Le tourisme volontaire/humanitaire</i>	10
d. <i>L'éco-volontariat</i>	10
e. <i>Le bénévolat nature</i>	11
6. LA TYPOLOGIE DU BN SELON FNH	11
7. PRESENTATION DE L'ETAT DES LIEUX DES ACTIONS DE PROTECTIONS DE LA NATURE EN GUYANE	12
8. ATELIER DE REFLEXION COLLECTIVE SUR LE DEPLOIEMENT DU BENEVOLAT NATURE EN GUYANE	14
9. BILAN DE LA JOURNEE ET CONCLUSION	14
LISTE DES PARTICIPANTS :	15

1. Présentation de la journée

a. Contexte

En 2015, le Graine Guyane et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ont souhaité réaliser une étude relative à l'engagement en faveur de la préservation de l'environnement en Guyane. Présenté sous la forme d'un état des lieux, un rapport a été rédigé dont l'ambition est de présenter une photographie précise mais non exhaustive des initiatives locales en faveur de la protection de la nature en Guyane.

Il présente le résultat des enquêtes sur le « bénévolat nature » réalisées auprès des structures (associations, collectivités et gestionnaires) et auprès des bénévoles.

En effet, de nombreuses structures d'éducation à l'environnement en Guyane, quelle soit associatives ou sous un autre statut, proposent du bénévolat nature dans le cadre de leurs activités. Cependant, de nombreuses questions se posent encore quant à la définition du bénévolat nature, la logistique induite, les moyens de sécurité afférents, etc.

Les objectifs de cette journée sont doubles :

- restituer le rapport et apporter des éléments de réponses que se posent les structures quant au bénévolat nature
- partir des retours d'expérience pour établir un plan d'action 2016 afin de déployer un dispositif local et adapté "bénévolat nature en Guyane"

b. Le programme

Le programme a été élaboré en collaboration entre le GRAINE Guyane et la Fondation Nicolas Hulot, qui anime la plateforme nationale "J'agis pour la nature".

8h30 : Accueil des participants - Jeu "Où travaille ma structure ?"

9h00 : Présentation de la journée

9h15 : Présentation des participants

9h30 : Présentation des attentes

9h45 : Retours d'expériences "**raconter une expérience réussie en faveur de la préservation de l'environnement impliquant des bénévoles**" (GIM)

Retours d'expériences menées par les structures et bénévoles locaux

10h30 : Présentation des différentes formes d'engagements et définition du Bénévolat nature selon la Fondation Nicolas Hulot (FNH)

10h45 : Pause

11H00 : Présentation des typologies selon la FNH

11H15 : Jeu d'association d'actions de BN et typologie FNH

11h50 : Présentation de l'état des lieux des actions de protections de la nature en Guyane

12h30 : Pause déjeuner

14h00 : Atelier de réflexion collective sur le déploiement du bénévolat nature en Guyane
3 tables de réflexion : permettre la participation de tous, les aspects juridiques et sécurité, les outils de mobilisation

16h00 : Restitution en groupe complet

16h15 : Vote indicatif sur les actions proposées dans l'objectif d'établir un pré-plan d'actions

16h45 : conclusion

2. Présentation des participants

Afin d'éviter un long tour de table, nous avons fait le choix d'une présentation animée appelée "présentation par axe". L'idée est également de permettre de créer une ambiance de détente et conviviale dès le début de la journée. Lors de cette animation, l'animateur propose un axe imaginaire au sol, non gradué, où les participant-es doivent trouver leur place relativement à l'autre.

Les propositions utilisées lors de l'atelier sont :

- classer par ordre alphabétique vos prénoms
- classer par ordre alphabétique vos structures
- classer par ordre alphabétique votre lieu de vie

3. La ronde des attentes

La consigne consiste à former 1 cercle avec les chaises et s'asseoir. Chacun son tour, on se place au milieu et on exprime son attente à l'ensemble du groupe. Les autres membres du groupe se positionnent vis-à-vis de cette attente :

- A) près de celui qui énonce l'attente : complètement d'accord.
- B) devant sa chaise : plutôt d'accord.
- C) derrière sa chaise : je n'y avais pas pensé, je ne suis pas d'accord.

Les attentes exprimées par chacun et nombre de participants complètement d'accord :

Nombre total de personnes pour la ronde des attentes : 21

- **Implication des autochtones dans la protection de la nature : 20 A et 1 B**
- **Outils, expérience pour mobiliser la population : 18 A et 2 B**
- **Partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) : 17 A et 3 B**
- **Trouver une cohérence/stratégie commune pour déployer le bénévolat nature : 14 A et 6 B**
- **Passer une journée de riches échanges en toute convivialité : 13 A et 7 B**
- **Ouvrir un espace au bénévolat, au partage d'expérience : 11 A et 9 B**
- **Définitions de bénévolat, volontaire, etc. et quand passe-t-on de l'un à l'autre : 10 A et 10 B**
- Intégrer plus d'environnement dans l'éducation (rectorat) : 9 A et 11 B
- Comment intégrer le bénévolat dans l'administration publique : 6 A et 14 B

4. Groupe d'Interviews Mutuelles

Consigne :

"Raconte une expérience réussie en faveur de la protection de l'environnement impliquant des bénévoles"

L'animateur invite les participants à se regrouper par 3 (6 groupes), avec des personnes qu'on connaît moins puis invite chacun à livrer une expérience vécue en lien avec la consigne (3 x 3 min) et les deux autres à poser des questions leur permettant de bien saisir ce qui est raconté (2 min).

Il faut donc **15 min** pour faire le tour de chacune des trois expériences au sein de chaque petit groupe. Il n'y a pas de restitution des récits de chacun ensuite en plénière. (Cela permet de protéger la liberté d'expression au sein de petits groupes).

NB : Les participants prennent des notes qui ne seront pas diffusées pour ensuite s'en inspirer pour faire la définition.

Dans un second temps, il est proposé une exploitation collective, en s'appuyant sur les expériences racontées, pour définir les caractéristiques communes du bénévolat nature. Chaque groupe restitue cette phase d'exploitation en plénière.

Résultats du travail de groupe sur les caractéristiques du bénévolat nature :

GROUPE 1 / Laurent Garnier, Kulanon Appolinaire, Mykes Mimose

- Le bénévolat nature (BN) s'inscrit dans **l'idée de transmission des savoir-faire** pour préserver et conserver. Ils soulignent l'importance de ***partir des savoirs traditionnels locaux***
- le BN s'appuie également sur la **motivation des personnes**, tout l'enjeu étant de trouver comment les motiver. Un levier évoqué ici est de proposer des actions avec un objectif concret pour ***donner du sens à l'action bénévole et ainsi créer les conditions d'une réelle motivation***
- le BN met en œuvre des **échanges divers dont des échanges de compétences**
- le BN a la particularité de **travailler autour d'un objectif commun**, de servir l'intérêt général. Il permet également au bénévole de **s'enrichir intellectuellement, socialement**, d'intégrer une communauté qui défend un objectif commun

- le BN est une **activité désintéressée** c'est-à-dire non rémunératrice mais qui peut supposer des contreparties via des défraiements. Le groupe se pose la question de l'encadrement de ce défraiement : **jusqu'où est-il possible d'aller?**
- Enfin le BN est un **espace de concertation**, voire peut aller plus loin que la concertation car c'est un espace d'échange, de dialogue sans hiérarchie.

GROUPE 2 / Laure Debeir, Christine Poixblanc, Charles Bergère

- Celui qui fait = **bénévole**, amène la **notion de plaisir**
- Celui qui propose a la **responsabilité de l'encadrement, sécurité**, etc
- Induit une **gestion de ressources humaines** pour la structure
- Le bénévolat **ne s'inscrit pas forcément dans l'obligation d'un objectif concret**
- Une activité qui suppose une **adaptabilité du bénévole à l'action et de la structure au bénévole**
- La **motivation, l'implication, le désintéressement** sont des caractéristiques intrinsèques du bénévole
- Créé une relation entre le bénévole et la structure porteuse
- **Importance du retour sur l'efficacité/ les résultats** sur l'action auquel à participer le bénévole, que ce soit immédiat ou dans un laps de temps plus long
- Ne pas oublier que **le bénévole est libre de son engagement**
- Le bénévole devient un acteur de la communauté, il "entre" dans la communauté
- **Le BN peut être un levier pour impliquer les populations locales**, car les personnes qui œuvrent en faveur de l'environnement font partie d'une communauté spécifique et ce n'est pas évident d'entrer dans la bulle. Ainsi, le BN peut être une porte d'entrée
- Le BN s'appuie sur des **valeurs d'ouverture, sensibilisation, échange, mutualisme vis-à-vis des savoirs et savoir-faire**

GROUPE 3 / Isabelle Valade, Rose Andrée, Lucile Dudoignon

- Le groupe a mis en exergue la notion de **motivation** dont les leviers sont :
 - **apprendre et découvrir**
 - **rencontrer, échanger**
 - **se sentir utile**
- Le BN peut permettre de **donner du sens** aux actions naturalistes, il présente un aspect éducatif important. Ainsi, **il peut permettre d'élargir le public touché.**
- Le groupe a également relevé des freins au BN :
 - la difficulté à motiver
 - **l'engagement sur la durée des bénévoles**
 - **la sécurité/la responsabilité de la structure**
 - l'idée de bénévolat "touristique"
 - la confrontation entre les objectifs de la structure et les objectifs du bénévole
- **La nécessité de trouver des outils pour recruter le bénévole**
- **La nécessité de développer les partenariats avec des structures autre que les structures d'EEDD (expl : la PJJ)** : permet de lancer un travail de valorisation des personnes à travers ce type d'action

GROUPE 4 / Amandine Bordin, Céline Frémaux, Adams Tarcy

- Le BN s'inscrit dans un projet où le **bénévole vient en appui des salariés**
- La structure met à disposition les méthodes (protocoles) et les moyens techniques nécessaires

- Cela induit un **temps de travail des salariés pour la formation et l'encadrement des bénévoles**
- Les salariés sont des référents sur le terrain, ils ont une mission d'accompagnement des bénévoles
- Le BN doit se faire dans un **cadre convivial, sans notion de rendement, ni de pression sur le résultat attendu**
- Le groupe souligne également l'importance de **donner du sens aux actions** et de transmettre les résultats obtenus, leviers pour susciter l'intérêt et la participation des bénévoles.

GROUPE 5 / Nyls de Pracontal, Carmélite Madère, Jean-Marie PrévotEAU

- La caractérisation du BN se définit à travers :
 - la **motivation**
 - la **volonté**
 - la **persévérance**
 - **notion d'être acteur**
 - **se sentir utile**
 - **prendre du plaisir**
 - **défendre des idées et des convictions**
 - **créer du lien**
 - **valoriser le BN comme un outil "tremplin", car le bénévolat est un moyen d'entrer dans un réseau et donc un moyen pour accéder à un emploi**
- Freins du bénévolat nature :
 - de moins en moins de bénévoles
 - pas de bénévoles dans la durée
 - intéressée par des sorties et pas pour les causes
 - peu de jeunes
 - représentativité limitée
 - profil peu diversifié
 - toujours les mêmes personnes

NB : 4 des structures présentent valorisent les heures de bénévolat

GROUPE 6 / Pascale Compainbertrand, Anselme Brochet, Benoit Villette

- le BN est un **lieu d'échange et d'enrichissement personnel pour l'acquisition de savoirs**
- Permet de passer du temps avec des personnes avec qui l'on a pas l'habitude de travailler
- Les salariés peuvent profiter des compétences de bénévoles qui aident la structure dans la mise en œuvre d'actions et la valorisation de la structure

5. Présentation des différentes formes d'engagements et définition du Bénévolat Nature selon la Fondation Nicolas Hulot (FNH)

Bénévolat, volontariat, éco-volontariat, tourisme volontaire, éco-tourisme, beaucoup de termes sont utilisés pour définir un engagement en faveur de la préservation de la nature. La Fondation Nicolas Hulot utilise « bénévolat nature » pour définir les différents types d'actions bénévoles en faveur de la protection de la nature. Avant de définir ce que nous entendons par bénévolat nature, nous souhaitons revenir succinctement sur certains de ces termes s'en approchant mais pouvant aussi s'en distinguer au regard de plusieurs critères (durée de participation, investissement financier, indemnité, objectif de la participation, etc.).

Revenons tout d'abord sur le bénévolat dans sa forme la plus large.

a. Le bénévolat en général

Il n'existe pas de définition en droit français du bénévolat. Le bénévole est celui qui n'a pas de statut officiel. La situation de bénévolat s'entend à contrario des critères définissant la relation salariale (absence de lien de subordination juridique, de rémunération et de réalisation d'une prestation de travail). Généralement le bénévole ne perçoit pas d'indemnité.

Cependant, il existe une définition communément admise suggérée par avis du Conseil Economique et Social du 24/02/1993 : « **Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial** »

Cette définition se rapproche en plusieurs points d'un autre engagement que beaucoup utilisent, parfois à mauvais escient, pour évoquer des actions bénévoles : le volontariat.

b. Le volontariat

Le volontariat est une forme de bénévolat encadré par la loi. Le statut de volontaire permet également de bénéficier d'une protection sociale et le volontaire perçoit une indemnité. Il se distingue également du salariat par son statut dérogatoire au code du travail.

Cf. : le service civique (SC), le service volontaire européen (SVE), le volontariat de solidarité internationale (VSI), , etc.

Ainsi volontariat et bénévolat sont deux engagements qui se distinguent principalement par le caractère formel du volontariat. On peut aussi noter que la durée des missions de volontariat peut être supérieure à celles des actions de bénévolat, à l'exception de certains engagements dans le bureau, conseil d'administration, encadrement.

c. Le tourisme volontaire/humanitaire

Le tourisme est le fait de voyager dans un lieu autre que celui où l'on vit habituellement. Le tourisme englobe l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, bars, etc.).

Le tourisme volontaire/humanitaire : Il s'agit en définitive de séjourner dans un pays tout en participant concrètement à un projet de développement local pouvant impliquer une aide humanitaire, un projet environnemental, etc.

Nb : Le tourisme solidaire s'inscrit dans les principes du tourisme responsable et du tourisme équitable. Dans ce sens, l'activité touristique est respectueuse de l'environnement naturel et culturel, privilégie la rencontre et l'échange, participe de manière éthique au développement économique local mais ne constitue pas en soi un engagement dans un projet humanitaire, de développement local.

Dans ces activités touristiques, le participant se trouve assez clairement dans une situation de client profitant d'une prestation touristique certes qui peut être utile à la population locale et/ou à l'environnement.

Soyons vigilant à certaines confusions qui pourraient être faites entre les voyages touristiques présentés ci-dessus et les actions d'éco-volontariat.

d. L'éco-volontariat

La diversité des définitions « d'éco-volontariat » ne nous permet pas de trancher aussi simplement sur le type d'action et la participation de l'éco-volontaire ». Nous nous contenterons donc de vous présenter quelques définitions.

Selon Wikipédia, l'éco-volontariat « allie le tourisme vert, qui permet de profiter des milieux naturels tout en les respectant, avec le soutien à des actions de recherche, de protection et de conservation directement sur le terrain. Il peut ainsi et par exemple se traduire par une aide apportée à des employés d'un parc national ou à l'étude de cétacés dans leur milieu naturel en compagnie de chercheurs ».

Selon l'association « Volontaires pour la nature, A pas de Loup », l'éco-volontariat désigne « toute action bénévole de terrain (dans la nature) dans un but de préservation de l'environnement, de la protection ou de la valorisation des espèces et des habitats naturels ».

« Volontaires pour la nature, A pas de Loup », précise que dans l'éco-volontariat bénévole, l'accueil du volontaire est gratuit. Une faible participation financière peut être demandée pour les frais de séjour (logement/nourriture). Cette participation ne doit en aucun cas financer la structure et le programme de conservation.

Selon le collectif francophone d'éco-volontariat, « L'éco-volontariat est une action solidaire et participative qui consiste à aider, durant son temps libre, un projet lié à la préservation et à la valorisation de la diversité animale, végétale, environnementale, et culturelle. L'éco-volontaire est un citoyen engagé et bénévole et ne peut, à ce titre, recevoir de contrepartie financière pour son action. »

Notons que ce type de séjour peut avoir :

- Un coût relativement élevé pour le participant, proche de celui d'un voyage naturaliste ;
- Un encadrement plus important : un participant en « volontariat éco-touristique » est rarement en position d'autonomie ;
- Une partie de la somme versée par le participant finance le fonctionnement des organismes locaux et les frais de gestion de la structure d'envoi.
- Les associations proposant ce type de produits peuvent, pour certaines, faire bénéficier le participant d'une déduction fiscale.

Retour sur la plateforme : la nécessité de réaliser la déclinaison locale de la plateforme "j'agis pour la nature" avec des moyens de communication

e. Le bénévolat nature

Selon la Fondation Nicolas Hulot qui a initié la notion de bénévolat nature,

Le bénévolat nature désigne toute action **bénévole de terrain** dans un but de **préservation de l'environnement**, et de **sensibilisation** à la protection de la biodiversité.

Le bénévole offre de son temps, de son savoir, de sa motivation et de son énergie. Le bénévolat nature est un formidable moyen d'apprentissage, de partages d'échanges, de formation et d'enrichissement personnel. C'est aussi un très bon outil d'éducation à l'environnement. Le bénévolat nature concerne des actions de terrain, en contact avec le milieu naturel ou l'espèce animale et/ou végétale. Afin d'orienter les bénévoles dans les différentes actions auxquelles ils peuvent participer, 6 types d'actions ont été identifiées.

6. La typologie du BN selon FNH

A la création de la plate-forme « J'agis pour la nature », La Fondation Nicolas Hulot et l'association co-fondatrice « Volontaires pour la nature, A pas de Loup » ont été contraintes de proposer une typologie pour donner plus de lisibilité au large panel d'actions proposées.

Cette typologie a été réalisée principalement pour des actions proposées en métropole. Nous évaluerons sa cohérence sur le territoire Guyanais.

Selon la plateforme « j'agis pour la nature », le classement des actions bénévoles s'articule en fonction du type d'action. La classification a été remodelée en mai 2015 pour répondre au besoin de simplification et de vulgarisation formulé par les bénévoles. Les actions sont dès lors classées par verbe d'action et regroupent les « types » d'action :

- **Aménager** (« Chantier Nature », « Agriculture et élevage »)

Je participe à un chantier de préservation ou de gestion d'un espace naturel. Cette activité s'organise en groupe. Je participe aussi à des activités agricoles favorables à la biodiversité.

Exemples : restauration de berges, création de mares, pose de clôtures ou de passerelles, débroussaillage, collecte de graines, plantations, fauche, amélioration du paysage, restauration de châtaigneraies, etc.

- **Observer** (« Sciences participatives »)

Je participe à un programme de collecte d'informations sur la faune et la flore. Recueillies à large échelle, ces données nourrissent des études scientifiques.

Exemple : Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs (SPIPOLL).

- **Alerter** (« Alerte »)

Je surveille les atteintes à la nature et j'alerte les structures référentes.

Exemple : programme Sentinelle de la Frapna.

- **Protéger** (« Conservation et protection »)

Je viens en soutien à un programme de conservation d'espèces animales ou végétales.

Exemple : Centres de sauvegarde de la faune sauvage.

- **Ramasser** (« Intervention »)

Je participe à des opérations de ramassage des déchets.

Exemple : Mountain days.

- **Sensibiliser** (« Sensibilisation du public »)

Je suis en charge d'animer, de sensibiliser voire d'encadrer du public. Après avoir bénéficié d'une formation, j'agis individuellement ou en petits groupes, pour transmettre un message de protection de l'environnement.

Sont exclues des thématiques possibles :

- La réhabilitation d'espèces en captivité, sans réintroduction dans leur milieu ;
- La restauration du patrimoine bâti ;
- L'aménagement / l'équipement des milieux naturels sans pédagogie ni souci environnemental ;
- Les actions au bénéfice de personnes physiques ou morales privées.

Nb : Des adaptations relatives aux exclusions seront à prévoir en Guyane.

Suite un à jeu de positionnement d'actions de BN en Guyane sur la typologie FNH, un espace d'échange a été proposé.

Les retours formulés sont décrits ci-dessous :

- Un travail d'adaptation de cette typologie est à animer
- Attention à ne pas s'enfermer dans des "boîtes" avec les verbes d'actions (qui ne semble pas nécessaire à l'heure d'aujourd'hui en Guyane au vu du nombre d'actions proposées). Il pourrait être envisagé de classer dans plusieurs catégories à la fois une même action. A la place de l'utilisation de verbe d'action, une idée serait d'avoir plutôt une recherche par mots-clés qui permettent d'inscrire une même action dans deux "boîtes" (boîte = verbe d'action de la typologie)
- Avoir un moteur de recherche qui permette d'autres types de recherche que par catégorie (géographie, cause défendue, types d'actions, etc.). **C'est déjà le cas sur la plate-forme « J'agis pour la nature »**
- Permettre à un particulier de poster sa proposition d'action de BN (**en faisant attention aux questions de responsabilités**).

7. Présentation de l'état des lieux des actions de protections de la nature en Guyane

Morgane nous a présenté les résultats et chiffres clefs du bénévolat nature en Guyane :

- les pourcentages de chaque type d'actions selon la typologie de FNH, avec une comparaison entre la répartition en Hexagone et en Guyane
- la carte d'identité des structures qui proposent du BN
- la carte d'identité du bénévole Guyanais

Puis, Morgane nous a évoqué les freins qu'elle a recensés lors de son étude :

- l'engagement des citoyens dans la vie collective
- l'image des structures de protection de la nature par rapport à la population
- l'homogénéité socioculturelle guyanaise
- la fidélisation de l'engagement des bénévoles
- le manque de moyens financiers, humains et techniques
- les questions juridiques, administratives

Pour plus d'informations sur l'état des lieux Guyanais, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport « Etat des lieux de l'engagement bénévole en faveur de la préservation de l'environnement guyanais

Suite à cette présentation, les participant-es ont complété la liste des freins :

- La méconnaissance des aspects juridiques (extension d'assurance, adhésion, responsabilité, etc.)
- La problématique ethnique du BN
- L'homogénéité socioculturelle à travers notamment :
 - des représentations différentes de l'environnement.
 - le travail d'appropriation des concepts occidentaux (DD, déchets, etc.)
 - être à l'écoute des besoins des personnes
 - être acteur de long terme
- Les infrastructures limitée sur le territoire, ce qui implique des difficultés de déplacement pour certains bénévoles
- Les pressions que peuvent avoir certains bénévoles impliqués dans une activité militante et qui induit un frein pour l'engagement de ces dits bénévoles
- Le calendrier des actions proposées qui sont sur le temps de travail professionnel des bénévoles
- La difficulté pour des structures d'Etat ou des collectivités territoriale de proposer ce type d'action car ils ont des fonctionnements différents, sont loin de culture du bénévolat et dont le temps de mise en œuvre est long. La question également se pose que le fait de savoir si les mairies peuvent déclencher le système du BN : avec des systèmes de convention ? comment cela se passe pour les questions de sécurité, encadrement ?
- La question de la sécurité des bénévoles (retours d'expériences de Kwata et GEPOG avec le braquage de leurs bénévoles)
- Les moyens de communication difficile sur les sites isolés qui peuvent engendrer des surcouts (location de téléphone satellite, transport par pirogue, etc.)
- Des moyens de communication non adaptés à la population locale
- La protection de la biodiversité est loin des préoccupations des personnes car ce sont des problématiques nouvelles. La nature, le DD, la notion de bénévolat viennent d'arriver sur le territoire, on doit se les approprier et les adapter à notre culture et faire du lien avec nos savoirs traditionnels.
- Peut être associé le BN à des évènements sportifs, culturel, etc. qui eux ont pleins de bénévoles.

8. Atelier de réflexion collective sur le déploiement du bénévolat nature en Guyane

Après une pause déjeuner bien méritée, les participant-es ont travaillé à proposer des leviers d'actions sur trois freins :

- permettre la participation de tous,
- les aspects juridiques et sécurité,
- les outils de mobilisation.

L'outil d'animation utilisé ici pour animer cette réflexion collective est le world café.

Une restitution de chaque groupe a été réalisée en plénière.

Puis, un premier travail de priorisation a été mené par l'intermédiaire d'un vote indicatif. L'idée est de se baser sur ce travail pour en ressortir un plan d'actions 2016 pour le déploiement du dispositif "bénévolat nature" en Guyane.

Après classement et priorisation des actions, voilà ce qui ressort du travail réalisé :

PERMETTRE LA PARTICIPATION DE TOUS

- Mise en valeur du territoire et de ses différents usages
- Accompagnement des porteurs de projet pour permettre une proximité avec les populations locales
- Valorisation de la population à travers le partage de connaissance
- Implication des bénévoles dans le plan d'action
- Varier les portes d'entrées dans la présentation des actions. Ne pas entrer uniquement par la porte "conservation/préservation de l'environnement", mais aussi via le cadre de vie, la santé, l'embellissement, le tourisme, etc.
- Identification de référents "populaires"
- Montrer que l'EEDD est favorable à tous
- Création d'évènements sportifs, culturels et environnementaux

ASPECT JURIDIQUE ET SECURITE

- Faire appel à un réseau de compétences pour réaliser des tutoriels (extension d'assurance, responsabilités, etc.)
- Appel au réseau élargi "bénévoles" pour avoir des retours d'expériences
- Simplifier les démarches administratives
- Prendre contact avec les assureurs pour connaître son niveau d'assurance

LES OUTILS DE MOBILISATION

- Concertation des usages des territoires et implication des bénévoles dans les actions de BN
- Création d'un passeport associatif bénévoles pour la valorisation des compétences acquises
- Importance de la convivialité dans les actions (cf. mayouri)
- Rapprocher les mondes scientifiques académiques et traditionnels
- Rassembler différents publics et créer des échanges
- Utiliser les réseaux sociaux pour toucher les "jeunes"
- Développer l'approche culture-nature et ne pas les mettre en opposition
- Développer des partenariats en dehors du monde naturaliste

9. Bilan de la journée et conclusion

Un tour de table a été réalisé afin de connaître le ressenti de chacun, leurs pépites, leurs besoins, leurs déceptions/frustrations.

Les plus :

- **En attente de ce plan d'actions 2016, en espérant que les réflexions menées aujourd'hui vont servir à quelque chose et qu'il y aura une suite.**
- Journée très conviviale entre les personnes et les structures
- Sujet intéressant
- Belle représentativité du territoire (Kaw, Sinnamary et Iracoubo)
- Le plan d'action 2016 va permettre de donner du sens au travail réalisé
- L'apport des réflexions des ateliers
- Donne des idées d'animation (par exemple le jeu de présentation par axe)
- "J'ai appris pleins de choses"
- Les rencontres et les prises de contact
- En attente d'autres temps de ce type
- Groupe de travail en world café, attention que cela soit bien réinvesti
- Intéressée par l'idée de concertation avec les usagés du territoire et de la valorisation des usages, mais se pose la question du comment faire
- Découverte du bénévolat nature comme étant une action de sensibilisation
- Complètement répondu à mes attentes
- Découverte du milieu associatif
- Surprise de l'engagement des personnes sur les ateliers et les jeux proposés
- L'importance de la transmission des savoirs via la famille mais également à travers le bénévolat
- A aimé les ateliers
- Retient que le BN, c'est tisser du lien social, comment vivre ensemble sur le territoire
- Faire le retour de mon travail effectué sur les 6 derniers mois
- Intéressée par le fait de confronter sa vision des choses avec d'autres

Les moins ou les questionnements :

- Quelle suite donner à tout ça ? quelle structuration ? quelle mobilisation collective autour de ces questions ?
- **Attention à garder la dynamique engagée**
- Avoir un temps de présentation plus approfondie en début de journée car tout le monde ne se connaît pas
- Pas assez de jeunes de moins de 30 ans
- Aimerais que le bénévolat nature s'ouvre sur d'autres champs que celui de la biodiversité, ouvrir au plus large surtout dans le contexte guyanais (éco-construction par expl.)
- Important de réinvestir ce qui a été dit
- Attention au plan d'actions trop lourd, trop important, à l'usine à gaz car qui va porter les actions ? Comment ? N'y-t-il pas trop d'idées ? Quelle planification ? Attention au too much !
- Reste à mener une réflexion autour de la stratégie du BN en Guyane
- Aurait aimé que plus de personnes de son association soit là pour compléter sa vision sur le BN
- N'aime pas trop le terme de protection de la nature
- Une déception sur le fait que les structures sociales, associations de quartier ne soient pas venues.

Liste des participants :

N°	Nom Prénom	Structure	Fonction
1	Charles Bergère	Mairie de Sinnamary	Garde du littoral
2	Nyls de Pracontal	GEPOG	Directeur
3	Anselme Brochet	AQUAA	Chargé de mission
4	Lucile Dudoignon	Kwata	Chargée de vie associative et animation
5	Amandine Bordin	GEPOG/Connétables	Chargée de mission
6	Rose-Andrée Joseph	UEMO Insertion	Educatrice
7	Laurent Garnier	PNRG	Chef de service environnement
8	Benoit Villette	Réserve Trésor	Garde technicien
9	Jean-Marie Prévotau	PNRG	Animateur
10	Anaïs Gainette	ONCFS	Coordinatrice PNA Tortue
11	Céline Frémaux	PNRG/Réserve Kaw-Roura	Conservatrice
12	Laure Debeir	DEAL	Chargée de mission "biodiversité"
13	Mikes Mimose	Aethopia	Bénévole
14	Adam Tarcy	Aethopia	Bénévole
15	Isabelle Valade	GRAINE	Bénévole
16	Christine Poixblanc	GRAINE	Bénévole (CA)
17	Carmélite Madère	Chimins lontan Patrimoine	Présidente
18	Pascale Compainbertrand	Kwata	Bénévole
19	Matthieu Descombes	Parc amazonien de Guyane	Adjoint au chef de service Développement durable
20	Anne Saunier	Mairie de Kourou	Elu en charge de l'environnement
21	Fanny Miss	RNF	Chargée de mission
22	Kulanon Appolinaire	Iñonoli	Président
23 à 25	Animateurs : Camille Guédon, Maxime André et Morgane Hérault	Graine et FNH	Directrice, responsable BN et service civique

4 personnes ne pouvant être présentes ont demandé à recevoir le compte rendu, dont 2 enseignantes, les associations DAAC et la Kadenso.

Nb : liste des invités :

- Acteurs environnement : 184 adresses des structures qui travaillent dans l'EEDD ou l'environnement et qui ne sont pas adhérentes au GRAINE = CACL, DEAL, bureau d'étude, Conseil Régional, FNH, Office du tourisme etc.
- Réseau adhérents : 171 adresses : structures adhérentes au GRAINE : association (GEPOG, SEPANGUY, etc.) , PAG, PNRG, plus des individuels.
- Professeurs : 787 adresses : enseignants de Guyane
- L'invitation a été diffusée dans notre newsletter : 2848 adresses regroupant les listes ci-dessus + d'autres.
- L'invitation a été diffusée sur notre FACEBOOK également

Annexe 3 : compte-rendu de la JEP de Saint-Laurent du Maroni

Journée d'échange de pratiques "Bénévolat nature" : 17 décembre 2015

Ordre du jour de la journée :

- 1/ Présentation du Bénévolat Nature
- 2/ Présentation de l'étude « **Etat des lieux des actions de protection de la nature impliquant des bénévoles en Guyane** »
- 3/ Temps de réflexion collective sur le **déploiement** du Bénévolat Nature en Guyane.

Sommaire

1. PRESENTATION DE LA JOURNEE	18
A. CONTEXTE.....	18
B. LE PROGRAMME.....	19
2. PRESENTATION DES PARTICIPANTS	19
3. LA RONDE DES ATTENTES.....	20
4. GROUPE D'INTERVIEWS MUTUELLES	20
5. PRESENTATION DES DIFFERENTES FORMES D'ENGAGEMENTS ET DEFINITION DU BENEVOLAT NATURE SELON LA FONDATION NICOLAS HULOT (FNH)	22
a. <i>Le bénévolat en général.....</i>	<i>23</i>
b. <i>Le volontariat</i>	<i>23</i>
c. <i>Le tourisme volontaire/humanitaire.....</i>	<i>23</i>
d. <i>L'éco-volontariat.....</i>	<i>24</i>
e. <i>Le bénévolat nature.....</i>	<i>24</i>
6. LA TYPOLOGIE DU BN SELON FNH.....	24
7. PRESENTATION DE L'ETAT DES LIEUX DES ACTIONS DE PROTECTIONS DE LA NATURE EN GUYANE	25
8. ATELIER DE REFLEXION COLLECTIVE SUR LE DEPLOIEMENT DU BENEVOLAT NATURE EN GUYANE	26
9. BILAN DE LA JOURNEE ET CONCLUSION	27
LISTE DES PARTICIPANTS :.....	28

1. Présentation de la journée

a. Contexte

En 2015, le Graine Guyane et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ont souhaité réaliser une étude relative à l'engagement en faveur de la préservation de l'environnement en Guyane. Présenté sous la forme d'un état des lieux, un rapport a été rédigé dont l'ambition est de présenter une photographie précise mais non exhaustive des initiatives locales en faveur de la protection de la nature en Guyane.

Il présente le résultat des enquêtes sur le « bénévolat nature » réalisées auprès des structures (associations, collectivités et gestionnaires) et auprès des bénévoles.

En effet, de nombreuses structures d'éducation à l'environnement en Guyane, quelle soit associatives ou sous un autre statut, proposent du bénévolat nature dans le cadre de leurs activités. Cependant, de nombreuses questions se posent encore quant à la définition du bénévolat nature, la logistique induite, les moyens de sécurité afférent etc.

Les objectifs de cette journée sont doubles :

- restituer le rapport et apporter des éléments de réponses que se posent les structures quant au bénévolat nature
- partir des retours d'expérience pour établir un plan d'action 2016 afin de déployer un dispositif local et adapté "bénévolat nature en Guyane"

b. Le programme

Le programme a été élaboré en collaboration entre le GRAINE Guyane et la Fondation Nicolas Hulot, qui anime la plateforme nationale "J'agis pour la nature".

8h30 : Accueil des participants - Jeu "Où travaille ma structure ?"

9h00 : Présentation de la journée

9h15 : Présentation des participants

9h30 : Présentation des attentes

9h45 : Retours d'expériences "raconter une expérience réussie en faveur de la préservation de l'environnement impliquant des bénévoles" (GIM)

Retours d'expériences menées par les structures et bénévoles locaux

10h30 : Présentation des différentes formes d'engagements et définition du Bénévolat Nature selon la Fondation Nicolas Hulot (FNH)

10h45 : Pause

11h00 : Présentation des typologies selon la FNH

11h15 : Jeu d'association d'actions de BN et typologie FNH

11h50 : Présentation de l'état des lieux des actions de protections de la nature en Guyane

12h30 : Pause déjeuner

14h00 : Atelier de réflexion collective sur le déploiement du bénévolat nature en Guyane
3 tables de réflexion : permettre la participation de tous, les aspects juridiques et sécurité, les outils de mobilisation

16h00 : Restitution en groupe complet

16h15 : Vote indicatif sur les actions proposées dans l'objectif d'établir un pré-plan d'actions

16h45 : conclusion

2. Présentation des participants

Afin d'éviter un long tour de table, nous avons fait le choix d'une présentation animée appelée "présentation par axe". L'idée est également de permettre de créer une ambiance de détente et conviviale dès le début de la journée. Lors de cette animation, l'animateur propose un axe imaginaire au sol, non gradué, où les participant-es doivent trouver leur place relativement à l'autre.

Les propositions utilisées lors de l'atelier sont :

- classer par ordre alphabétique vos prénoms
- classer par ordre alphabétique vos structures
- classer par ordre alphabétique votre lieu de vie

3. La ronde des attentes

La consigne consiste à former 1 cercle avec les chaises et s'asseoir. Chacun son tour, on se place au milieu et on exprime son attente à l'ensemble du groupe. Les autres membres du groupe se positionnent vis-à-vis de cette attente :

- A) près de celui qui énonce l'attente : complètement d'accord.
- B) devant sa chaise : plutôt d'accord.
- C) derrière sa chaise : je n'y avais pas pensé, je ne suis pas d'accord.

Les attentes exprimées par chacun et nombre de participants complètement d'accord :

Nombre total de personne pour la ronde des attentes : 10

- **Echanger, rencontrer et rigoler : 10 A**
- **Concertation, dynamique collective autour des actions de BN pour développer le militantisme et l'engagement pour la nature : 10 A**
- **Améliorer sa mobilisation de bénévoles : 9 A et 1 B**
- **Trouver un moyen efficace de fédérer, de créer des outils pour offrir au grand public un paysage de l'existant, connaître pour mieux participer : 9 A et 1 B**
- **Avoir des nouvelles du réseau, synchroniser : 7 A et 3B**
- **Partager des retours d'expériences : 6 A et 4 B**
- **Trouver des moyens financiers pour favoriser les actions de BN : 6 A et 4 B**
- Trouver l'information quant au bénévolat : 6 A et 4 B
- Mettre en place un système de WOOF dans son exploitation agricole : 5 A et 5 B

4. Groupe d'Interviews Mutuelles

Consigne :

"Raconte une expérience réussie en faveur de la protection de l'environnement impliquant des bénévoles"

L'animateur invite les participants à se regrouper par 3 (6 groupes), avec des personnes qu'on connaît moins puis invite chacun à livrer une expérience vécue en lien avec la consigne (3 x 3 min) et les deux autres à poser des questions leur permettant de bien saisir ce qui est raconté (2 min).

Il faut donc **15 min** pour faire le tour de chacune des trois expériences au sein de chaque petit groupe. Il n'y a pas de restitution des récits de chacun ensuite en plénière. (Cela permet de protéger la liberté d'expression au sein de petits groupes).

NB : Les participants prennent des notes qui ne seront pas diffusées pour ensuite s'en inspirer pour faire la définition.

Dans un second temps, il est proposé une exploitation collective, en s'appuyant sur les expériences racontées, pour définir les caractéristiques communes du bénévolat nature. Chaque groupe restitue cette phase d'exploitation en plénière.

Résultats du travail de groupe sur les caractéristiques du bénévolat nature :

GROUPE 1 / Humberto Gomes et Anne-Cécile Monnier

Ils sont partis de mots-clés qui, selon eux, définissent le bénévolat nature :

- acquérir des connaissances et savoir-faire (SF)
- transmettre des connaissances et des SF

Les objectifs du BN seraient alors :

- connaître pour protéger

- l'échange et la formation sur le terrain. Le rôle du BN permet de former pour aider à agir en tant que bénévole
- le plaisir de s'investir dans quelque chose que l'on aime
- la rencontre avec différents profils et différents acteurs
- une notion de transmission importante mais aussi d'apprentissage des autres : aller/retour entre les personnes, ne sert pas à garder la connaissance mais à la transmettre
- moyen d'essaimer auprès de tous la protection et la conservation de la nature

GROUPE 2 / Marie Pinault et Anne-Fleur Beaulieu

- le BN c'est l'accueil de personnes volontaires qui ont envie d'initiatives
- Il y a la notion de la transmission et de la formation, du partage de connaissances et de compétences
- Ceux qui en font sont des personnes à la recherche d'immersion dans la nature (par ex. sur des sites isolés)
- Il faut bien réfléchir aux attentes et aux objectifs du bénévole qui peuvent être différents de ceux de la structure qui propose le BN. Il est important de faire du lien entre le travail et l'humain. Il est nécessaire d'identifier une personne référente qui permet de bien encadrer le BN, fonction des attentes des bénévoles
- Le BN peut être considéré comme du travail, car ce sont des heures passées hors de chez soi mais sans rémunération.
- Il existe différents types de bénévoles, avec différentes sensibilités : du scientifique à ceux qui ont un acte militant, qui est à mettre en perspective de la réalité sociale en Guyane.
 - bénévole scientifique
 - bénévole naturaliste
 - bénévole social
 - bénévole éco-construction
 - bénévole éducateur
 - bénévole de réflexion (CA)
 - bénévole d'action
 - bénévole "d'urgence"/ humanitaire
- **Frein du BN** : la hiérarchie sociale en Guyane. Il existe un conflit avec la professionnalisation du domaine de la préservation et conservation de la nature. EN effet, de nombreuses personnes "autochtones" ont des savoirs mais ne souhaitent pas les transmettre car ils ont la sensation qu'il existe un "business" autour de ces sujets et que seul les associations naturalistes, plutôt métropolitaines, accèdent à ces métiers là.
- **Frein du BN** : besoin de structuration, de construction du territoire qui induit forcément un impact sur la nature.

GROUPE 3 / Cédric Husson, Louise Betremieux

Le BN c'est :

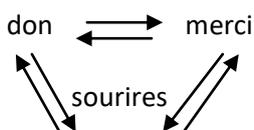
- Le partage d'expériences de vie, de moments off et de valeurs (structures et personnes)
- C'est un échange à plusieurs niveaux :
 - culturel et interculturel entre les communautés
 - de compétences
 - hors du cercle des initiés

- de pratiques car est basé sur le principe du "donnant/donnant", les personnes donnent et reçoivent. Permet au bénévole d'avoir un retour positif de lui-même "c'est bien ce que je fais". TOUS GAGNANT !
- C'est un engagement de soi, dans la durée, en cohérence avec les valeurs que l'on porte
- Le BN est différent de l'éco-volontariat pour les raisons suivantes :
 - la notion d'argent et la notion d'échange moins développée dans l'éco-volontariat.
 - le bénévolat est ponctuel dans l'action. Il peut s'inscrire dans la durée mais met en œuvre des actions courtes/ponctuelles.
 - le bénévole vient aussi chercher des compétences
- **Frein au BN** : un bénévole qui souhaite s'investir ne connaît pas forcément la structure et donc ne sait pas quoi proposer.

GROUPE 4 / Isabelle Valade, Christophe Beaulinger

Ils ont mené une réflexion sur le concept "bénévole" sans le mot nature. D'après eux, le bénévolat, c'est :

- Faire du bien aux autres et à soi
- Les notions d'équité, d'équilibre et de juste échange. Il est important de faire attention à éviter la hiérarchisation des bénévoles, sur certains critères, comme par exemple nombre d'années d'investissement. Il est important de garder une égalité entre les bénévoles.
- Notion de gratuité. Le bénévolat permet de remettre le gratuit dans notre société, versus le salariat. La notion de l'argent (comme l'éco-volontariat) implique le droit d'attendre quelque chose en retour.
- C'est un espace de liberté dans son engagement et le bénévole n'a pas envie de se faire juger par rapport à son engagement. L'idée est de se mettre au rythme du plus faible.
- "Plusieurs cerveaux valent mieux qu'un!"
- Permet de ne pas s'installer dans une routine
- Permet de connaître la bio-diversité humaine, d'accepter les différences humaines, de compétences et d'implications
- Un outil de relance de ma motivation pour des structures. En effet, les bénévoles peuvent redynamiser une structure
- Oblige la structure à se remettre en cause et a accepté que le bénévole apporte sa façon de voir les choses, le bénévole a une implication philosophique
- Le bénévolat est multiple et c'est une espace de démocratie réelle. Il y a des valeurs communes concernant la nature mais avec des approches variées de la nature.
- Espace où l'on a envie d'agir en correspondance avec ses valeurs
- L'engagement du bénévole demande un retour, non mercantile, plutôt un retour de lien social (merci/sourire) :



5. Présentation des différentes formes d'engagements et définition du Bénévolat Nature selon la Fondation Nicolas Hulot (FNH)

Bénévolat, volontariat, éco-volontariat, tourisme volontaire, éco-tourisme, beaucoup de termes sont utilisés pour définir un engagement en faveur de la préservation de la nature. La Fondation Nicolas Hulot utilise « bénévolat nature » pour définir les différents types d'actions bénévoles en faveur de la protection de la nature. Avant de définir ce que nous entendons par bénévolat nature, nous souhaitons revenir succinctement sur certains de ces termes s'en approchant mais pouvant aussi s'en distinguer au regard de plusieurs critères (durée de participation, investissement financier, indemnité, objectif de la participation, etc.).

Revenons tout d'abord sur le bénévolat dans sa forme la plus large.

a. Le bénévolat en général

Il n'existe pas de définition en droit français du bénévolat. Le bénévole est celui qui n'a pas de statut officiel. La situation de bénévolat s'entend à contrario des critères définissant la relation salariale (absence de lien de subordination juridique, de rémunération et de réalisation d'une prestation de travail). Généralement le bénévole ne perçoit pas d'indemnité.

Cependant, il existe une définition communément admise suggérée par avis du Conseil Economique et Social du 24/02/1993 : « **Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial** »

Cette définition se rapproche en plusieurs points d'un autre engagement que beaucoup utilisent, parfois à mauvais escient, pour évoquer des actions bénévoles : le volontariat.

b. Le volontariat

Le volontariat est une forme de bénévolat encadré par la loi. Le statut de volontaire permet également de bénéficier d'une protection sociale et le volontaire perçoit une indemnité. Il se distingue également du salariat par son statut dérogatoire au code du travail.

Cf. : le service civique (SC), le service volontaire européen (SVE), le volontariat de solidarité internationale (VSI), , etc.

Ainsi volontariat et bénévolat sont deux engagements qui se distinguent principalement par le caractère formel du volontariat. On peut aussi noter que la durée des missions de volontariat peut être supérieure à celles des actions de bénévolat, à l'exception de certains engagements dans le bureau, conseil d'administration, encadrement.

c. Le tourisme volontaire/humanitaire

Le tourisme est le fait de voyager dans un lieu autre que celui où l'on vit habituellement. Le tourisme englobe l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, bars, etc.).

Le tourisme volontaire/humanitaire : Il s'agit en définitive de séjourner dans un pays tout en participant concrètement à un projet de développement local pouvant impliquer une aide humanitaire, un projet environnemental, etc.

Nb : Le tourisme solidaire s'inscrit dans les principes du tourisme responsable et du tourisme équitable. Dans ce sens, l'activité touristique est respectueuse de l'environnement naturel et culturel, privilégie la rencontre et l'échange, participe de manière éthique au développement économique local mais ne constitue pas en soi un engagement dans un projet humanitaire, de développement local.

Dans ces activités touristiques, le participant se trouve assez clairement dans une situation de client profitant d'une prestation touristique certes qui peut être utile à la population locale et/ou à l'environnement.

Soyons vigilants à certaines confusions qui pourraient être faites entre les voyages touristiques présentés ci-dessus et les actions d'éco-volontariat.

d. L'éco-volontariat

La diversité des définitions « d'éco-volontariat » ne nous permet pas de trancher aussi simplement sur le type d'action et la participation de l'éco-volontaire ». Nous nous contenterons donc de vous présenter quelques définitions.

Selon Wikipédia, l'éco-volontariat « allie le tourisme vert, qui permet de profiter des milieux naturels tout en les respectant, avec le soutien à des actions de recherche, de protection et de conservation directement sur le terrain. Il peut ainsi et par exemple se traduire par une aide apportée à des employés d'un parc national ou à l'étude de cétacés dans leur milieu naturel en compagnie de chercheurs ».

Selon l'association « Volontaires pour la nature, A pas de Loup », l'éco-volontariat désigne « toute action bénévole de terrain (dans la nature) dans un but de préservation de l'environnement, de la protection ou de la valorisation des espèces et des habitats naturels ».

« Volontaires pour la nature, A pas de Loup », précise que dans l'éco-volontariat bénévole, l'accueil du volontaire est gratuit. Une faible participation financière peut être demandée pour les frais de séjour (logement/nourriture). Cette participation ne doit en aucun cas financer la structure et le programme de conservation.

Selon le collectif francophone d'éco-volontariat, « L'éco-volontariat est une action solidaire et participative qui consiste à aider, durant son temps libre, un projet lié à la préservation et à la valorisation de la diversité animale, végétale, environnementale, et culturelle. L'éco-volontaire est un citoyen engagé et bénévole et ne peut, à ce titre, recevoir de contrepartie financière pour son action. »

Notons que ce type de séjour peut avoir :

- Un coût relativement élevé pour le participant, proche de celui d'un voyage naturaliste ;
- Un encadrement plus important : un participant en « volontariat éco-touristique » est rarement en position d'autonomie ;
- Une partie de la somme versée par le participant finance le fonctionnement des organismes locaux et les frais de gestion de la structure d'envoi.
- Les associations proposant ce type de produits peuvent, pour certaines, faire bénéficier le participant d'une déduction fiscale.

Retour sur la plateforme : la nécessité de réaliser la déclinaison locale de la plateforme "j'agis pour la nature" avec des moyens de communication

e. Le bénévolat nature

Selon la Fondation Nicolas Hulot qui a initié la notion de bénévolat nature,

Le bénévolat nature désigne toute action **bénévole de terrain** dans un but de **préservation de l'environnement**, et de **sensibilisation** à la protection de la biodiversité.

Le bénévole offre de son temps, de son savoir, de sa motivation et de son énergie. Le bénévolat nature est un formidable moyen d'apprentissage, de partages d'échanges, de formation et d'enrichissement personnel. C'est aussi un très bon outil d'éducation à l'environnement.

Le bénévolat nature concerne des actions de terrain, en contact avec le milieu naturel ou l'espèce animale et/ou végétale. Afin d'orienter les bénévoles dans les différentes actions auxquelles ils peuvent participer, 6 types d'actions ont été identifiées.

6. La typologie du BN selon FNH

A la création de la plate-forme « J'agis pour la nature », La Fondation Nicolas Hulot et l'association co-fondatrice « Volontaires pour la nature, A pas de Loup » ont été contraintes de proposer une typologie pour donner plus de lisibilité au large panel d'actions proposées.

Cette typologie a été réalisée principalement pour des actions proposées en métropole. Nous évaluerons sa cohérence sur le territoire Guyanais.

Selon la plateforme « j'agis pour la nature », le classement des actions bénévoles s'articule en fonction du type d'action. La classification a été remodelée en mai 2015 pour répondre au besoin de simplification et de vulgarisation formulé par les bénévoles. Les actions sont dès lors classées par verbe d'action et regroupent les « types » d'action :

- **Aménager** (« Chantier Nature », « Agriculture et élevage »)

Je participe à un chantier de préservation ou de gestion d'un espace naturel. Cette activité s'organise en groupe. Je participe aussi à des activités agricoles favorables à la biodiversité.

Exemples : restauration de berges, création de mares, pose de clôtures ou de passerelles, débroussaillage, collecte de graines, plantations, fauche, amélioration du paysage, restauration de châtaigneraies, etc.

- **Observer** (« Sciences participatives »)

Je participe à un programme de collecte d'informations sur la faune et la flore. Recueillies à large échelle, ces données nourrissent des études scientifiques.

Exemple : Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs (SPIPOLL).

- **Alerter** (« Alerte »)

Je surveille les atteintes à la nature et j'alerte les structures référentes.

Exemple : programme Sentinelle de la Frapna.

- **Protéger** (« Conservation et protection »)

Je viens en soutien à un programme de conservation d'espèces animales ou végétales.

Exemple : Centres de sauvegarde de la faune sauvage.

- **Ramasser** (« Intervention »)

Je participe à des opérations de ramassage des déchets.

Exemple : Mountain days.

- **Sensibiliser** (« Sensibilisation du public »)

Je suis en charge d'animer, de sensibiliser voire d'encadrer du public. Après avoir bénéficié d'une formation, j'agis individuellement ou en petits groupes, pour transmettre un message de protection de l'environnement.

Sont exclues des thématiques possibles :

- La réhabilitation d'espèces en captivité, sans réintroduction dans leur milieu ;
- La restauration du patrimoine bâti ;
- L'aménagement / l'équipement des milieux naturels sans pédagogie ni souci environnemental ;
- Les actions au bénéfice de personnes physiques ou morales privées.

Nb : Des adaptations relatives aux exclusions seront à prévoir en Guyane.

7. Présentation de l'état des lieux des actions de protections de la nature en Guyane

Morgane nous a présenté les résultats et chiffres clefs du bénévolat nature en Guyane :

- les pourcentages de chaque type d'actions selon la typologie de FNH, avec une comparaison entre la répartition en Hexagone et en Guyane
- la carte d'identité des structures qui proposent du BN
- la carte d'identité du bénévole Guyanais

Puis, Morgane nous a évoqué les freins qu'elle a recensés lors de son étude :

- l'engagement des citoyens dans la vie collective
- l'image des structures de protection de la nature par rapport à la population
- l'homogénéité socioculturelle guyanaise
- la fidélisation de l'engagement des bénévoles
- le manque de moyens financiers, humains et techniques
- les questions juridiques, administratives

Pour plus d'informations sur l'état des lieux Guyanais, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport «Etat des lieux du bénévolat nature en Guyane».

Suite à cette présentation, les participant-es ont complété la liste des freins :

- la sécurité des bénévoles
- la lourdeur en terme de temps de la mobilisation des bénévoles : exemple de la communication en porte-à-porte
- le manque d'intérêt global pour la nature en général
- la barrière de la langue, les actions étant présentées en français
- le manque d'adaptation du vocabulaire
- les transports
- le complexe "d'infériorité" de certains versus le complexe de "supériorité" d'autres, population versus scientifique
- la méconnaissance des cultures des autres
- le manque de structures collectives d'accueil de bénévoles
- le découragement de Pole Emploi pour s'engager dans du bénévolat, la non reconnaissance du bénévolat pour trouver du travail.
- la hiérarchie sociale en Guyane. Il existe un conflit avec la professionnalisation du domaine de la préservation et conservation de la nature. EN effet, de nombreuses personnes "autochtones" ont des savoirs mais ne souhaite pas les transmettre car ils ont la sensation qu'il existe un "business" autour de ces sujets et que seul les associations naturalistes, plutôt métropolitaines, accèdent à ces métiers là.
- besoin de structuration, de construction du territoire qui induit forcément un impact sur la nature.
- un bénévole qui souhaite s'investir ne connaît pas forcément les structures et donc ne sait pas quoi proposer.

8. Atelier de réflexion collective sur le déploiement du bénévolat nature en Guyane

Après une pause déjeuner bien méritée, les participant-es ont travaillé à proposer des leviers d'actions sur trois freins :

- permettre la participation de tous,
- les aspects juridiques et sécurité,
- les outils de mobilisation.

L'outil d'animation utilisé ici pour animer cette réflexion collective est le world café.

Une restitution de chaque groupe a été réalisée en plénière.

Puis, un premier travail de priorisation a été mené par l'intermédiaire d'un vote indicatif. L'idée est de se baser sur ce travail pour en ressortir un plan d'actions 2016 pour le déploiement du dispositif "bénévolat nature" en Guyane.

Après classement et priorisation des actions, voilà ce qui ressort du travail réalisé :

PERMETTRE LA PARTICIPATION DE TOUS

- Création du passeport bénévole (valorisation d'acquisition de compétences)

- Identifier, recenser l'existant dans le réseau de lieux d'accueil pour les bénévoles
- organisation de la journée du bénévolat nature, festive, conviviale, avec couplage à des du culturel/sportif
- prévoir des occupations pour les enfants des bénévoles, c'est-à-dire adapter les actions fonction du public recherché (famille, individuel; etc.)
- s'appuyer sur l'existant pour voir ce qui fonctionne
- organiser le transport des participants
- valoriser l'engagement des bénévoles
- trouver des médiateurs, des associations de quartier pour informer, sensibiliser, impliquer.

ASPECT JURIDIQUE ET SECURITE

- Monter des "séjours" au lieu d'une action de bénévolat nature, plus facile à assurer

LES OUTILS DE MOBILISATION

- Proposer des actions de BN dans les langues du pays (créole, portugais, etc.)
- utiliser les outils traduits existants (expl. CASNAVE)
- Etre ouvert prendre en compte toutes les populations locales
- simplification et adaptation du vocabulaire au public visé
- Identifier et investir les lieux stratégiques pour communiquer (marchés, bars, restaurants, lieux de vie associative, porte-à-porte, etc.)

9. Bilan de la journée et conclusion

Un tour de table a été réalisé afin de connaître le ressenti de chacun, leurs pépites, leurs besoins, leurs déceptions/frustrations.

Les plus :

- Au départ, je venais pour participer en tant que bénévole à un chantier nature et puis je me suis retrouvé à réfléchir au BN. Je ne suis pas déçu du tout et j'ai trouvé ça très intéressant.
- Journée intéressante où ressortent des idées positives pour les structures et les bénévoles
- Content que la journée ait eu lieu à Saint Laurent
- Découverte d'autres structures qui proposent du bénévolat
- J'ai appris beaucoup de choses
- La réflexion collective permet d'identifier des choses évidentes mais à laquelle on ne pense pas quand on est tout seul.
- Très beau travail de Morgane
- Rencontre avec les personnes et les structures de Saint Laurent (3)
- Redynamise, apporte de nouvelles idées, donne envie de continuer
- Lieu magnifique et approprié (4)
- une journée permet de se poser pour réfléchir
- ouverture différente à Saint Laurent sur les différentes communautés guyanaises
- Journée très conviviale entre les personnes et les structures
- Accueil et organisation très réussie
- Besoin de plus de journée comme ça

Les moins ou les questionnements :

- Une déception sur le fait que les structures sociales, associations de quartier ne soient pas venues.
- se pose la question concernant les participants, uniquement métropolitains : est-ce qu'on s'est donné les moyens pour y arriver?

Liste des participants :

N°	Nom Prénom	Structure	Fonction
1	Anne Cécile Monnier	Association Reflets d'eau	Animatrice
2	Cédric Husson	ADNG	Directeur
3	Humberto Gomes	CROA / ADNG	Animateur, soigneur
4	Anne-Fleur Beaulieu	Portnawak	Co-présidente et chef d'exploitation
5	Marie Pinault	Iñonoli	Secrétaire
6	Christophe Bollinger	/	Bénévole
7	Isabelle Valade	GRAINE	Bénévole
8	Louise Betremieux	GEPOG/GRAINE	Bénévole/administrateur
9 à 11	Animateurs : Camille Guédon, Maxime André et Morgane Hérault	Graine et FNH	Directrice, responsable BN et service civique

1 association s'était inscrite mais n'est pas venue. Un compte-rendu lui sera envoyé.

Nb : liste des invités

- Acteurs environnement : 184 adresses des structures qui travaillent dans l'EEDD ou l'environnement et qui ne sont pas adhérentes au GRAINE = CACL, DEAL, bureau d'étude, Conseil Régional, FNH, Office du tourisme etc.
- Réseau adhérents : 171 adresses : structures adhérentes au GRAINE : association (GEPOG, SEPANGUY, etc.) , PAG, PNRG, plus des individuels.
- Professeurs : 787 adresses : enseignants de Guyane
- L'invitation a été diffusée dans notre newsletter : 2848 adresses regroupant les listes ci-dessus + d'autres.
- L'invitation a été diffusée sur notre FACEBOOK également

Annexe 4 : liste des acteurs identifiés

STRUCTURES	Objet social	Lieu du siège social	Contact	CONTRIBUTION A L'ETUDE										
				Présentation	Membre du Réseau GRAINE Guyane 2015	Structures participantes à l'enquête	Structures contactées non participantes à l'enquête	Structures "relais" (transmission de contacts)	Structures contactées sans réponse	Structures non contactées	Participation aux JEP 2015	"Bénévolat nature"		
Associations environnementales, protection du patrimoine naturel, éducation à la nature et à l'environnement														
ADNG	Association de Découverte de la Nature Guyanaise	Camp de la transportation BP 64 97393 St Laurent du Maroni, Guyane	06 94 91 14 34 05 94 34 00 00	info@adng.org	X		X							X
ADENACG (ex ADCMK)	Association de Découverte de la Nature et Culturelle de Guyane	5 Place newton, bâtiment Vercors n° 37 escalier B 97310 Kourou Cedex	06 94 23 22 34	adenac.guyane@laposte.net									X	
Art'bre or et sens	Promotion de la valorisation des déchets sous différentes formes artistiques et stylistiques, valorisation du patrimoine naturel, culturel et artisanal	Chez Cécile Smith, 44 av. Félix Eboué, Barbadine 1, 97 351 Matoury	05 94 37 93 68	artbreoretsens@hotmail.fr									X	
Art'monie	Sensibilisation de la population à la réduction et réutilisation des déchets de façon créative, sensibilisation de la population à la protection de l'environnement	Espace Art'monie, 35 bld De Gaulle, 97320 Saint-Laurent-du-Maroni	06 94 25 35 05	contact@artmonie-ecodesign.com									X	
ADSPS	Association pour le Développement Scientifique de Petit Saut, gestionnaire de la maison de la découverte, valorisation des travaux scientifiques sur le barrage	BP 823, 97 388 Kourou cédex	05 94 32 40 79	adsps.robin@orange.fr	X								X	
Ao Ao	Association pour la protection des Paresseux / Sloths Guyane	Pk 34,5 - N°3250 Route de Montsinéry CD5 97355 Macouria, Guyane	06 94 96 41 07	associationao-ao@outlook.com			X							
AQUAA	Association pour une Qualité Urbaine et Architecturale Amazonienne, édition d'ouvrages, sensibilisation à la maîtrise de l'énergie	1 espace Schoelcher, 97 300 Cayenne	06 94 90 91 90 05 94 35 01 58	associationaquaa@yahoo.fr	X									X
Bassin de l'Oyapock	Education à l'environnement, formation aux métiers de l'écotourisme	chez Mr Maximilien Devaux 669 lot Cogneau Lamirande 97351 Matoury	06 94 12 86 03	assosbassinoyapock@orange.fr										
Blongios	Organisation de chantiers nature bénévoles	23 rue Gosselet 59 000 Lille	03 20 53 98 85	contact@lesblongios.fr		X								
Canopée des sciences	Promotion et accessibilité de la culture scientifique, technique et industrielle, restitution des travaux de recherche menés localement, promotion des savoirs traditionnels à caractère scientifique et technique	4 rue du vieux port, BP11, 97321 CAYENNE CEDEX	06 94 45 90 53 06 94 27 22 00	secretariat @ccsti973.fr	X								X	
Chou-Aï	Défense et Protection du Mouton Paresseux - Centre de soins	Pointe Liberté, RN1 97355 Macouria, Guyane	06 94 90 69 23	www.chouai@free.fr		X								
Cimes à gré	Association grimpe encadrée dans les arbres et éducation à la nature	Chemin Grant , Cayenne, Guyane	06 94 12 13 88 05 94 31 56 51	cimes.a.gre@gmail.com			X							
Colibri 97 Guyane	Groupe local du mouvement Colibris France	3 rue Jeanne Pindard 97311 Roura, Guyane	05 94 37 01 39	guyane@colibris-lemouvement.org	X	X								

STRUCTURES	Objet social	Lieu du siège social	Contact	CONTRIBUTION A L'ETUDE						
				Membre du Réseau GRAINE Guyane 2015	Structures participantes à l'enquête	Structures contactées non participantes à l'enquête	Structures "relais" (transmission de contacts)	Structures contactées sans réponse	Structures non contactées	Participation aux JEP 2015 "Bénévolet nature"
Associations environnementales, protection du patrimoine naturel, éducation à la nature et à l'environnement										
GADEPAM	Etude et valorisation des plantes à usage traditionnel, valorisation des produits naturels artisanaux traditionnels, transmission des savoirs et savoir-faire des communautés de Guyane	11 rue Pichevin- Angle Vermont Polycarpe, 97300 Cayenne	05 94 38 21 43	gadepam@wanadoo.fr	X		X			X
GEPOG	Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux de Guyane	16, avenue Louis Pasteur - 97300 Cayenne, Guyane	05 94 29 46 96	association@gepog.org	X	X				X
Herpetoterra	Sensibilisation du grand public sur la protection de l'herpetofaune (reptiles et amphibiens) de Guyane	14 bis lotissement de la perseverance, Le Larivot, 97351 Matoury		n.lamothe@live.fr.					X	
INONOLI	Association nature humaine, travail sur la relation nature/culture	Bellevue 36 Rue George Auguste, 97350 Iracoubo, Guyane	06 94 12 86 11	asso.inonoli@gmail.com		X				X
Jardin Botanique de Macouria	Jardin botanique à vocation pédagogique et scientifique	PK 32 RN 1 2805 Savane Césarée 97355 Macouria, Guyane	06 94 97 95 13	sambin-orchidees@wanadoo.fr				X		
Jungle by night	Association de découverte de l'herpétologie guyanaise	BP 13 97340 Papaïchton, Guyane	+597 71 49 466	timothe.lepape@laposte.net				X		
Kourou vélo vert	Club de vélo tout-terrain	4 Rue Frantz Fanon 97310 Kourou, Guyane	05 94 32 20 93 0594 38 02 85	kourouvelovert@yahoo.fr		X				
Kwata	Etude et conservation de la faune sauvage	16 avenue Pasteur, 97300 Cayenne	05 94 25 43 31	asso@kwata.net	X	X				X
Maison de la Nature de Sinnamary	Centre d'accueil pour l'espace naturel protégée des Pripris de Yiyis , cogéré par Mairie de Sinnamary et SEPANGUY	PK 123 Route Nationale 1 97315 Sinnamary Guyane	06 94 43 11 72	mns@sepanguy.com	X					
Maïouri Nature Guyane	Protection de l'Environnement, alerte naturaliste	97354 Rémire-Montjoly		maïouri.nature@gmail.com		X				
Megaptera	Conservation, connaissance et protection des mammifères marins	23 rue Alexandre Dumas 75011 Paris	05 94 31 38 28 06 94 45 91 63	mvelyparis@gmail.com				X		
Nateko	Promotion de la photographie naturaliste	146 rue des Marailles, Cité Grant 97 300 Cayenne	06 94 12 98 01 05 94 31 66 56	nateko@free.fr	X				X	
Nature océan indien	Protection des dernières espèces de reptiles endémiques de l'île de La Réunion	97429 Petite Ile La réunion		natureoceanindien@gmail.com		X				
Observatoire Régional de l'Air (ORA)	Mesure et surveillance de la qualité de l'air du département, information de la population sur le niveau de pollution atmosphérique, sensibilisation des jeunes aux problèmes et aux métiers de l'environnement	Immeuble EGTRANS International, ZI de Dégrad des Cannes, BP 51 059? 97 343 Cayenne cedex	05 94 28 22 70	www.ora-guyane.org	X				X	
Ocean Scientific Logistic	Promotion de l'étude et l'enseignement du milieu marin	6 avenue Pasteur 97300 Cayenne	06 94 23 45 31	osl973@hotmail.fr claire.pusineri@gmail.com		X				

STRUCTURES	PRESENTATION				CONTRIBUTION A L'ETUDE						
	Objet social	Lieu du siège social	Contact		Membre du Réseau GRAINE Guyane 2015	Structures participantes à l'enquête	Structures contactées non participantes à l'enquête	Structures "relais" (transmission de contacts)	Structures contactées sans réponse	Structures non contactées	Participation aux JEP 2015 "Bénévolat nature"
Associations environnementales, protection du patrimoine naturel, éducation à la nature et à l'environnement											
Réserve Naturelle Nationale Mont Grand	Espace naturel du Mont Grand Matoury, cogéré par la mairie de Matoury et l'ONF	2, rue Victor Céide 97351 Matoury	0594 95 41 30	rnn_montgrdmatury@espaces-naturels.fr							
Réserve Naturelle Nationale Nouragues	Espace naturel protégé cogéré par GEPOG et ONF	15 avenue Louis Pasteur 97300 Cayenne	05 94 39 00 45	infos@nouragues.fr	X						
Réserve Naturelle Régionale Trésor	Espace naturel protégé géré par l'Association Trésor	15 cité Massel 97300 Cayenne	05 94 38 12 89	tresor@espaces-naturels.fr	X	X					X
Réserve Naturelle Nationale Amana	Espace naturel protégé géré par le PNRG	210 Avenue du 31 décembre 1988, 97319 Awala Yalimapo Guyane	05 94 28 92 70	amana2@wanadoo.fr	X						
Réserve Naturelle Nationale Kaw-Roura	Espace naturel protégé géré par le PNRG	Bourg de Kaw 97353 Kaw	05 94 27 08 04	marais.kaw@espaces-naturels.fr	X						X
Réserve Naturelle Trinité	Espace naturel protégé géré par l'ONF	Réserve de Montabo BP 7002 97307 Cayenne Cedex	05 94 25 53 70	luc.ackermann@onf.fr							
Sapokaye	Education à l'environnement, découverte de la nature et ecocitoyenneté	BP 20082 97394 Rémire Montjoly Cedex	06 94 43 50 33	sapokaye@ymail.com	X						
SEPANGUY	Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Guyane	27 bis - Avenue Pasteur - BP 411 - 97300 Cayenne	05 94 29 04 26	info@sepanguy.com	X		X				
Société Calédonienne d'ornithologie	Protection des oiseaux de nouvelle calédonie et de leurs habitats	BP 13641 - 98803 Nouméa Cédex - Nouvelle-Calédonie	06 87 23 33 42	sco@sco.asso.nc		X					
Saga-Saga	Association Nature et Culture	57 Avenue Paul Henri 97319 Awala Yalimapo	05 94 34 24 64	saga_saga@orange.fr						X	
SEPOG	Société d'Etude et de Protection des orchidées de Guyane	2805 Savane Césarée 97355 Macouria	06 94 97 95 13	contact @sepog.org							
SOS Faune Sauvage	Centre de soins qui a pour vocation la sauvegarde et la protection de la faune sauvage.	ZOO de Guyane, CD 5, PK 29, 97355 Macouria, Guyane	05 94 31 73 06				X				
WWF Pandamazonie	World Wild Fund - Organisation mondiale de protection de la nature - Bureau de Guyane	Route de Montabo 97300 Cayenne	05 94 31 28 38	guyane@wwf.fr	X	X					

STRUCTURES	Objet social	Lieu du siège social	Contact	CONTRIBUTION A L'ETUDE							
				Membre du Réseau GRaine Guyane 2015	Structures participantes à l'enquête	Structures contactées non participantes à l'enquête	Structures "relais" (transmission de contacts)	Structures contactées sans réponse	Structures non contactées	Participation aux JEP 2015 "Bénévolat nature"	
Associations de médiation environnementale, artistiques et culturelles											
Groupe Amical "Jardin de l'Espérance"	Aide aux demandes administratives, intégration sociale, cours de langues et de botaniques, préservation du patrimoine botanique local	9 avenue des jardins de Sainte Agathe 973555 Macouria	05 94 30 89 78 06 94 91 19 75	jardindelesperance@hotmail.fr						X	
KWALA FAYA	Formations participatives sur le photovoltaïque, autoconstruction et l'installation de kits solaires, solutions pour sites isolés	630 Chemin Constant Chlore 97 354 Rémire-Montjoly	06 94 27 04 99 06 94 43 11 20	kwalafaya@yahoo.fr	X	X					
La compagnie Zoukouyanyan	Promotion de la pratique du conte afin de proposer un éveil culturel et artistique à la population et à l'enfant	S/C Centre Kaleda 32 bis rue Lieutenant Becker 97 300 Cayenne	06 94 28 42 36	zoukouyanyan@yahoo.fr	X						
Mama Bobi	centre culturel, transmission des connaissances, des langues et de l'héritage issu du Marronage	1 rue Simon prolongée, BP27, 97393 Saint-Laurent du Maroni cedex	05 94 34 39 17	mamabobi@wanadoo.fr	X	X					
Mo peyi prop	Organisation de Mayouri déchets à Kourou	PK 8.9 route du Dégrad Saramaca, Kourou, Guyane	06 94 15 04 88 06 94 96 27 47	mopeyiprop@gmail.com		X					
Mizion Earth	Développement social communautaire, accompagnement de projet, démarche participative, création de manifestation ou de structure à orientation familiale, communautaire ou écologique	9 des Terrasses de Zéphir, 97 300 Cayenne	05 94 38 14 66	mizioneath@gmail.com	X					X	
Ne plus jeter (ressourcerie)	Contribution à une meilleure gestion et réemploi des déchets; aide à la population (vêtements, livres, accessoires), insertion	8 Avenue de la Liberté 97300 Cayenne	05 94 25 41 97 06 94 42 13 14	neplusjeter@gmail.com	X					X	
Tatoulu	Edition d'album pour la jeunesse et de support pédagogique, animation et sensibilisation des jeunes enfants à leur environnement	5 Lot. La Colline, 97 354 Rémire-Montjoly	05 94 30 50 43 06 94 40 89 65	dominique.viollet@wanadoo.fr	X						

		PRESENTATION			CONTRIBUTION A L'ETUDE						
STRUCTURES	Objet social	Lieu du siège social	Contact		<i> Membre du Réseau GRAINE Guyane 2015 </i>	<i> Structures participantes à l'enquête </i>	<i> Structures contactées non participantes à l'enquête </i>	<i> Structures "relais" (transmission de contacts) </i>	<i> Structures contactées sans réponse </i>	<i> Structures non contactées </i>	<i> Participation aux JEP 2015 "Bénévolet nature" </i>
Associations d'éducation populaire, vie et développement local, associations de quartiers, associations artistiques, actions socioculturelles											
Aethiopia973	Promtion de la solidarité sous toutes ses formes à travers des activités de prévention, formation et d'animation culturelles, sportives et sociales	Bâtiment D , 143 (Lieu dit cité Oyanas) Cité Médan 97300 Cayenne	06 94 47 90 81	mykes73@hotmail.fr	X		X				X
A Nou Mem Ke Nou Mem (mayouris)	Développement de relations entre jeunes adultes issus de tous milieux sociaux par le biais d'échanges culturels et sportifs	pk 7,5, Route de Montjoly - Rond point des Ames Claires, 97354 Rémoire-Montjoly	0694 05 05 40 0694 45 10 14	axel.canavy@gmail.com			X				
Association de quartier Comou	Association de quartier (organisation de mayouris)	Cayenne	06 94 93 20 03						X		
Association Chemin Troubiran	Association de quartier (mayouris)	Cayenne	06 94 93 20 03			X					
Association des jeunes du Mont Ploermel	Donner aux jeunes des différents quartiers et de différentes origines de se côtoyer (mayouris)	116 lot. Ploermel, Rte de Raban, 97 300 Cayenne	05 94 25 75 68 06 94 45 16 25	les-jeunes-du-mont-ploermel973@hotmail.fr						X	
Association des jeunes de la cité Mango AJM	Défense des intérêts économiques et sociaux des habitants de la cité Mango promotion des activités culturelles, sportives, environnementales et culinaires (mayouris)	3 bis Cité Perpont, Rte de Mango, 97 300 Cayenne	06 94 00 47 37				X				
Association Réveil de la Jeunesse	Action socioculturelle (mayouris)	13, rue de l'Itany 97370 Maripasoula	06 94 25 79 65 06 94 27 78 69	arjmapa@yahoo.fr					X		
Association sportive et culturelle d'Uranus (ASCU)	Défense des intérêts économiques et sociaux des habitants de la cité d'Uranus, promotion des activités culturelles, sportives, environnementales et culinaires (mayouris)	177 Cité Uranus, bat. F; 97 300 Cayenne	06 94 03 40 88							X	
A.V.A.N.C.E.E	Limitation des vecteurs de précarité sociale, action dans le domaine de l'éducation, emploi, environnement	Domaine de soula, 97 355 Macouria	06 94 23 99 44	advancedirection@live.fr						X	
Carambole et sapotille	Culture et littérature	755 route de Bourda 97300 Cayenne	05 94 35 22 54	carambole.sapotille@gmail.com	X						
CEMEA de Guyane	Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active	97300 Cayenne	05 94 30 68 09	cemea.guyane@wanadoo.fr							
Couleur Choco	Centre de loisirs, sensibilisation à l'environnement, patrimoine naturel et culturel	14 rue Eugène Pajo 97 354 rémoireMontjoly	05 94 30 97 24		X						

STRUCTURES	Objet social	Lieu du siège social	PRESENTATION		CONTRIBUTION A L'ETUDE								
			Contact		Membre du réseau GRANNE Guyane 2015	Structures participantes à l'enquête	Structures contactées non participantes à l'enquête	Structures "relais" (transmission de contacts)	Structures contactées sans réponse	Structures non contactées	Participation aux JEP 2015 "Bénévolat nature"		
Réserves Naturelles de France	Accompagnement méthodologique, animation	Coordination Guyane 70 bis Avenue Léopold Héder 97300	06 94 03 01 45	fanny.miss-rnf@espaces-		X							
Associations sociales, médico-sociales, socio-éducatives													
ACT Guyane	Les Appartements de coordination Pédagogiques visent à donner un accès à un hébergement adapté et un accompagnement médico-social à des personnes souffrant d'une pathologie lourde invalidante en situation de précarité sociale	Le Clos de Montjoly, 19/21 rues Pluviers, 97 354 Rémire-Montjoly	05 94 31 86 95	act.guyane@groupe-sos.org		X							
ADER	Soutien au développement social culturel sanitaire et scientifique de la Guyane, valorisation du patrimoine naturel et culturel	7 lot. Mordicé II, Rte de Montabo, 97 300 Cayenne	05 94 22 03 83	ader973@gmail.com					X				
AKATI'J	Association kourouciennne d'aide aux Ti'jeunes	Avenue Victor Hugo Le Ranch - BP 317 97378 Kourou Cedex	05 94 32 33 13 05 94 32 71 15	akati@wanadoo.fr		X							
CCAS de Rémire Montjoly	Centre Communal d'Action sociale	5 rue Frère Farlot 97354 Rémire Mont joly	05 94 35 94 82			X							
CIMADE Guyane	Service oecumenique d'entraide; solidarité active avec ceux qui souffrent; accompagnement et défense des migrants et demandeurs d'asile	39, rue du Lieutenant Becker 97300 Cayenne	05 94 38 19 93 06 94 43 13 93	cimade.guyane@yahoo.fr		X							
Croix Rouge Guyane	5 domaines : urgence et secourisme, action sociale, santé et autonomie, formation et action internationale	36, rue du docteur floch 97310 Kourou	05 94 22 07 06 06 94 44 65 68	dt.guyane@croix-rouge.fr			X						
Entr'AIDES Guyane	Association de lutte contre le sida, Soutien aux personnes infectées – Prévention – Information	10 rue Pichevin, 97 300 Cayenne	05 94 31 25 91	entraidesguyane@orange.fr		X							
IMED de Guyane	Institut médico éducatif pour déficients intellectuels légers	Route de Baduel - BP 6015 - 97306 Cayenne Cédex.	05 94 30 14 58	imed-guyane@wanadoo.fr			X						
MAYOUKA	Création d'un centre alternatif de réhabilitation des toxicomanes, recherche sur les médecines traditionnelles, protection plantes et des savoirs locaux s'y rapportant	6 lotissement Les Cèdres 97300 Cayenne	05 94 31 40 92	mayouka97@yahoo.fr						X			
Médecins du Monde	Centre d'accueil, de soins et d'orientation	32 rue Vermont Polycarpe, 97300 Cayenne	05 94 28 36 77	mf.cayenne@medecinsdumonde.net			X						
PJJ - UEMO	Protection Judiciaire de la Jeunesse, unité d'éducation en milieu ouvert	24 bld Nelson Madiba Mandela, 97 300 Cayenne	05 94 28 71 90	rose.andree@hotmail.fr						X		X	

STRUCTURES	Objet social	Lieu du siège social	Contact	PRESENTATION		CONTRIBUTION A L'ETUDE					
				Participantes à l'enquête	Structures contactées non participantes à l'enquête	Participation aux JEP 2015 "Bénévolet nature"	Structures contactées sans réponse	Structures non contactées	Structures (transmission de contacts)	Structures non contactées	Structures participantes à l'enquête
Associations "têtes de réseau", fédérations											
ADIE	Promotion du Droit à l'Initiative Economique	Cité Cabassou - Bat F - BP 381 - 97328 Cayenne Cedex	09 69 328 110	guyane@adie.org			X				
ANCRAGE	Association Nouvelle pour la Création d'Activités Génératrices d'Economie; tête de réseau des structures d'insertion en Guyane.	Domaine de Mont Lucas 1 Bât G LC 31 Mont-Lucas 97300 Cayenne	05 94 38 79 33 06 94 24 44 34	ancrageguyane@orange.fr pades.ancrageguyane@gmail.com	X	X					
APROSEP	Tête de réseau des structures associatives "sport et loisirs" : emploi, formation et accompagnement	81 rue Christophe Colomb - 97300 Cayenne	05 94 30 21 36	sava@aprosep.com www.guyanasso.org		X					
CEN Guyane	Conservatoire des Espaces Naturel de Guyane; réseau des gestionnaires des 11 espaces naturels de Guyane	70 avenue Léopold Heder 97300 Cayenne	05 94 37 87 92	cen.guyane@gmail.com						X	
Fédération des MRF de Guyane	Tête de réseau des Maisons Familiales Rurales (MFR) de Guyane	BP 04-64 rue des frères 97360 Mana	05 94 27 81 54 06 94 27 97 09	krystel.vinconneau@mfr.asso.fr, www.mfr.asso.fr				X			
GNE (Guyane Nature Environnement)	Fédération des 3 associations guyanaises agréées de protection de l'environnement (GEOG, KWATA, SEPANGUY)	16 Avenue Pasteur 97300 Cayenne	05 94 38 20 85	coordination@federation-gre.fr	X					X	
GRAINE Guyane	Réseau Régional d'Education à l'Environnement	15 cité Massel 97300 Cayenne	05 94 38 31 50 06 94 28 89 82	info@graineguyane.org		X					
GRANDDIR	Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'environnement pour un Développement Durable de l'île de La Réunion	2 Rue du Père Georges, Les Colimaçons, 97436 Saint Leu	06 93 03 83 79	granddir974@gmail.com				X			
Groupe SOS	Groupe d'entreprises sociales, lutte contre l'exclusion	Des établissements sur l'ensemble de la Guyane	05 94 3186 95 (Cayenne) 05 94 32 81 64 (Kourou)	max.lefrere@groupe-sos.org		X					
Réseau Canopé (Ex-CRPD)	Renforcement de l'action éducative en faveur des élèves (pédagogie, numérique, éducatif, éducation et citoyenneté, art/culture et patrimoine, documentation)	16 bld de la République 97 300 Cayenne	05 94 28 91 60	mediatheque.crdp-guyane@laposte.net	X					X	
Réserves Naturelles de France en Guyane	Accompagnement méthodologique, animation de réseau des Réserves Naturelles de Guyane	Coordination Guyane 70 bis Avenue Léopold Héder 97300 Cayenne	06.94.03.01.45	fanny.miss-rnf@espaces-naturels.fr		X					

		PRESENTATION				CONTRIBUTION A L'ETUDE					
STRUCTURES	Objet social	Lieu du siège social	Contact		Membre du Réseau GRA/NE Guyane 2015	Structures participantes à l'enquête	Structures contactées non participantes à l'enquête	Structures "relais" (transmission de contacts)	Structures contactées sans réponse	Structures non contactées	Participation aux JEP 2015 "Bénévolat nature"
Exploitations agricoles, coopératives, associations liées à la thématique agricole											
ARAG (Association Rurale Agricole de Guyane)	Développement et maintien de l'agriculture raisonnée et traditionnelle, développement du Bio	6E rue St Exupery, Résidence Concorde, 97351 Matoury	05 94 30 31 97	arag973@yahoo.fr	X						
Bio-Savane, coopérative des agriculteurs guyanais en mode biologique	Société coopérative agricole de Sinnamary	PK0 Route de la crique Toussaint 97315 Sinnamary	06 94 21 17 11	bio.savane@gmail.com		X					
Cacao d'Amazonie	Valorisation des ressources de la forêt, fabrication artisanale de chocolat bio	Piste Inéry 97 390 Régina	06 94 42 29 22	olivier.dumett@orange.fr	X					X	
Chèvrerie de Montsinnery	Ferme de production de fromage de chèvre	Rte Quesnel Est 97 313 Montsinéry-Tonnegrande	06 94 43 51 87	www.facebook.com/lepetitchevredemontsinery/			X				
Dachine et Patate douce	Prise en compte de l'environnement et du développement durable d'une activité de traiteur		06 94 21 94 05 06 94 22 90 07	dachineetpatatedouce@gmail.com	X					X	
Exploitation Wayabo	Exploitation polyculture Bio	Savane Wayabo Macouria	06 94 90 24 25	afleur.b@gmail.com		X					
GDA Mana (Groupement de développement agricole); agrotransformateurs de l'Ouest (OAT)	Développement, d'animation et de structuration de la filière agro-transformation dans l'Ouest guyanais	Maison de l'agriculture, Zone artisanale 97 360 Mana	05 94 34 44 90 06 94 22 28 01	patrick.erre@guyane.chambagri.fr; gdamana@gmail.com						X	
Le potager fleuri d'Attila	Développement du civisme face à l'environnement à travers un espace éducatif transitoire; création et l'entretien de petits espaces verts (jeunes en rupture scolaire)	3830 D route d'Attila Cabassou 97354 Rémire Montjoly	06 94 28 18 85	lepotagerfleuri@attila@gmail.com						X	
Lycée Agricole de Matiti	Lycée agricole de Matiti	Savane Matiti - BP 53 97 355 Macouria	05 94 38 76 26 05 94 38 71 46 05 94 38 71 42	lpa.macouria@educagri.fr						X	
Produits naturels de l'Est Guyanais	Société coopérative agricole en création	Piste Inery, 97370 Régina	06 94 43 33 55 05 94 27 07 99	chantrelbrigitte@free.fr						X	
Le refuge de la ferme pédagogique de Matiti	Transmission de savoirs dans les domaines de l'élevage, la bio-culture, la gestion des déchets, le contact respectueux avec l'environnement et le vivant qui le peuple, refuge basé sur le volontariat responsable	44 Savane Matiti Ranch Amazonia 97 355 Macouria	05 94 38 78 70	ranch.matiti@live.fr	X					X	

STRUCTURES	PRESENTATION				CONTRIBUTION A L'ETUDE						
	Objet social	Lieu du siège social	Contact		Membre du Réseau GRADNE Guyane 2015	Structures participantes à l'enquête	Structures contactées non participantes à l'enquête	Structures "relais" (transmission de contacts)	Structures contactées sans réponse	Structures non contactées	Participation aux JEP 2015 "Bénévolet nature"
Structures institutionnelles (services de l'Etat et de la Collectivité)											
ARS	Agence Régionale de Santé	66 avenue de Flamboyants BP 696 97336 Cayenne Cedex	05 94 25 49 89		X						
DEAL	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	Impasse Buzaré 97300 Cayenne Cedex			X						
DJSCS de Guyane	Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale	19 rue Shoelcher BP 5001 97305 Cayenne cedex	05 94 25 53 00	flora.youan@drjscs.gouv.fr			X				
CACL	Communauté d'Agglomération Centre Littoral	Chemin de la Chaumière Quartier Balata 97 351 Matoury	05 94 28 28 28				X				
Service Environnement du Conseil Général	Service environnement de la Collectivité Territoriale de Guyane (ex CG)			evelyne.sagne@cg973.fr	X						
Mairie de Kourou	Municipalité	30 Av des Roches, 97 310 Kourou	05 94 22 31 31		X						X
Mairie de Matoury	Municipalité	1 rue Victor-Ceide, 97 351 Matoury	05 94 35 32 32				X			X	
Mairie de Sinnamary	Municipalité, Garde du littoral	1 rue du Calvaire, 97 315 Sinnamary	05 94 34 51 22								X
ONF (Office National des Forêts)	Gestionnaire des domaines forestiers de l'Etat et cogestionnaire de 3 réserves naturelles: Trinité, Nouragues, Mont Grand Matoury	Réserve de Montabo BP 7002, 97307 Cayenne cedex	05 94 25 53 70				X				
ONCFS - Réseau Tortues Marines	Coordination du Plan National d'Actions en faveur des Tortues Marines de Guyane - Cellule technique	Pk 10 1294 Rte des Plages, 97 345 Rémire-Montjoly	0594 27 22 64 0694 13 77 44	coordination.prtm@gmail.com						X	X
PaG : Parc amazonien de Guyane	Etablissement public	1 rue Lederson 97354 Rémire-Montjoly	05 94 29 12 52	infos@guyane-parcnational.fr	Membre associé	X					
PNRG : Parc Naturel Régional de Guyane	Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)	31 rue François Arago BP 539 97300 Cayenne Cedex	05 94 28 92 70	pnr-guyane@wanadoo.fr	Membre associé	X					
Préfecture de Guyane	Représentation de l'Etat en Guyane	rue Fiedmond, BP 7008, 97307 Cayenne Cedex						X			



Le **GRAINE Guyane** (Groupement régional d'animation et d'initiative à la nature et à l'environnement) est le réseau régional d'échanges et de mobilisation en éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD). Fort de ses 15 années d'expériences et de sa connaissance des associations et acteurs du domaine, il se positionne comme **la plate-forme régionale de structuration, de professionnalisation, de mutualisation, d'expérimentations et d'innovations pédagogiques dont le champ d'action est l'EEDD.**

La **finalité** du réseau est de construire l'EEDD guyanaise comme un indispensable levier du Développement local Durable du territoire.

Au-delà de ses adhérents, le GRAINE se positionne comme la structure référente pour tout porteur de projet en EEDD. En effet, il se donne comme priorité la création de liens entre les acteurs de l'EEDD, quelque soit leurs ports d'attache (association, collectivités, service de l'Etat, etc.). Il se veut un carrefour d'échanges et de réflexions, ouvert à toute personne intéressée. Ainsi, les institutions, parties prenantes de l'éducation et/ou de la gestion environnementale guyanaise, ainsi que de la professionnalisation participent et bénéficient des actions menées par le réseau GRAINE Guyane.



**FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME**

LA FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME : UN DEMONSTRATEUR DE SOLUTIONS

Créée en 1990, reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donné pour mission d'accélérer les changements de comportements individuels et collectifs en faisant émerger et en valorisant des solutions en faveur de la transition écologique de nos sociétés. Pour la Fondation, l'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée.

Afin de mener à bien sa mission, la Fondation combine la réflexion, l'action et la sensibilisation.

Elle élabore des idées nouvelles et porte des propositions auprès des décideurs politiques et économiques, avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaire de haut niveau.

Elle fait émerger et accompagne les acteurs du changement en soutenant et valorisant, en France comme à l'international, des initiatives porteuses d'avenir afin de les démultiplier à plus grande échelle. Cette réalité du terrain inspire et nourrit la production intellectuelle.

Et pour que chacun puisse être moteur de la transition écologique, elle élabore des outils et des campagnes de mobilisation citoyenne.

La Fondation est également une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national de la transition écologique.

Plus d'informations : GRAINE Guyane, 05 94 38 31 50, info@graineguyane.org